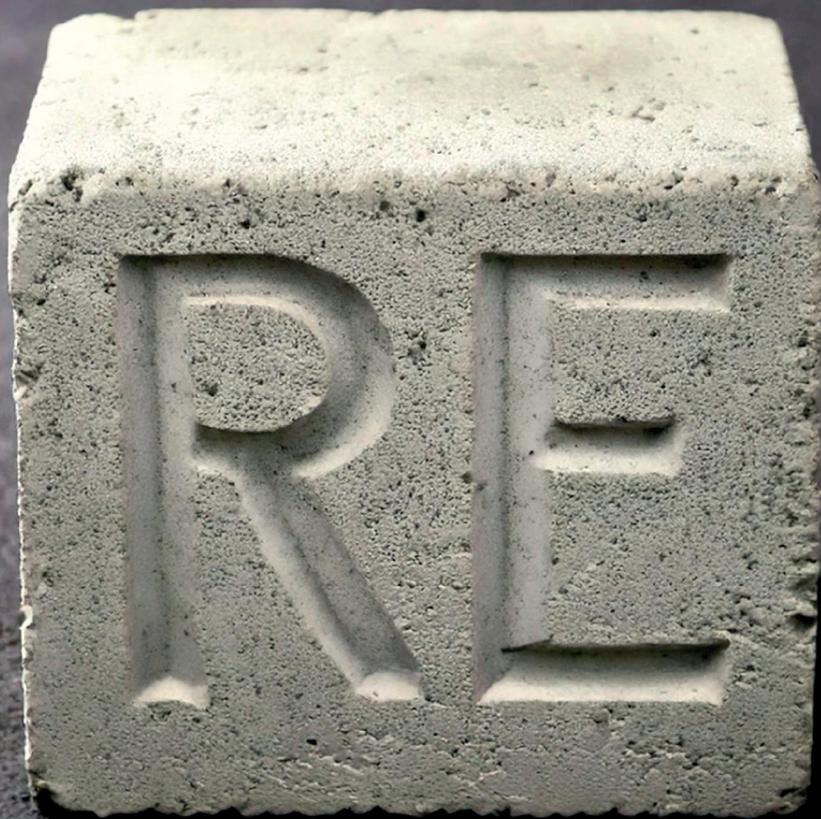


Orléans  
14-18 avril 2025



RECONSTRUIRE  
REFORMER  
REFONDER



149<sup>e</sup> CONGRÈS NATIONAL  
DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

**RECONSTRUIRE, RÉFORMER, REFONDER**

**14-18 AVRIL 2025** **ORLÉANS**

# PROGRAMME



## **COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES**

Campus Condorcet – Bâtiment de recherche nord  
14, cours des Humanités  
93322 Aubervilliers Cedex

✉ cths\_paris  @cths.bsky.social  @CTHS

Ce programme est susceptible de modifications postérieures à son impression.

Les informations actualisées sont disponibles sur le site internet [cths.fr](http://cths.fr), à la rubrique « Congrès annuel ».

Ce programme rassemble les résumés des communications présentées lors du 149<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, reflétant les travaux et les perspectives de leurs auteurs respectifs. Le Comité des travaux historiques et scientifiques ne saurait être tenu responsable des éventuelles erreurs, omissions ou interprétations issues de ces travaux. Les contenus publiés restent sous l'entière responsabilité des auteurs.

---

# SOMMAIRE

4	<b>LE CTHS</b>
4	<b>LE CONGRÈS</b>
5	<b>INFORMATIONS PRATIQUES</b>
<hr/>	
6	<b>PLANNING</b> Tout le congrès en un coup d'œil
<hr/>	
9	<b>LUNDI 14 AVRIL</b> Séance inaugurale
<hr/>	
10	<b>MARDI 15 AVRIL</b> Programme des séances et résumés des communications
<hr/>	
50	<b>MERCREDI 16 AVRIL</b> Programme des séances et résumés des communications
<hr/>	
89	<b>JEUDI 17 AVRIL 2025</b> Programme des séances et résumés des communications
<hr/>	
133	<b>VENDREDI 18 AVRIL 2025</b> Programme des séances et résumés des communications
<hr/>	
141	<b>INDEX DES INTERVENANTS</b>
145	<b>SOCIÉTÉS HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES REPRÉSENTÉES</b>
150	<b>COMITÉ SCIENTIFIQUE</b>
155	<b>ACTES DU CONGRÈS</b>
156	<b>INSTRUCTIONS AUX AUTEURS</b>
162	<b>NOTES</b>

---

## LE CTHS

Fondé en 1834 par le ministre de l'Instruction publique François Guizot, rattaché à l'École nationale des chartes, membre de l'université de rang mondial Paris Sciences et Lettres, le Comité des travaux historiques et scientifiques est une institution unique dans le paysage de la recherche française. Il est à la tête d'un réseau de plus de 3500 sociétés savantes avec lesquelles il échange à l'occasion de son congrès annuel et dans le cadre de projets de recherche numériques, collaboratifs et ambitieux. Il fédère des scientifiques membres de prestigieuses institutions, des érudits locaux, de jeunes chercheurs et joue ainsi un rôle fondamental dans la construction et la transmission des savoirs.

Les Éditions du CTHS ont un catalogue riche de plus de 1500 titres et publient une vingtaine de nouveautés par an dans de nombreuses disciplines : archéologie, ethnologie, géographie, histoire, histoire de l'art. Essais, études monographiques, instruments de recherche, actes de colloques, ses ouvrages constituent une bibliothèque de référence en sciences humaines.

---

## LE CONGRÈS

Chaque année, le Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (CNSHS) rassemble environ 500 participants parmi lesquels des universitaires et membres de laboratoires de recherche issus de très nombreuses disciplines : histoire, géographie, sciences, ethnologie, anthropologie, préhistoire et protohistoire, archéologie, philologie, histoire de l'art, environnement, etc. Il accueille également des jeunes chercheurs (dont c'est parfois la première intervention publique) et des érudits locaux membres de sociétés savantes. La confrontation des regards, des expériences et des approches méthodologiques explique la singularité du congrès du CTHS.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### ADRESSES

#### HÔTEL DUPANLOUP

1, rue Dupanloup

#### MAIRIE

1, place de l'Étape

#### ACADÉMIE D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES D'ORLÉANS (ACADO)

5, rue Antoine Petit

#### SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS (SAHO)

2, rue Pothier

#### MUSÉE DES BEAUX-ARTS (MBA)

Place Sainte-Croix

### TRANSPORTS EN COMMUN

En raison de travaux sur la ligne ferroviaire Paris-Orléans, il est recommandé aux participants de consulter les sites internet de la région Centre-Val de Loire et de la SNCF afin d'anticiper au mieux leurs déplacements.

### CONTACTS

Pour toute information pendant le congrès :

✉ [congres@cths.fr](mailto:congres@cths.fr)

✉ [secretariat@cths.fr](mailto:secretariat@cths.fr)

### RÉSEAUX SOCIAUX

✕ [cths\\_paris](#)

🦋 [@cths.bsky.social](#)

in [@CTHS](#)

### ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Inscrivez-vous aux activités et événements (visites et dîner) sur le site internet [cths.fr](http://cths.fr) à la rubrique « Congrès annuel » (dans la limite des places disponibles).

### FORUM DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Rencontrez les sociétés savantes à l'Hôtel Dupanloup, salle Max Jacob.

# PLANNING

LUNDI 14 AVRIL			
14H00	HÔTEL DUPANLOUP		
	Salle de lecture	Séance inaugurale	p. 9

15H30	HÔTEL DUPANLOUP		
	Salle de lecture	Conférence plénière	p. 9

MARDI 15 AVRIL			
9H30	HÔTEL DUPANLOUP		
	Salle Europe	Réforme et refondation : les acteurs – 1	p. 10
	Salon bleu	Le langage de la réforme	p. 12
	Salle de lecture	Reconstruire et refonder dans des situations de migrations et d'exil	p. 15
	Chambre de l'évêque	Poids du passé, réemploi et reconstruction – 1	p. 19
	ACADO		
		Réforme et refondation politiques – 1	p. 22
	SAHO		
	Salle des thèses	Refonder les savoirs : cas des réformes de l'enseignement scientifique (XVIII <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles)	p. 25
	MAIRIE		
	Salle Münster	Réformer les institutions – 1	p. 28

14H00	HÔTEL DUPANLOUP		
	Salle Europe	Réforme et refondation : les acteurs – 2	p. 31
	Salon bleu	La reconstruction des édifices religieux	p. 34
	Salle de lecture	<i>Table ronde</i> Fragmentation, conflictualité, dérégulation : peut-on refonder la mondialisation et comment ?	p. 38
		<i>Table ronde</i> Refonder la méritocratie	
	Chambre de l'évêque	Poids du passé, réemploi et reconstruction – 2	p. 39
	ACADO		
		Réforme et refondation politiques – 2	p. 41
	SAHO		
	Salle des thèses	Réforme de l'enseignement et des pratiques pédagogiques	p. 44
	MAIRIE		
	Salle Münster	Réformer les institutions – 2	p. 47

18H30	MBA		
	Auditorium	Conférence plénière	p. 49

MERCREDI 16 AVRIL			
9H30	HÔTEL DUPANLOUP		
	Salle Europe	Les réformes religieuses – 1	p. 50
	Salon bleu	Reconstruire après la guerre	p. 53
	Salle de lecture	Reconstruire la ville et aménagements urbains – 1	p. 56
	Chambre de l'évêque	Restaurer : les enjeux archéologiques et architecturaux	p. 60
	ACADO		
		Reconstruire, réformer, refonder un monnayage	p. 62
	SAHO		
	Salle des thèses	Réformer, rénover et diffuser les savoirs	p. 65
	MAIRIE		
	Salle Münster	Reconstructions mémorielles – 1	p. 68
14H00	HÔTEL DUPANLOUP		
	Salle Europe	Les réformes religieuses – 2	p. 71
	Salon bleu	Les impacts économiques et financiers des actions de reconstruction et de refondation	p. 74
	Salle de lecture	Reconstruire la ville et aménagements urbains – 2	p. 77
	Chambre de l'évêque	Reconstruire et aménager en contexte fluvial et maritime	p. 80
	ACADO		
		Table ronde des sociétés savantes	p. 83
	SAHO		
	Salle des thèses	Refonder la société	p. 84
	MAIRIE		
	Salle Münster	Reconstructions mémorielles – 2	p. 86
18H30	HÔTEL DUPANLOUP		
	Salle de lecture	Conférence plénière	p. 88

JEUDI 17 AVRIL			
9H30	HÔTEL DUPANLOUP		
	Salle Europe	Mémoire et reconstruction du passé – 1	p. 89
	Salon bleu	Transposer, actualiser et/ou refonder : textes et autorités à l'épreuve de l'imprimé	p. 92
	Salle de lecture	Reconstruire, refonder, réconcilier : sortir de crise à l'âge des révolutions – 1	p. 95
	Chambre de l'évêque	Reconstruire la ville et aménagements urbains – 3	p. 98
	ACADO		
		Reconstitution et restitution des savoirs et des patrimoines – 1	p. 102
	SAHO		
	Salle des thèses	Réformer les cadres de l'enseignement et de la recherche – 1	p. 106
	MAIRIE		
Salle Münster	Réinvention et valorisation des héritages patrimoniaux et culturels – 1	p. 108	
14H00	HÔTEL DUPANLOUP		
	Salle Europe	Mémoire et reconstruction du passé – 2	p. 112
	Salon bleu	Reconstruction linguistique dans les éditions de textes du passé	p. 114
	Salle de lecture	Reconstruire, refonder, réconcilier : sortir de crise à l'âge des révolutions – 2	p. 118
	Chambre de l'évêque	Reconstruction politique et récits fondateurs	p. 121
	ACADO		
		Reconstitution et restitution des savoirs et des patrimoines – 2	p. 123
	SAHO		
	Salle des thèses	Réformer les cadres de l'enseignement et de la recherche – 2	p. 126
	MAIRIE		
Salle Münster	Réinvention et valorisation des héritages patrimoniaux et culturels – 2	p. 129	
18H30	HÔTEL DUPANLOUP		
	Salle de lecture	Conférence plénière	p. 132
VENDREDI 18 AVRIL			
9H30	HÔTEL DUPANLOUP		
	Salle Europe	Refondation et réhabilitation des patrimoines	p. 133
	Salon bleu	Réforme, innovation et invention	p. 135
	Chambre de l'évêque	Reconstruction et aménagement urbain : le rôle des églises et des communautés religieuses	p. 138

---

# LUNDI 14 AVRIL

**14H00**

HÔTEL DUPANLOUP  
SALLE DE LECTURE

## SÉANCE INAUGURALE

Retrouvez les détails relatifs à cette séance (thématiques, intervenants, etc.) sur le site internet [cths.fr](http://cths.fr), rubrique « Congrès annuel ».

**15H30**

HÔTEL DUPANLOUP  
SALLE DE LECTURE

## CONFÉRENCE PLÉNIÈRE

**Vincent BIGNON**

Docteur en économie, Conseiller Communication et contenus économiques du directeur de la communication, chercheur conseiller sénior à la Banque de France

LUNDI 14 AVRIL

14H00

HÔTEL DUPANLOUP SALLE DE LECTURE

---

# MARDI 15 AVRIL

**9H30****HÔTEL DUPANLOUP SALLE EUROPE**

## RÉFORME ET REFONDATION : LES ACTEURS – PARTIE 1

**PRÉSIDENTE**

Pour plus d'informations, consultez le site [cths.fr](http://cths.fr), rubrique « Congrès annuel ».

---

### Georges de Selve et l'idée de réforme (v. 1536-1540)

**Nicole LEMAÎTRE**

Professeure émérite des universités de l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne, Institut d'histoire moderne et contemporaine, Centre d'histoire moderne et des révolutions (IHMC, CRHM)  
Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix, Société de l'histoire de France, Société d'histoire religieuse de la France, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, Société des archives historiques et du musée d'Ussel, Association des historiens modernistes des universités française  
Membre émérite du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions

Helléniste reconnu et ambassadeur de François I<sup>er</sup> à Venise puis à Rome et auprès de Charles Quint traversant la France, Georges de Selve était aussi évêque de Lavaur. Contre l'avis de sa famille, il choisit de résider en 1540. Nous ignorons tout de son activité à Lavaur mais son ami humaniste toulousain et vicaire général, Pierre Danes, décide de publier plusieurs de ses œuvres écrites. Avec les états d'âme sous-jacents à sa correspondance officielle ou amicale de Rome en 1537 et 1538, nous pouvons tenter de cerner ce que Georges de Selve entend par réforme de l'Église et de l'État. Sa mort prématurée, le travail de Pierre Danes sur ses textes et surtout leur absence d'indication chronologique limitent notre investigation sur cet évêque trop vite classé parmi les tenants de la Réforme mais nous permet d'observer ses rêves et son désir de changement face aux hommes et événements de son temps.

## La réforme routière du contrôleur général Philibert Orry (1689-1747)

Stéphane BLOND

Maître de conférences en histoire moderne à l'université d'Évry-Val d'Essonne, chercheur rattaché au laboratoire Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHES) Société archéologique de Touraine, Amis du pays lochois, Association d'histoire des sociétés rurales, Association française d'histoire économique, Association des historiens modernistes des universités françaises, Vieilles maisons françaises  
Membre du CTHS, vice-président de la section Sciences géographiques et environnement

Devenu directeur général des Ponts et Chaussées de France en 1736, le contrôleur général des finances Philibert Orry conçoit rapidement une vaste réforme de la politique routière. En 1737 et 1738, il prépare et diffuse une série de textes qui fixent un cadre administratif, fiscal et technique qui doit améliorer l'état général des routes royales, délaissées depuis de nombreuses décennies. Par son caractère novateur, son envergure et ses conséquences, cette ambitieuse réforme influence la politique routière jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

## Pascal Paoli (1725-1807), un opérateur idéologique pluriel

Ange ROVERE

Professeur émérite du lycée Giocante de Casabianca de Bastia  
Association des chercheurs en sciences humaines-domaine corse, Société des sciences historiques et naturelles de la Corse, Association pour le développement des études corses et méditerranéennes, Association française des historiens des idées politiques, Société des études robespierristes  
Membre émérite du CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent

Pascal Paoli domine le XVIII<sup>e</sup> siècle corse. Depuis, l'historiographie s'est emparée du personnage pour un faire un « opérateur idéologique » à des fins politiques. Dans le droit fil de l'héroïsation orchestrée par les acteurs de la Révolution française (Arena, Saliceti, Robespierre, Buonarroti), les historiens insulaires du XIX<sup>e</sup> siècle, par-delà la sécession de 1793, le font précurseur de 1789 à l'origine de la Corse française. À l'inverse, les historiens italiens de la période fasciste le lisent comme la première expression du Risorgimento, un « Duce corso » organisant, comme Mussolini, « una retta dittatura ». À quelques exceptions près (Franco Venturi, Fernand Etori),

toute l'historiographie contemporaine fait de Paoli, au mépris de l'histoire, le créateur du « constitutionnalisme moderne ». Un point d'orgue, l'université de Corte, avec sa revue *Lumi*, met en parallèle Paoli et Napoléon pour « évoquer notre temps, mais encore tracer les perspectives pour les décennies à venir, tout particulièrement dans l'environnement géopolitique qui est le nôtre ».

## La revanche de Titaua Salmon veuve Brander (1842-1898)

Véronique DORBE-LARCADE

Professeure agrégée en histoire moderne et responsable pédagogique à l'université de la Polynésie française  
Société des études océaniques, Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers

D'une génération plus jeune que la reine Pomare, cette aristocrate tahitienne (1842-1898) est bien moins célèbre mais tout aussi importante historiquement. Au cours de son existence, elle a mené une triple œuvre de reconstruction, d'une part en reprenant en main les affaires de son époux -un négociant en vue d'origine écossaise- après le décès de celui-ci ; d'autre part, en travaillant à la restauration de la prééminence du protestantisme à Tahiti enfin en refondant le pouvoir d'influence de sa lignée, grâce, notamment aux mariages d'intérêt qu'elle arrangea pour ses filles. Les nouvelles perspectives historiographiques qui imposent de reconsidérer désormais la biographie et la conduite politique de la reine Pomare peuvent s'appliquer à Titaua Brander autant parce qu'elle révèle de la possibilité de dépasser les déterminismes genrés que parce qu'elle illustre les rapports de force contemporains de la formalisation d'une présence coloniale française à Tahiti.

9H30

HÔTEL DUPANLOUP SALON BLEU

## LE LANGAGE DE LA RÉFORME

PRÉSIDENTE

Philippe JANSEN

Professeur émérite d'histoire du Moyen Âge à l'université Côte d'Azur  
Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public,  
Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques  
Membre du CTHS, section Histoire et philologie  
des civilisations médiévales

---

## La restauration justinienne vue par la *Chronographia* attribuée à Jean Malalas

Brendan OSSWALD

Docteur en histoire byzantine, postdoctorant à  
l'Académie des sciences de Heidelberg  
Académie des sciences de Heidelberg, Comité français  
des études byzantines, Association des anciens  
membres de l'École française d'Athènes

La *Chronographia* attribuée à Jean Malalas est une histoire mondiale rédigée au VI<sup>e</sup> siècle sous le règne de l'empereur romain d'Orient Justinien (527-565). Ce dernier entreprit une œuvre de restauration de l'Empire romain diversement appréciée par les historiens contemporains. On se propose donc d'étudier comment le règne de Justinien, qui constitue le chapitre le plus long de la *Chronographia*, est présenté dans celle-ci, afin de chercher à comprendre comment un observateur contemporain envisageait le règne sous lequel il vivait, comment il le situait par rapport aux règnes précédents, et comment il exprimait l'idée de restauration habituellement attachée au règne de Justinien. Les principaux thèmes abordés seront l'expansion territoriale, présentée par Justinien comme une reconquête, la (re)construction de la basilique Sainte-Sophie après la sédition Nika, les réformes économiques et sociales, enfin la politique religieuse de l'empereur.

---

## Réformer, une arme au service des pouvoirs princiers ou urbains : l'exemple de Saint-Omer au XV<sup>e</sup> siècle

Anne-Frédérique PROVOU

Doctorante en histoire médiévale à l'université de Lille, membre  
de l'Institut de recherches historiques du Septentrion (IRHIS)

Les historiens ont montré comment les rois et les princes usèrent de la réforme comme argument politique, mais peu se sont intéressés aux villes. Si les sociétés médiévales sont frileuses à l'idée d'innover, la nouveauté pouvant porter atteinte à l'ordre voulu par Dieu, les échevins devaient pourtant innover lorsque les temps présents l'exigeaient. En légiférant sur les statuts des métiers urbains, le commerce, les travaux..., ils usèrent de l'argument réformateur comme trompe-l'œil, innovant pour ainsi dire « sans l'avouer ». Pourtant lorsque la réforme était imposée par le prince, elle était dénoncée comme une *novelté* et

une atteinte aux privilèges urbains, révélant la capacité du pouvoir municipal à s'emparer de l'argument réformateur à son avantage. Nous traiterons l'exemple de Saint-Omer au XV<sup>e</sup> siècle, à une époque où les ducs de Bourgogne cherchaient à s'imposer sur la ville et à centraliser la Grande Principauté de Bourgogne.

---

## Réformer au conseil de ville, re-former la ville : autour de Marseille médiévale

François OTCHAKOVSKY-LAURENS

Maître de conférences en histoire du Moyen Âge  
à Aix-Marseille Université

Fédération historique de Provence, Société française d'histoire urbaine, Histoire et patrimoine du Nyonsais et des Baronnie

« *Placuit consilio reformare* » (« il a plu audit conseil de décider [ceci ou cela] ») le stipule chacune des délibérations du conseil de Marseille, qui administre au quotidien la ville durant le XIV<sup>e</sup> siècle. Le conseil réforme continuellement, au terme d'un processus de prise de décision strictement encadré, produisant une documentation délibérative abondante. Or, il s'avère que ces ordonnances de villes ordonnent la ville, la forment continuellement à nouveau. L'examen des réalisations du conseil dans la ville montre l'importance des décisions d'aménagement, de mise en ordre des espaces publics, d'équipement et d'amélioration, puis d'entretien du patrimoine commun. S'appuyant sur une étude systématique du texte et du langage des *reformationes* du conseil de ville, la communication examinera les échanges du gouvernement urbain avec la population administrée et les confrontera aux réalisations matérielles telles que les restitue l'archéologie contemporaine.

---

## Une nouvelle « gabonité » à se faire : le Gabon soixante-quatre ans après l'Indépendance

Pierre François JULIEN

Professeur agrégé de philosophie au Lycée français Victor-Hugo, Marrakech, Maroc

Le 30 août 2023, un coup d'État se produit au Gabon, à l'issue de l'annonce, décevante, des résultats des élections. Monsieur Oligui Nguema prend le pouvoir et instaure un gouvernement provisoire : le CTRI, Comité pour la transition et la restauration des institutions. On

appelle depuis ce coup d'État un « coup de liberté », soit depuis Libreville, soit depuis les instances internationales. Le lexique employé est inédit, comme est imprévue la situation politique. Les représentants politiques affirment, ou réaffirment la souveraineté nationale du Gabon, l'identité du peuple gabonais, dans un complexe de relations internationales avec les pays africains, mais aussi avec les autres, anciennes puissances coloniales ancrées dans le territoire et dans les mémoires. Dans ce contexte politique éminemment réformateur, il est pertinent de voir le réseau d'homologies et d'écart entre le lexique politique officiel, les résurgences des mythes d'origine de la « gabonité » et les pratiques signifiantes pour cette identité de conservation et d'entretien des rites, anciens ou non, qui fondent les conduites ethniques que subsume le territoire.

9H30

HÔTEL DUPANLOUP  
SALLE DE LECTURE

## RECONSTRUIRE ET REFONDER DANS DES SITUATIONS DE MIGRATIONS ET D'EXIL

PRÉSIDENCE

### Tiphaine BARTHÉLÉMY

Professeure émérite en anthropologie et sociologie  
à l'université de Picardie - Jules-Verne

Association française d'ethnologie et d'anthropologie, Association of Critical Heritage Studies, Res patrimoine, Société d'ethnologie française, Société internationale d'ethnologie et de folklore  
Membre du CTHS, présidente de la section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales

### Alexandre HERLEA

Professeur émérite des universités, membre du Conseil scientifique du Centre international de formation européenne (CIFÉ)

Académie des belles-lettres, sciences et arts de La Rochelle,  
Académie internationale d'histoire des sciences,  
Académie internationale d'histoire des sciences – France,  
La maison roumaine, Société française d'histoire des sciences et des techniques, Société internationale d'histoire des techniques  
Membre émérite du CTHS, section Sciences, histoire et patrimoine des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle

---

## Présences mémorielles en exil en France : la reconstruction de la mémoire émiettée de l'artiste tunisienne Habiba Messika (1930-2023)

Faten BOUHRARA

Doctorante en histoire, archéologie et patrimoine  
à la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de Manouba,  
Laboratoire Régions et ressources patrimoniales de Tunisie

Habiba Messika, comédienne, cantatrice et danseuse juive née en 1903, dans la Hara (ghetto) de Tunis. Femme libre et artiste douée, elle fait une montée vertigineuse au cours des années 1920 et attire autour d'elle de nombreux fans en Tunisie, France, Allemagne, Égypte. À l'aube du 21 février 1930, alors qu'elle dormait dans un sommeil profond, Mimouni, un amant désespéré, entre dans sa chambre, asperge son corps d'essence et la brûle par le feu. La diva ne résiste pas à ses brûlures, elle est partie subitement, mais son parcours et ses traces réels ou imaginaires sont toujours présents, donnant lieu à un processus mémoriel multiforme qui résiste au temps, plus de 90 ans après son décès. Notre recherche consiste à collecter, suivre et interpréter un parcours fabuleux toujours présent dans la mémoire collective en Tunisie, mais également dans les lieux de présence de la diaspora juive tunisienne notamment en France et en Israël. Nous présenterons des exemples de la résurgence des traces de la mémoire de Habiba Messika en France. Nous allons interpréter trois exemples de la présence d'une mémoire émiettée : le livre de Jeanne Faivre d'Arcier, *La brûlure du péché*, paru en 1997, le film de Sarah Benillouche sorti en 2012, intitulé *Ciao Habiba* et enfin le spectacle musical présenté par la compagnie musicale Transmosaïk en 2023 dans le cadre du festival Confluences.

---

## Du traditionnel au moderne : transformations architecturales et sociétales dans la communauté amazigh

Redouane BOUGTIB

Doctorant en anglais à l'université Ibn Tofail, Kenitra, Maroc

Cette communication explore la transition de la communauté amazigh d'un mode de vie traditionnel basé sur la tente à la vie dans des maisons modernes, avec un accent particulier sur la province de Khemisset. Il

explore les changements sociétaux et architecturaux vécus dans cette région, y compris la transformation du mode de vie urbain traditionnel au mode de vie urbain moderne. Il vise à déterrer des transitions sociales telles que la migration et l'éducation, ainsi que leur impact sur une communauté qui était autrefois nomade et dépendante des tentes. Les tentes, autrefois un symbole traditionnel et social au sein de la tribu, ont été remplacées par des maisons modernes, facilitées par des conditions socio-économiques. L'étude se penche sur les facteurs historiques, culturels et environnementaux propulsant ce changement, en soulignant l'impact sur les communautés amazigh et leur environnement construit. Cette étude est basée sur dix-huit mois de travail de terrain dans la province de Khemisset, y compris le cercle d'Oulmas et la ville de Khemisset. La collecte de données a impliqué l'archivage de vieilles et nouvelles cartes, d'images satellites et de photos de maisons, créant un récit visuel de la transformation urbaine, et menant des entretiens semi-structurés avec les habitants locaux. Les entretiens, menés dans la variante du Moyen Atlas de Tamazight, ont été enregistrés avec consentement, transcrits et traduits en anglais. En conséquence, ce travail de terrain a permis l'observation des changements aux niveaux urbain, rural et social, leur impact sur l'identité amazigh, et une comparaison des changements architecturaux entre les zones rurales et urbaines. Cette communication examine l'impact multifacette de cette évolution, qui englobe des dimensions sociales, culturelles, environnementales et architecturales, sur les nouvelles perceptions des espaces urbains et non urbains par les locaux et les visiteurs.

---

## **La reconstruction de l'observatoire astronomique de Nicolae Donitch, site culturel, connu dans l'histoire de l'astronomie**

**Magdalena STAVINSCHI**

Astronome, chercheuse honoraire à l'Institut astronomique de l'Académie roumaine, membre du Comité roumain de l'Union internationale d'histoire et de philosophie des sciences et de la technologie  
Union astronomique internationale

**Alexandru CORDUNEANU**

Poète, publiciste, administrateur de Fundatia Heritage 21 (Moldavie)

Sur la rive droite du Dniestr, près de la frontière entre la République de Moldavie et l'Ukraine, se trouvent les

ruines d'un manoir et d'un observatoire astronomique qui ont appartenu, jusqu'à l'occupation de la Bessarabie par l'Armée rouge à la suite du pacte Hitler-Staline de 1939, à Nicolae Donitch, l'un des plus grands astronomes du XX<sup>e</sup> siècle. Celui-ci, après la Deuxième Guerre mondiale, s'est réfugié en France, et dans les archives du CNRS se trouve des informations sur son activité que nous avons utilisées. Il est connu pour être le détenteur du record d'observations d'éclipses du Soleil, et l'un des fondateurs de l'Union astronomique internationale. Dans notre communication, après la présentation de la vie et de l'œuvre de Nicolae Donitch, l'accent est mis sur le projet de reconstruction de son observatoire astronomique aujourd'hui en République de Moldavie, ancienne république soviétique, pays candidat à l'intégration dans l'Union européenne, convoité par la Russie de Poutine.

---

## **Reconstruire sur les pas des ancêtres, au-delà de l'Holocauste : revenir, mémoire et nostalgie d'Israéliens d'ascendance juive germanique en Allemagne contemporaine**

**Emma BARRETT FIEDLER**

Postdoctorante en anthropologie CNRS/Max-Planck, chercheuse associée au Centre Marc Bloch (Berlin)

Mon projet de recherche actuel observe les migrations de retour de ressortissants israéliens en Allemagne (Berlin), dont ceux d'ascendance allemande, ayant hérité par le sang de la nationalité de leurs ancêtres grâce à une loi du retour visant à réparer l'exil forcé de leurs ascendants juifs. Que signifie s'installer dans le pays de ses anciens bourreaux ? L'objectif de cette recherche ethnographique, essentiellement qualitative et s'inscrivant dans une perspective sensible du fait migratoire, est d'explorer les motivations, les conséquences psychiques et affectives de ces migrations, ainsi que les enjeux identitaires complexes liés à l'héritage de la nationalité allemande pour les personnes et familles concernées. En ne se cantonnant pas à l'interrogation des affects et processus d'identification actuels de la diaspora israélienne dans ce pays, mon cadre théorique autour de la nostalgie migratoire m'amène à considérer les mémoires juives germaniques en auscultant le rapport entretenu par mes enquêtés avec le passé de la judéité germanophone - dont la mémoire de cet effondrement que constitue l'Holo-

causte, mais sans s'y limiter. Beaucoup de mes enquêtés sont en quête de traces de la vie de leurs ancêtres en Allemagne avant 1933.

## **Reconstruire un ancrage local : les Portugais et le culte de sainte Solange**

**Guillaume ÉTIENNE**

Maître de conférences en anthropologie à l'université de Tours,  
membre du laboratoire Cités, territoires, environnement et sociétés  
(UMR 7324, CITERES)

Société internationale d'ethnologie et de folklore

Membre du CTHS, section Anthropologie sociale, ethnologie et  
langues régionales

Le culte de sainte Solange est, depuis le IX<sup>e</sup> siècle, célébré dans le village de Sainte-Solange (Cher) et le diocèse de Bourges, notamment par un pèlerinage annuel à la Pentecôte. Depuis les années 1960, de nombreux Portugais installés dans la région ont adopté la sainte et son culte. Ils participent au pèlerinage où une place leur est faite dans le cortège le matin mais aussi l'après-midi consacré aux démonstrations de folklore portugais. À partir des années 1980, ils participent également à l'organisation de l'événement. Le culte est depuis intimement lié à la présence portugaise à tel point qu'ils en sont désormais tenus comme les sauveurs. Cette communication envisagera la manière dont, après la migration, les migrants portugais et leurs descendants expliquent leur présence, notamment en reconstruisant une généalogie spirituelle avec la sainte. Il s'agira plus largement de questionner la façon dont un ancrage local est reconstruit en situation post-migratoire.

**9H30**

**HÔTEL DUPANLOUP  
CHAMBRE DE L'ÉVÊQUE**

## **POIDS DU PASSÉ, RÉEMPLOI ET RECONSTRUCTION – PARTIE 1**

**PRÉSIDENTE**

**Jean-Pierre GÉLY**

Docteur habilité à diriger des recherches en sciences de la Terre,  
chercheur associé au Laboratoire de médiévistique occidentale de  
Paris (LAMOP, UMR 8589, université Paris I - Panthéon-Sorbonne),

membre du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel d'Île-de-France, membre du Comité régional de la biodiversité d'Île-de-France

Association des géologues du bassin de Paris, Groupe d'étude et de recherche sur les macrofaunes du Cénozoïque, Groupe d'études scientifiques des carrières et des applications du souterrain, Groupe français d'étude du Jurassique, Société amicale des géologues amateurs, Société française d'étude des souterrains, Société géologique de France

Membre du CTHS, section Sciences, histoire et patrimoine des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle, président de la Commission de publication

---

## Reconstruire les reconstructions : l'Iseum de Pompéi et le temple de Zeus Kasios de Péluse

Jean-Yves CARREZ-MARATRAY

Professeur d'histoire et d'archéologie des mondes grecs classiques et hellénistiques à l'université Paris XIII - Sorbonne - Paris-Nord, membre du laboratoire PLÉIADE (EA 7338)

Société des professeurs d'histoire ancienne de l'Université, Société française d'archéologie classique, Société française d'égyptologie

Membre du CTHS, ancien président de la section Sciences de l'Antiquité

En 62 apr. J.-C., un séisme endommagea gravement Pompéi, dix-sept ans avant sa destruction finale par l'éruption du Vésuve de 79. Parmi les bâtiments de la ville, le temple d'Isis fut le premier à être reconstruit *a fundamento* par Numidius Popidius Celsinus. En 130, c'est le temple de Zeus Kasios de Péluse, au Sinaï, qui fut reconstruit à l'identique et, lui aussi « depuis les fondations ». Seules en ont survécu quelques colonnes abandonnées et trois inscriptions grecques qui permettent de reconstituer la façade de son naos. Or, chose inattendue concernant deux temples si éloignés l'un de l'autre géographiquement, nous constatons qu'ils sont totalement identiques ! C'est parce que l'Iseum de Pompéi fut reconstruit, après 62, à l'imitation exacte du temple de Zeus Kasios de Péluse dont l'image se trouvait représentée devant lui, sur un mur qui avait, lui, échappé au séisme.

---

## Mouvements de redistribution du patrimoine architectural antique dans le monde médiéval musulman : le cas de l'Égypte

Hélène FRAGAKI

Enseignante vacataire en archéologie à l'Institut catholique de Paris, Mercator Fellow à l'Universität d'Augsburg (Allemagne)

Société française d'archéologie classique

Le réemploi d'éléments architecturaux antiques est un phénomène largement répandu dans le monde médiéval musulman. Si plusieurs études de cas, focalisées sur des édifices spécifiques qui réincorporent des pièces préislamiques, ont déjà été effectuées, la restructuration d'ensemble du paysage architectural et urbain générée par de telles pratiques n'a pas été abordée dans la bibliographie moderne. L'exemple de l'Égypte est significatif à ce propos : après la conquête arabe, la récupération de matériel de construction plus ancien s'observe près des sites majeurs des époques gréco-romaine et byzantine ; mais on remarque en même temps un mouvement massif vers les nouveaux centres du pouvoir, notamment d'Alexandrie, dont le déclin progressif l'a transformée en une grande étendue de ruines, vers Le Caire. Cette refonte de l'héritage bâti, qui s'en trouve redistribué et réapproprié, incite à élargir le terrain des recherches pour aboutir à un aperçu comparatif et global de telles mutations.

---

### **L'évocation du passé dans l'architecture religieuse du début du XII<sup>e</sup> siècle : questionnements autour de la notion d'« historicisme »**

**Pierre MOYAT**

Doctorant contractuel à l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne, membre du centre de recherche Histoire culturelle et sociale de l'art (HiCSA, ED 441)

Société française d'archéologie, Société historique de Bar-sur-Aube et du pays baraldin

Au début du XII<sup>e</sup> siècle, un vaste courant architectural austère, qualifié d'historiciste, voit le jour dans plusieurs régions de la France actuelle. Si ce phénomène est bien connu pour les fondations des nouveaux ordres religieux, en quête de réforme, il l'est beaucoup moins lorsqu'il concerne la reconstruction d'églises paroissiales. Avec l'exemple des églises de Dangeau et de Thimert (Eure-et-Loir), nous interrogerons cette notion d'« historicisme » : ressourcement dans les formes du passé, certes, mais dans quelle mesure ce processus est-il conscient, souhaité et porteur d'un sens réformateur lors de la mise en chantier de ces prieurés-cures bénédictins ? Aussi, quelle part doit-on donner à la volonté d'évoquer le passé, peut-être parfois exagérée, face à celle, plus pragmatique, des contingences extérieures que sont la subjectivité, le poids des modèles et des savoir-faire régionaux ou encore celui

des contraintes économiques et géologiques inhérentes au processus de reconstruction ?

---

## **Réhabiliter le patrimoine et/ou « inventer la métropole » : les projets en cours du fort de Romainville (Les Lilas, Seine-Saint-Denis)**

Géraldine DJAMENT-TRAN

Maîtresse de conférences en géographie à l'université de Strasbourg, membre du laboratoire Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (SAGE, UMR 7363), associée à l'Équipe interdisciplinaire de recherches sur le tourisme (EIREST, Université Paris I - Panthéon-Sorbonne)

Cette communication de géographie sociale porte sur le fort de Romainville, situé aux Lilas, haut lieu de mémoire de la Résistance documenté par les travaux de l'historien Thomas Fontaine mais non connu du grand public. Deux projets en cours concernent ce site militaire actuellement inaccessible qui doit être cédé à la municipalité : un musée des femmes résistantes et un « écoquartier » « Grands Lilas » issu de la consultation d'urbanisme « Inventons la métropole du Grand Paris » de 2017. Sur la base du dépouillement d'archives municipales récentes et d'entretiens semi-directifs, nous nous proposons d'analyser la façon dont ces deux projets s'articulent mais sont aussi susceptibles de s'opposer, et comment ils visent à réhabiliter, visibiliser et re-construire (et/ou en partie à déconstruire) le patrimoine matériel et immatériel du fort.

9H30

ACADO

## **RÉFORME ET REFONDATION POLITIQUES – PARTIE 1**

PRÉSIDENTE

Pour plus d'informations, consultez le site [cths.fr](http://cths.fr), rubrique « Congrès annuel »

---

## **L'étrange décret d'Horemheb (XVIII<sup>e</sup> dynastie/ vers 1343 av. J.-C.) : une tentative de réforme dans l'Égypte pharaonique**

Catherine CHADEFAUD

L'inscription d'une haute stèle de granit, dégagée au temple d'Amon de Karnak en 1882, expose les volontés du Pharaon. Le préambule proclame la nécessité de réaliser la justice dans le pays, d'écraser le mal et de détruire l'iniquité. Le texte déroule un programme de réformes ponctuelles destinées à améliorer la situation de la population, citadins et paysans. Horemheb s'oppose à l'acquisition abusive de bateaux ou de serviteurs appartenant à des particuliers. Il veille à corriger la vénalité des juges. De surcroît il souhaite réorganiser le service de la garde royale au palais. Nous examinerons ces différentes mesures sous l'angle socio-économique. Cette volonté normative intervient après des troubles politiques. Horemheb, militaire de carrière, tente dans un contexte international difficile d'établir sa légitimité dans la dynastie affaiblie. Il entend rallier toute la population.

---

## **La pratique diplomatique d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène : refonder la puissance impériale dans un monde méditerranéen marqué par l'expansion de l'Occident**

Victor BRISSOT

Chargé de travaux dirigés en histoire à Sorbonne Université

La fin du XI<sup>e</sup> siècle est un moment crucial de la reconfiguration géopolitique de l'espace méditerranéen. Byzance fait alors face à une menace normande particulièrement hostile qui oblige Alexis Comnène à concentrer ses efforts militaires sur la partie occidentale de son territoire. Avec la croisade, les autorités byzantines vont devoir, dans l'urgence, reconfigurer la manière d'entrer en contact avec les Occidentaux. Que cela soit dans ses liens plus personnels avec les chefs croisés ou dans la construction d'une stratégie matrimoniale européenne, le règne d'Alexis I<sup>er</sup> apparaît comme une véritable réforme diplomatique. Ces évolutions s'inscrivent dans la politique de restructuration interne que connaît l'aristocratie byzantine. La reconfiguration de l'élite autour de la famille Comnène, qui sous-entend un renforcement du lien personnel avec le souverain, préfigure cette diplomatie, qui fait de l'empereur Alexis, puis de ses successeurs, des acteurs incontournables de la chrétienté.

---

## Refonder l'Empire byzantin à la fin du VII<sup>e</sup> siècle ou la survie de l'Empire

Élisabeth MALAMUT

Professeure émérite d'histoire médiévale de l'université Aix-Marseille  
Comité français des études byzantines, Société des historiens  
médiévistes de l'Enseignement supérieur public

Membre émérite du CTHS, section Histoire et  
philologie des civilisations médiévales

Il s'agira d'examiner comment l'Empire byzantin qui a failli s'effondrer et se désagréger sous le choc de l'Islam a finalement survécu, sur quelles bases s'est effectuée la refondation et quels furent les mécanismes responsables de cette survie paradoxale.

---

## 1848 : la refondation de la République de Venise par Daniele Manin vue par les historiens français du XIX<sup>e</sup> siècle

Pascal BARRAILLÉ

Docteur en histoire, professeur en lycée professionnel au centre pénitentiaire de Seysses (Haute-Garonne)

La République de Venise s'effondre le 12 octobre 1797. Elle appartient désormais aux Français puis aux Autrichiens. Lors de l'année 1848, celle du printemps des peuples, Venise entre en résistance. Dans ce contexte d'une Europe en ébullition, la République de Venise renaît grâce à un avocat : Daniele Manin. Durant dix-huit mois, il lutte contre les Autrichiens et devient l'acteur, avec Niccolò Tommaseo de la refondation de la République de Venise dont il sera le président. Pour mener à bien son projet, il convoque certains aspects du mythe de la Sérénissime. Cette insurrection est relayée dans les cercles historiques et politiques français. Après avoir évoqué l'événement, nous nous interrogerons sur la place et les enjeux de cette refondation de la République de Venise en 1848 dans l'historiographie française du XIX<sup>e</sup> siècle.

## REFONDER LES SAVOIRS : CAS DES RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> SIÈCLES)

### PRÉSIDENTE

Pour plus d'informations, consultez le site [cths.fr](http://cths.fr), rubrique « Congrès annuel »

---

### L'enseignement donné aux jeunes filles (1880-1920) : des limitations institutionnelles et des avancées sociales

Évelyne BARBIN

Professeure émérite des universités en histoire des sciences et des techniques

International Study Group on Relations between History, Mathematics and Pedagogy, Société des amis du musée, de la bibliothèque et de l'histoire de l'École polytechnique, Société mathématique de France

Membre émérite du CTHS, section Sciences, histoire et patrimoine des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle

La loi Camille Sée de 1880 crée des lycées de jeunes filles, mais les programmes n'y sont pas les mêmes que dans ceux des garçons. En particulier, l'enseignement des mathématiques y est très réduit et il n'y a pas de cours de latin, ce qui ne permet pas une préparation au baccalauréat. Des enseignantes de lycées protestent dès 1884, sans que cela n'entraîne une discussion d'importance. Le débat s'ouvre en 1910, après que des jeunes filles aient réussi le baccalauréat et le concours d'entrée à l'École normale des garçons, et que ces avancées soient traitées dans des articles de presse par les conséquences qu'elles pourraient avoir sur la société. Un autre débat voit le jour dans des réunions de l'Association des professeurs de mathématiques, quand une jeune fille réussit en 1920 l'agrégation masculine de mathématiques. En 1924 et en 1960 des réformes des programmes du secondaire et de l'agrégation permettront à toutes de bénéficier d'avancées, à la fois individuelles et sociales.

---

## Les mathématiques modernes, une utopie sociale et politique

Frederike LIEVEN

Doctorante en histoire des sciences à Sorbonne Université

La modernisation de l'enseignement des mathématiques, réalisée en France sous l'égide de la Commission Lichnerowicz (1967-1973), n'est pas seulement motivée par des buts intramathématiques ; les réformateurs réfléchissent intensément au rôle des mathématiques dans la formation des jeunes. La connaissance des structures mathématiques doit permettre de mieux comprendre une réalité de plus en plus complexe. Mais il ne s'agit pas seulement de s'adapter à la société moderne : la démarche axiomatique est vue comme un entraînement à l'exercice de l'esprit critique. Ainsi, les mathématiques modernes donnent aussi les outils intellectuels pour transformer la société, ce qui leur vaut condamnation par des députés conservateurs en République fédérale d'Allemagne. Je voudrais montrer comment les réformateurs voulaient, par l'enseignement des mathématiques modernes, créer un homme nouveau, préparé à vivre dans un avenir encore inconnu et les critiques de ces conceptions.

---

## Lobbying scientifique et (re)construction d'une discipline : des « mathématiques appliquées » à la « science informatique » (1950-1990)

Pierre-Éric MOUNIER-KUHN

Historien, chargé de recherches CNRS, Sorbonne-Université, Centrale Supélec

Association pour l'histoire des télécommunications et de l'informatique, Société française d'histoire des sciences et des techniques, Société d'horticulture de Touraine, Aconit - Conservatoire de l'informatique et de la télématique

Membre émérite du CTHS, section Sciences, histoire et patrimoine des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle

En 1950 un « vœu » plutôt impératif émanant de l'industrie électrique suscite en France une modernisation de l'enseignement des mathématiques appliquées. Sept ans plus tard un comité de scientifiques et d'industriels, au sein du Conseil supérieur de la recherche scientifique et du progrès technique (CSRSPT), recommande au minis-

tère de l'Éducation nationale de créer des chaires universitaires en analyse numérique, qui ajouteront bientôt « programmation » à leur intitulé. Dix ans après, la réforme Fouchet crée des maîtrises d'informatique et d'automatique, établissant de nouvelles disciplines auxquelles la loi Faure en 1968 ouvrira bientôt la possibilité de se constituer en départements. Des réformes de contenus ont ainsi débouché sur la construction institutionnelle de disciplines, dont la scientificité restera toutefois discutée. On analysera cette suite d'actions militantes suivies de réformes, dans leur contexte académique, économique et politique national et international.

---

## **Les unions scientifiques, le Conseil international pour la science (ICSU) et l'Unesco pour « une attaque massive contre l'ignorance » : le cas des sciences physiques dans les années 1960, approche internationale et regards sur la France**

Danielle FAUQUE

Professeure agrégée de sciences physiques, docteure en histoire des sciences, chercheuse associée au Groupe d'histoire et de diffusion des sciences d'Orsay (GHDSO-EST, université Paris-Saclay)

Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne/Fédération des sociétés historiques de Bretagne, Société française d'histoire maritime, Société française d'histoire des sciences et des techniques, Société chimique de France, Académie internationale d'histoire des sciences – France

Membre émérite du CTHS, section Sciences, histoire et patrimoine des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle

Au début des années 1960, l'Unesco projette de développer l'enseignement scientifique pour « lutter contre l'ignorance ». Les unions internationales dans le cadre de l'ICSU sont sollicitées. Plusieurs enquêtes sont lancées. Aux États-Unis, le projet PSSC (Physical Science Study Committee), en Grande-Bretagne, le projet Nuffield, et, en France, le projet Lagarrigue proposent des voies modernes d'enseignement des sciences physiques dans leurs pays respectifs. Après un exposé général sur le contexte de cette époque, nous voudrions ici plus particulièrement porter un regard sur les propositions faites en chimie, dont deux volumes témoignent du changement : *Tendances nouvelles de l'enseignement de la chimie* (E. Carmell, dir.), publiés en 1967 et 1969 par l'Unesco en coopération avec le Comité international pour l'enseignement de la chimie de l'Union internationale de chimie pure et appliquée (IUICPA-

IUPAC), pour une « réorganisation de l'enseignement des sciences selon des critères modernes, rationnels et fonctionnels ». Nous voudrions ici analyser ces volumes, et voir si les réformes en cours en France y ont été sensibles.

## **La démocratisation de l'enseignement en Haïti : une approche anthropologique des enjeux, défis et perspectives pour la construction nationale**

**Milius GUERRIER**

Étudiant en maîtrise à l'Université fédérale de Pará (Brésil), membre du Programa de conexoes de saberes, enseignant au Lycée Charlemagne Peralte de Sainte-Suzanne (Haïti), professeur à l'Institut supérieur de recherche et de la formation (ISREF)

Cette communication traite de l'importance de la démocratisation dans l'éducation en Haïti, en soulignant que l'égalité d'accès à l'éducation est essentielle pour le développement individuel et collectif du pays. L'étude anthropologique proposée vise à analyser les inégalités historiques liées à l'accès à l'éducation, qui ont entravé le progrès de la société haïtienne. Le manque d'infrastructures adéquates dans l'extrême nord du pays, la pénurie d'enseignants qualifiés et le fossé entre les zones urbaines et rurales sont quelques-uns des défis à relever. Pour surmonter ces obstacles, l'étude propose d'investir dans la formation des enseignants, d'adapter les programmes éducatifs aux besoins locaux et d'intégrer les technologies éducatives. En se concentrant ainsi, ces mesures visent à promouvoir une éducation de qualité et équitable dans tout le pays, contribuant ainsi à la construction identitaire, physique et sociale de l'avenir national d'Haïti.

**9H30**

**MAIRIE SALLE MÜNSTER**

## **RÉFORMER LES INSTITUTIONS – PARTIE 1**

**PRÉSIDENTE**

**Olivier MATTÉONI**

Professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne

Association française pour l'histoire de la justice,  
Société de l'École des chartes, Société de l'histoire de France,

Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public, Société nationale des antiquaires de France  
Membre du CTHS, président de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales, président scientifique du Congrès

### **Ghislain BRUNEL**

Directeur des publics des Archives nationales  
Société de l'histoire de France  
Membre du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

MARDI 15 AVRIL

9H30

MAIRIE SALLE MÜNSTER

---

## **Une pierre angulaire de la *reformatio regni* : le serment des gens du roi (milieu XIII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle)**

### **Vincent MARTIN**

Professeur agrégé d'histoire du droit, responsable du thème « Justice » au Centre universitaire rouennais d'études juridiques (CUREJ, EA 4703), président de la section O3 (Histoire du droit et des institutions) à l'université de Rouen Normandie

À partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, dans le royaume de France, la volonté de la Couronne d'opérer la *reformatio regni* se traduit par divers textes qui cherchent à encadrer l'action des officiers royaux pour prévenir les abus et mieux les sanctionner. Au cœur de cette politique réside l'institutionnalisation d'un serment imposé aux gens du roi à divers niveaux de l'administration royale. En se focalisant sur le temps fondateur des derniers Capétiens directs (milieu XIII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle), on reviendra principalement aux sources normatives pour mettre en lumière les modalités et le contenu des serments prêtés. On tâchera de mieux saisir l'importance que cette formalité revêtait alors et, éclairé par les travaux déjà réalisés autour des textes réformateurs comme ceux de Gérard Giordanengo ou Marie Dejoux, on s'efforcera de mieux comprendre les enjeux de ces serments destinés à imposer une éthique cohérente avec les impératifs du ministère royal.

---

## **La réforme des institutions et le triomphe de la monarchie autoritaire en Catalogne (1472-1498)**

### **Marc SÉRIAUX**

Doctorant en histoire des mondes antiques et médiévaux méditerranéens à l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne, membre du laboratoire Orient & Méditerranée (UMR 8167, CNRS)  
Diwan - Association des doctorants en histoire des mondes musulmans médiévaux

La guerre civile catalane (1462-1472) est la conséquence d'une crise sociale, économique et surtout, institutionnelle qui caractérisait la société catalane du XV<sup>e</sup> siècle, divisée entre deux partis : la *Biga* et la *Busca*, qui se disputaient le contrôle de la municipalité barcelonaise et la Députation du Général, les principaux organes politiques de la principauté. En 1462, Jean II, roi d'Aragon, accusé de tyrannie, provoque le soulèvement d'une partie de la Catalogne sur laquelle il entend rétablir sa légitimité. Au lendemain de la victoire du roi, et surtout, dès l'avènement au trône aragonais du prince héritier, Ferdinand, en 1479, une politique de réforme des institutions catalanes, au cœur du conflit entre la *Biga* et la *Busca*, est entreprise. Par la reconstruction des relations politiques, Ferdinand II entend non seulement rétablir l'autorité royale en Catalogne, mais consolider les fondements d'une monarchie autoritaire qui se dresse en arbitre, au-dessus des disputes politiques.

---

## Les réformes administratives des souverains de Navarre (années 1490-années 1560)

Dénes HARAI

Docteur en histoire de l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne, ingénieur d'étude chargé du suivi de projets au laboratoire Identités, territoires, expressions, mobilités (ITEM), université de Pau et des pays de l'Adour  
Société Henri IV, Société de l'histoire de France, Société des sciences, lettres et arts de Pau et du Béarn, Centre d'étude du protestantisme béarnais,

Álvaro ADOT LERGA

Professeur assistant en histoire médiévale à l'Universidad Complutense de Madrid, Espagne

À la lumière des résultats issus des recherches menées dans le cadre du projet ANR AcRoNavarre (Actes royaux de Navarre), cette communication fera le point sur l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des réformes administratives des souverains de Navarre de la dynastie des Foix-Albret-Bourbon dans leurs possessions souveraines (Navarre et Béarn) concernant l'administration de la justice et des finances à l'époque de la stabilisation du royaume de Navarre sous le règne de Catherine de Foix et Jean III d'Albret, la réorganisation institutionnelle sous le règne d'Henri II d'Albret, après l'installation de la famille royale au nord des Pyrénées au lendemain de la perte de la Haute-Navarre et les tentatives de reconquête infructueuses (1512-1521), ainsi que la modernisa-

tion réalisée sous le règne de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon en s'inspirant des pratiques françaises parallèlement à la transformation progressive du Béarn en État protestant.

## **Du passé au futur : les mutations de la réforme dans la sphère politique française du début du XVIII<sup>e</sup> siècle**

Laurent LEMARCHAND

Maître de conférences en histoire moderne à l'université de Rouen Normandie

Le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, entre Siècles des Dévots et des Lumières, connut un retournement complet en matière de réforme politique. À sa conception réactionnaire qui veut reconstruire le passé contre le présent se mêlent de plus en plus des perspectives progressistes qui orientent par la réforme le présent performatif vers l'avenir. C'est déjà le cas durant la seconde partie du règne de Louis XIV, avec le roi lui-même qui participe à Versailles à un véritable « esprit de réforme », avec Vauban, Fénelon... Cela s'accroît nettement avec la Régence qui change d'ailleurs de statut : de parenthèse faible et sans conséquence, elle devient le temps privilégié de l'expérimentation et d'une refondation rénovatrice. La Régence, en rupture proclamée en 1715 avec le passé décrié, va même devenir révolution, la « première révolution » du nouveau siècle selon Michelet. Réforme, reconstruction, refondation, rénovation, révolution... : au début du XVIII<sup>e</sup> siècle on semble bien y perdre ainsi son latin...

**14H00**

**HÔTEL DUPANLOUP SALLE EUROPE**

## **RÉFORME ET REFONDATION : LES ACTEURS – PARTIE 2**

**PRÉSIDENTE**

Stéphane BLOND

Maître de conférences en histoire moderne à l'université d'Évry-Val d'Essonne, chercheur rattaché au laboratoire Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHES)  
Société archéologique de Touraine, Amis du pays lochois, Association d'histoire des sociétés rurales, Association française d'histoire économique, Association des historiens modernistes

des universités françaises, Vieilles maisons françaises  
Membre du CTHS, vice-président de la section  
Sciences géographiques et environnement

---

## **Georges Picot (1838-1909), un théoricien oublié de la réforme sociale ?**

**Walter BADIER**

Maître de conférences en histoire à l'université d'Orléans, Secrétaire  
général du Comité d'histoire parlementaire et politique (CHPP)

Georges Picot (1838-1909) occupe une position tout à fait singulière dans l'antichambre des lieux du pouvoir de la Troisième République. Ne parvenant pas à se faire élire au Palais-Bourbon, il débute une carrière académique de premier plan et devient une personnalité incontournable de la « nébuleuse réformatrice » (Topalov) en s'engageant dans une myriade de sociétés savantes et philanthropiques. Pour Jean-François Sirinelli, « Picot avait la stature d'une sorte de guide intellectuel et moral, admirable par ses réussites académiques, l'abondance de son œuvre, la fermeté de son caractère [...]. Le zèle déployé et l'intelligence des choix effectués restent impressionnants. » Cette communication a pour objectif d'étudier la pensée de Georges Picot sur la réforme sociale à travers ses nombreux écrits (ouvrages, brochures, articles et discours publiés), jusqu'alors négligés par les historiens.

---

## **Louis Kahn (1901-1974), réformateur de l'architecture moderne**

**Véronique RICHARD-BRUNET**

Docteure en histoire de l'art, enseignante  
Académie des sciences, arts et Belles Lettres de Mâcon, Société de  
l'histoire de l'art français, Association Dijon, histoire et patrimoine

Les monuments et édifices qui marquent la vaste fresque de l'humanité sont définis par l'historien de l'art Henri Focillon comme une « série de couches juxtaposées et superposées ». Ainsi, dès la fin du XIX<sup>e</sup>, avec l'industrialisation des villes, les paysages sont modifiés. L'architecture dite moderne donne lieu à des mutations de grande amplitude, avec la construction de bâtiments au style fonctionnaliste source d'une forme d'aliénation. Un architecte américain, Louis Khan (1901-1974), auteur d'une réflexion nouvelle, affirme que les formes ont le pouvoir d'induire des comportements et s'oppose au stéréo-

type moderne, au principe selon lequel la forme suit la fonction. Ainsi, s'emploie-t-il à réformer, et refonder les principes de l'architecture moderne. Nous évoquerons comment la pensée de Louis Khan s'est acheminée vers la quête de formes archétypiques, capables d'évoquer des usages multiples dans des réalisations incitant à la communication et à la recherche de sens.

---

## **Du progrès à la civilisation, Guizot et l'Académie des sciences morales et politiques : rétablir une institution, réformer une épistémologie, fonder une pratique scientifique**

**Marie DUPOND**

Historienne des sciences et des techniques, éditrice, chargée de la valorisation des archives Guizot (Association François Guizot/plateforme EMAN, Thalim/ENS-CNRS)  
Association François Guizot

En considérant l'histoire des institutions scientifiques, celle de l'Académie des sciences morales et politiques conduit à interroger les conditions et le processus de sa création en 1832, après la révolution de Juillet 1830. L'action de Guizot en faveur de l'Académie des sciences morales et politiques est attachée à son ministère de l'Instruction publique. Les historiens de l'institution et les biographes de Guizot semblent hésiter en déterminant la nature de l'action de Guizot lors de la préparation du décret d'octobre 1832. S'agit-il d'une fondation ou d'une refondation ? Il faut alors déterminer la nature de ses liens avec la seconde classe de l'Institut de 1795, supprimée lors de la réforme de 1803. Il faut encore envisager la posture de Guizot en 1855 lorsqu'il est question d'une nouvelle réforme de l'Institution savante et de la réorganisation des domaines de connaissances sous Napoléon III. S'il faut envisager bien sûr les conditions politiques des péripéties institutionnelles des sciences morales et politiques, j'aimerais les inscrire dans le temps plus long de l'histoire des sciences et de leurs applications, pour observer les innovations épistémologiques proposées par Guizot. Il nous y invite en s'inscrivant lui-même dans l'histoire de l'idée de progrès, après d'Alembert et Diderot, lors de la publication en 1826 de son article « Encyclopédie » pour servir de « Discours préliminaire » à *L'Encyclopédie progressive ou collection de traités sur l'histoire, l'état actuel et le progrès des connaissances humaines*.

## Alain Decaux, fondateur et réformateur (1925-2016)

Thierry HALAY

Association d'histoire et d'archéologie du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris

On connaît Alain Decaux, dont on célébrera en 2025 le centième anniversaire de la naissance, pour ses émissions de radio et de télé et ses nombreux livres, mais il a eu aussi des actions significatives en matière de défense de l'enseignement de l'histoire et de promotion de la francophonie. Il est un fondateur, en défendant l'enseignement de l'histoire à l'école, menacée d'être remplacée dans les années 1970 par les « matières d'éveil ». Il est aussi en tant que ministre de la Francophonie un réformateur et un promoteur d'une langue française vivante et évolutive. Il utilise l'outil de la télévision afin d'étendre la diffusion de la langue française partout dans le monde en mettant en place une banque de programmes francophones et en réformant l'organisation de la chaîne TVS Monde pour renforcer sa qualité et son audience. Enfin, il soutiendra la réforme de l'orthographe de 1990 afin que la langue française évolue avec son temps.

14H00

HÔTEL DUPANLOUP SALON BLEU

## LA RECONSTRUCTION DES ÉDIFICES RELIGIEUX

PRÉSIDENCE

Daniel LE BLÉVEC

Professeur émérite d'histoire du Moyen Âge à l'université Paul-Valéry - Montpellier III

Académie des sciences et lettres de Montpellier, Académie des sciences, lettres et arts de l'Ardèche, Centre d'études historiques de Fanjeaux, Centre de recherches cartusiennes, Société archéologique de Montpellier, Société d'histoire religieuse de la France, Société Mabillon, Société nationale des antiquaires de France

Membre émérite du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

---

## Construction, reconstruction, réaménagements : la Grange des Beauvais de l'abbaye de Preuilly

François BLARY

Professeur d'histoire de l'art et d'archéologie du Moyen Âge à l'Université libre de Bruxelles, co-directeur du Centre de recherche en archéologie et patrimoine (CREA-Patrimoine), membre associé du Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (LAMOP, UMR 8589, CNRS) et du Centre Michel de Bouard - Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (CRAHAM, UMR 6273, CNRS/Université de Caen-Normandie)

Société historique et archéologique de Château-Thierry, Centre de recherche archéologique de la vallée de l'Oise, Société française d'archéologie, Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public, Société d'archéologie médiévale, moderne et contemporaine

Membre émérite du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

**Anne-Marie FLAMBARD HÉRICHER**

Professeure émérite d'archéologie et d'histoire médiévale de l'université de Rouen, membre associée au Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (CRAHAM, UMR 6273, CNRS/Université de Caen-Normandie) et au Groupe de recherche en histoire (GRHIS, EA 3831, Université de Rouen)

Association Annales de Normandie, Société des antiquaires de Normandie

Membre émérite du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

L'abbaye cistercienne de Preuilly, quatrième fille de Cîteaux, disposait d'un vaste réseau de granges établies en terre de Champagne, l'une d'elles particulièrement préservée est tout particulièrement remarquable. L'actuelle grange cistercienne dite Grange des Beauvais qui se présente comme un vaste bâtiment de 65 m de long à la couverture uniforme s'avère, avec l'avancée des recherches archéologiques, comme la résultante d'une multitude de réaménagements, et de réfections, justifiés par des changements de fonction successifs depuis la première construction, peu après la fondation de l'abbaye en 1116, jusqu'à la ferme qui occupait les lieux après la vente des Biens nationaux. L'étude du bâti et des sous-sols de cette construction atypique révèle des aspects importants dans l'évolution au long terme de l'économie monastique cistercienne. Cette communication tentera de retracer l'évolution de ce grand bâtiment à travers les fonctions successives qu'il a assumées.

---

## Rebâtir et fortifier une abbaye en temps de guerre : l'exemple des chanoines prémontrés d'Arthous (Landes), XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles

Stéphane ABADIE

Docteur en histoire médiévale, professeur d'histoire au Lycée Marie-Curie (Tarbes), membre de l'Institut de recherche sur l'architecture antique (IRAA, Université de Pau et des pays de l'Adour)

Société académique des Hautes-Pyrénées, Association Guillaume Mauran, Société Ramond, Bastides 64, Société de Borda, Centre d'études et de recherches prémontrées

Membre du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

L'abbaye prémontrée d'Arthous, au sud de l'actuel département des Landes, est placée à l'époque moderne dans un espace frontalier très disputé : conflit franco-espagnol, guerres de Religion, Fronde... Cette abbaye médiévale est incendiée et pillée vers 1570 et sa reconstruction comprend deux volets majeurs : le partage des espaces d'habitation entre les chanoines et l'abbé commendataire ; la fortification de l'ensemble du bâti, avec l'installation de galeries défensives, de fentes de tir adaptées à l'artillerie, d'un chemisage... partiellement conservés jusqu'à nos jours. Cette communication propose de présenter, en contextualisant ce site à l'échelle régionale, la méthode d'identification des indices de ces fortifications par l'archéologie du bâti et la géophysique, ainsi que la restitution partielle de cette abbaye, fortifiée à l'époque moderne, par une maquette numérique en 3D.

---

## Des dommages de la guerre (fin XVI<sup>e</sup> siècle) à la recomposition (fin XVII<sup>e</sup>) : l'église de l'abbaye Sainte-Catherine d'Apt

Marie-Claude LEONELLI

Adjointe au conservateur des monuments historiques en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Centre d'études d'histoire religieuse méridionale, Centre international de documentation et de recherche du Petit Palais d'Avignon

Après le bombardement de leur église, les chanoines de Sainte-Catherine décident en 1582 d'en céder une partie et de replier leurs célébrations sur une autre. La recomposition de ce volume est projetée et entamée en 1653, mais la construction d'un nouveau chœur ne peut se faire qu'à partir de 1675. Suivront la commande d'un retable monumental en 1676, de son grand tableau daté de 1677, de décors de gypserie, et un peu plus tard,

en 1692, celle de sept toiles peintes. La conservation des prix-faits, les blasons ou les signatures portés par les œuvres, permettent d'identifier les initiateurs et donateurs (l'évêque et l'abbesse), les artisans qui exécutent les travaux, et leurs provenances : les aires culturelles d'Avignon, d'Aix et des Alpes se croisent ainsi à Apt. La fidélité aux plans de 1653, et le vrai programme d'ensemble des années 1675-78, assurent au nouvel édifice une véritable unité intérieure, tandis que le remodelage du quartier alentour augmente l'intérêt de son emplacement.

---

## **Démanteler et remployer l'église médiévale de Saint-Sulpice dans le chantier de la nouvelle : essai de reconstruction d'un chantier des Temps modernes à Paris (1600-1800)**

**Léonore DUBOIS-LOSSERAND**

Enseignante-chercheuse à l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) Paris Val-de-Seine, membre de l'unité de recherche Environnements numériques, cultures architecturales et urbaines (EVCAU, ED 624)

**Gaël SIMON**

Enseignant-chercheur à l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) Paris Val-de-Seine, membre de l'unité de recherche Environnements numériques, cultures architecturales et urbaines (EVCAU)

Les églises paroissiales se reconstruisent souvent sur elles-mêmes et Saint-Sulpice à Paris n'y fait pas exception. Les maîtres du chantier ont décidé le maintien partiel de la structure de l'ancienne église qui n'a été que partiellement détruite. Ces vestiges n'ont été étudiés que par l'archéologue Théodore Vacquer à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le projet de recherche qui a débuté cette année, mené par une équipe pluridisciplinaire, a pour objectif à terme de restituer l'église médiévale. Cette contribution proposera un premier état d'avancement des recherches en se concentrant sur les éléments de liaison entre l'ancien et le nouveau bâti comme les voûtes en réemploi. Au-delà de la quête des traces, cette contribution veut dévoiler la chaîne opératoire de la démolition de l'antique édifice, simultanée à la construction des fondations du nouveau. L'étude combine des méthodes d'investigation comme l'archéologie du bâti, des analyses de matériaux, le tout croisé avec les sources manuscrites et nos connaissances du processus de construction des églises de cette période. Nous concentrerons plus particulièrement notre analyse pour comprendre les choix et les

modalités qui ont présidé à la démolition et au réemploi partiels au sein de la nouvelle construction.

## **Reconstruire l'abbaye de Clairvaux (fin XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle) : entre modernisation et expression de puissance par la pierre**

Édouard KLOS

Professeur agrégé d'histoire, doctorant en histoire moderne à l'université Lumière - Lyon II

Clairvaux est presque entièrement reconstruite entre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et les années 1780. Jusqu'aux années 1730, les travaux se concentrent à proximité de l'église. Ils visent à bâtir un nouveau logis abbatial intégré dans une véritable cour d'honneur au style classique. Le pouvoir de l'abbé s'expose ainsi à la vue des visiteurs. À partir des années 1740, Clairvaux détruit les bâtiments de vie communautaire, d'époque médiévale. Elle édifie en lieu et place un immense cloître aux dimensions hors normes, prolongé par un vaste réfectoire. Le projet de mausolée dédié à saint Bernard remplaçant l'autel médiéval montre enfin une tentative de recharge sacrale des lieux. L'abbaye s'inscrit pleinement dans le mouvement de grandes reconstructions monastiques du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle établit des bâtiments vastes, aérés mais cherche aussi à tenir son rang de première abbaye cistercienne et à exprimer par ce moyen sa puissance par la pierre. Notre démarche se veut comparative avec les choix de reconstruction des plus importantes abbayes françaises.

14H00

HÔTEL DUPANLOUP  
SALLE DE LECTURE

## **TABLE RONDE FRAGMENTATION, CONFLICTUALITÉ, DÉRÉGULATION : PEUT-ON REFONDER LA MONDIALISATION ET COMENT ?**

Patrick ARTUS

Économiste

Anton BRENDER

Professeur d'économie associé à l'université Paris-Dauphine

Pierre DOCKÈS

Professeur émérite d'économie à l'université Lyon III

**Jean-Luc GAFFARD**

Professeur émérite en sciences économiques

**Jean-Paul POLLIN**

Professeur émérite de l'université d'Orléans en droit et économie, membre du Laboratoire d'économie d'Orléans (LEO), président de l'Académie d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Orléans  
Association française de science économique, Académie d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Orléans

## **TABLE RONDE REFONDER LA MÉRITOCRATIE**

**Marc GUILLAUME**

Économiste et éditeur

**Hervé LE BRAS**

Démographe et historien

**François L'YVONNET**

Philosophe et essayiste

**14H00**

**HÔTEL DUPANLOUP  
CHAMBRE DE L'ÉVÊQUE**

## **POIDS DU PASSÉ, RÉEMPLOI ET RECONSTRUCTION – PARTIE 2**

**PRÉSIDENTE**

**Jean-Pierre GÉLY**

Docteur habilité à diriger des recherches en sciences de la Terre, chercheur associé au Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (LAMOP, UMR 8589, université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne), membre du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel d'Île-de-France, membre du Comité régional de la biodiversité d'Île-de-France  
Association des géologues du bassin de Paris, Groupe d'étude et de recherche sur les macrofaunes du Cénozoïque, Groupe d'études scientifiques des carrières et des applications du souterrain, Groupe français d'étude du Jurassique, Société amicale des géologues amateurs, Société française d'étude des souterrains, Société géologique de France  
Membre du CTHS, section Sciences, histoire et patrimoine des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle, président de la Commission de publication

---

## **Rupture et continuité : lecture de la frise romane et moderne de la cathédrale de Nîmes**

**Pascal TRARIEUX**

Conservateur du patrimoine honoraire

Académie de Nîmes, Musées Méditerranée

Suite aux guerres de Religion, la reconstruction de la cathédrale de Nîmes au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle s'inscrit dans une continuité médiévale, marquée par les ruptures de la Réforme. La façade présente une remarquable frise romane sculptée au XII<sup>e</sup> siècle, dont les premières scènes de la *Genèse* ont réchappé aux destructions de 1567 et 1621. Le choix formel de restitution de la partie disparue pose une première question. La technique, ni pastiche médiéval, ni classique ou baroque, pose une deuxième question. Une troisième question concerne le choix d'un programme : reconstituer celui disparu dont on aurait conservé la mémoire - respecter la source iconographique - donner à voir aux fidèles une nouvelle interprétation des textes. La dernière interroge l'iconographie, issue de modèles nordiques du XV<sup>e</sup> siècle, plus compatible avec l'éthique protestante.

---

### **Érudition et conscience patrimoniale : les Frères prêcheurs face aux destructions (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)**

**Haude MORVAN**

Maîtresse de conférences en histoire de l'art et archéologie à l'Université Bordeaux Montaigne, Institut Ausonius (UMR 5607)

Association des professeurs d'archéologie et d'histoire de l'art des universités

Comme d'autres congrégations religieuses versées dans l'étude, les Frères prêcheurs des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles ont intégré les vestiges matériels anciens dans une construction historique et mémorielle, à une époque où l'histoire se constituait en discipline, dotée de méthodes scientifiques d'analyse critique des textes et des vestiges. Dans le même temps, de nombreux couvents voyaient leur patrimoine disparaître, qu'il soit touché par les conflits (notamment les guerres de Religion) ou des projets de rénovation et de modernisation. Certains frères ont eu à cœur d'enregistrer le patrimoine condamné, d'en conserver une trace écrite. La communication s'intéressera aux modalités et aux enjeux de l'enregistrement du patrimoine disparu ou destiné à disparaître à partir de sources manuscrites produites à l'intérieur des couvents, en se focalisant en particulier sur trois études de cas : Naples, Lyon et Bordeaux.

---

## Le recyclage des navires naufragés dans l'architecture terrestre à travers les sources archivistiques et les exemples archéologiques (XVI<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle)

Pauline DUPONT

Doctorante contractuelle en archéologie à Nantes  
Université, membre du Centre de recherche en archéologie,  
archéosciences, histoire - Laboratoire de recherche  
archéologie et architectures (CReAAH, UMR 6566-LARA)

Cette communication s'insère dans une recherche doctorale plus large portant sur l'archéologie du recyclage et le devenir des navires naufragés et démantelés dans les sociétés littorales de l'arc atlantique français du XVI<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle. Elle s'intéressera d'abord, grâce à l'étude des sources archivistiques, au recyclage des éléments de navires à la suite du naufrage et du pillage effectué par la population littorale. Des exemples archéologiques de recyclage d'éléments de navires encore en place dans l'architecture terrestre seront ensuite évoqués. Il peut s'agir de mâts servant de poteaux, de bordés recyclés en pannes dans les charpentes, de membrures placées en linteaux de porte. Les matériaux sont ainsi considérés depuis le naufrage du navire jusqu'à leur intégration dans l'espace domestique et public. Il s'agit également d'identifier la sélection opérée sur les pièces du navire qui sont recyclées et la manière dont elles sont réintroduites dans l'architecture.

14H00

ACADO

## RÉFORME ET REFONDATION POLITIQUES – PARTIE 2

PRÉSIDENTICE

Christian FROISSART

Président honoraire de l'Académie d'agriculture, sciences,  
arts et belles-lettres d'Orléans

---

## Le traité de Rouen (26 août 1517) : refonder l'alliance franco-écossaise

Pauline VAN THIENEN

Archiviste paléographe  
Société de l'École des chartes,  
Société française d'étude du seizième siècle

Régulièrement renouvelée depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'alliance franco-écossaise connut une période d'affaiblissement au tournant des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Pour les partisans de l'entente entre les deux royaumes, il devint crucial de refonder l'alliance par un accord qui ne se contenterait pas de restaurer celle-ci mais lui donnerait de nouvelles bases. La conclusion du traité de Rouen constitue en cela une victoire face à la tentation de l'entente avec l'Angleterre, en particulier pour son principal artisan : Jean Stuart, duc d'Albany et régent d'Écosse pour Jacques V, quoiqu'il soit également issu de la famille de La Tour d'Auvergne et ait été élevé auprès du roi de France. Une lecture inédite des sources et l'examen matériel du traité nourriront ainsi l'étude d'un accord qui, par ses dispositions matrimoniales et quoiqu'il soit presque absent de l'historiographie française, est considéré comme le fondement des relations franco-écossaises au XVI<sup>e</sup> siècle.

---

## Henri IV, le roi qui reconstruit, réforme et innove

Dominique FOURNIER

Fer et savoir-faire, Amis du Musée Jeanne d'Albret

Henri III de Navarre qui deviendra Henri IV Roi de France a fait l'objet de nombreux écrits qui présentent son génie pour mettre fin aux Guerres de Religion, réformer et reconstruire le pays pour atteindre une croissance économique exceptionnelle. Au travers de ses réalisations, plus ou moins connues, on peut apprécier ses compétences techniques et industrielles hors du commun. Les traces matérielles permettent d'avancer quelques explications sur ses compétences scientifiques et techniques remarquables. Le Grand Roi est né en 1553 au Château de Pau où, juste à côté, vient d'être créé un Atelier de la Monnaie avec des machines fascinantes, les plus modernes d'Europe, principalement un laminoir hydraulique combinant des pièces mécaniques en bois et en fer. Une innovation majeure « empruntée » aux ingénieurs d'Augsbourg et Paris qui permet au jeune Prince Henri de connaître dès son plus jeune âge les machines hydrauliques d'avant-garde qui vont permettre le développement de l'industrie. À quinze ans

il est plongé dans la cruauté d'une « guerre sous prétexte de religion », incompréhensible et révoltante. Il compatit avec la souffrance du peuple et doit trouver des solutions. Le pays ruiné est à reconstruire avec un besoin impérieux d'armes, d'outils, des produits à base de fer. Visionnaire mais sans finances, il trouve le moyen d'implanter une première usine sidérurgique en Béarn. Il donne les pleins pouvoirs à son Capitaine Antoine d'Incamps pour créer une « ferrarie », chose faite en 1588 à Arthez d'Asson. Elle produira du fer pendant deux cent soixante-dix-huit ans employant entre cinq cents à huit cents personnes. Durant tout son règne il ne cessera de donner de l'importance aux machines et aux techniciens. Barthélemy de Laffemas mettra en place des manufactures. En 1609 Sully sera chargé de bâtir un conservatoire pour exposer et enseigner les inventions les plus remarquables. Ce qui sera fait... deux siècles plus tard avec l'Abbé Grégoire. Henri IV a innové également en s'entourant de personnages autodidactes qui s'imposent par l'efficacité de leurs innovations.

## La principauté de Sedan sous Henri de La Tour entre reconstruction, réforme, refondation ?

Romain MARCHAND

Professeur agrégé en classes préparatoires aux grandes écoles et docteur en histoire moderne au Lycée La Bruyère à Versailles  
Société d'histoire et d'archéologie du Sedanais

Henri de La Tour, vicomte de Turenne et duc de Bouillon (1555-1623), connut une spectaculaire affirmation politique et sociale tout au long de sa vie, ce qui le conduisit à devenir prince souverain de Sedan de 1591 à sa mort. Au cours des trente-deux années de son règne il contribue à relancer l'activité d'une principauté ébranlée par le conflit avec les Guises, fait construire de nombreux bâtiments, publie une abondante législation, met en place de nouvelles institutions. Il convient d'interroger cette œuvre à travers le triptyque « Reconstruire, réformer, refonder » : en quoi Henri de La Tour fut-il un réformateur ? Comment s'inscrit-il dans la rupture, la continuité, l'innovation par rapport à ses prédécesseurs ? En quoi se distingue-t-il ou agit-il de manière conforme à ses contemporains ?

## Reconstruire la France en 1945 : les cahiers de doléances des États- généraux de la renaissance française

Danielle TARTAKOWSKY

Historienne, présidente du Conseil scientifique du Campus  
Condorcet et du Comité d'histoire de la Ville de Paris

En mars 1945 le Conseil national de la Résistance (CNR) décide d'organiser des États-généraux de la Renaissance française qui réuniront à Paris du 11 au 14 juillet des délégués de tous les départements. Pour les préparer, dix commissions nationales sont mises en place. Les Comités départementaux de libération (CDL) déclinent leurs axes de réflexion sous la forme de plans préparatoires adressés aux Comités locaux de libération (CLL), à charge pour eux de réunir des assemblées dites « primaires » qui doivent élaborer des cahiers de doléances, abordant en tout ou parties les questions formulées. Ma contribution s'attachera aux développements relatifs à la reconstruction économique et/ou urbaine en mettant l'accent sur les vœux et propositions innovants par rapport à cette base consensuelle qu'est le programme du CNR.

14H00

SAHO SALLE DES THÈSES

## RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT ET DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

PRÉSIDENTE

Évelyne BARBIN

Professeure émérite des universités en histoire  
des sciences et des techniques

International Study Group on Relations between  
History, Mathematics and Pedagogy, Société des amis  
du musée, de la bibliothèque et de l'histoire de l'École  
polytechnique, Société mathématique de France

Membre émérite du CTHS, section Sciences, histoire et patrimoine  
des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle

## Réformer par l'objet : une histoire matérielle des classes de sciences physiques dans les écoles centrales (1795-1804)

Vincent GUILLAUME

Doctorant et attaché temporaire à l'enseignement et à la recherche (ATER) en histoire moderne à l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne, professeur agrégé d'histoire, membre de l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC, UMR 8066)

MARDI 15 AVRIL

14H00

SAHO SALLE DES THÈSES

Cette communication propose de revenir sur l'une des réformes pédagogiques les plus novatrices que compte la Révolution française : la création à partir de 1795, des premières classes de sciences physiques – physique et chimie – dans les écoles centrales, qui forment le niveau secondaire de l'instruction publique républicaine, afin de dépasser le constat dressé par l'historiographie qui insiste sur l'échec, à l'échelle nationale, de cette innovation pédagogique. En partant des archives départementales, et non des archives nationales, il est possible de montrer que si la République ne parvient effectivement pas à réunir suffisamment d'instruments scientifiques pour constituer un cabinet de physique dans chacune des écoles, alors même que la loi le prévoit, les professeurs et les administrations centrales n'en demeurent pas moins passifs et déploient des stratégies d'instrumentation afin de pallier les défaillances de l'État : réemplois d'appareils confisqués ; prêts ou dons d'amateurs locaux ; achats de machines d'occasion ou neuves ; instruments du professeur prêtés à l'école. Car ici la réforme pédagogique est conditionnée à la présence de ces objets.

## **De nouvelles images pour de nouvelles pratiques : réformer la conception des illustrations anatomiques au XIX<sup>e</sup> siècle**

**Charlotte DEWARUMEZ-MINOT**

Doctorante et chargée d'enseignement en histoire de l'art contemporain, membre du laboratoire France Amériques Espagne sociétés pouvoirs acteurs (FRAMESPA, UMR 5136, CNRS/Université Toulouse - Jean-Jaurès)

« Les anatomistes [...] ont, plus que tout autre, été arbitraires dans leurs méthodes ; représentant non ce qu'ils ont vu, mais ce qu'ils ont eux-mêmes imaginé, ou ce que d'autres leur ont rapporté. » (Bell, 1794) Depuis Vésale, les illustrations tiennent une place centrale dans l'enseignement de l'anatomie. Toutefois, au cours de l'époque moderne, elles reflètent également des préoccupations philosophiques et morales sur la place de l'homme dans le système naturel. Au tournant notamment - il devient nécessaire de produire des illustrations efficaces et pratiques. Dans leurs préfaces, de nombreux

auteurs prennent alors parti pour une nouvelle façon, plus objective, de faire des images. Notre communication aura pour but d'explorer ces discours et les solutions proposées pour réformer la création d'illustrations anatomiques et l'enseignement de la médecine.

---

## **L'écriture inclusive : réforme ou confusion ?**

**Annick BATARD**

Maîtresse de conférences en sciences de la communication à l'université Paris XIII - Paris-Nord, membre du Laboratoire des sciences de l'information et de la communication (LabSic)  
Société pour l'histoire des médias

La question que je désire interroger ici est celle relative à l'introduction de l'écriture inclusive au sein de l'université. Les questions autour de l'orthographe et de la grammaire sont sensibles en France. D'ailleurs, la langue française, riche d'une longue histoire, est réputée difficile et la différence entre oral et écrit ne facilite pas les choses. Ma problématique posera donc la question de savoir si l'écriture inclusive est une véritable réforme, si elle est pratiquée et comment, ou si elle n'entraîne pas parfois une certaine confusion. Après avoir rappelé quelques éléments, je définirai l'écriture inclusive et interrogerai sa dimension pratique, notamment en proposant une ébauche de typologie de cette écriture inclusive, au sein des écrits universitaires, constatant que les positions et pratiques sont assez hétérogènes.

---

## **Professionnalisation des formations en langues : entre transformation, temporalité et innovation**

**Zineb HAROUN**

Maîtresse de conférences en didactique à l'université Les frères Mentouri, Constantine, Algérie

Cette communication examine la professionnalisation des formations en langues sous trois axes : la modernisation perçue comme réponse à une crise, la temporalité des réformes et leur rôle d'accélérateur d'innovation. Certains considèrent ces réformes comme un simple ajustement utilitaire pour préparer les étudiants au marché du travail, tandis que d'autres y voient une modernisation réelle du système éducatif. L'étude interrogera également le rythme de ces réformes : s'agit-il d'une évolution progressive ou d'une rupture rapide sous l'ef-

fet des pressions économiques ? Enfin, nous analyserons comment ces réformes stimulent l'innovation, notamment à travers l'intégration des technologies et des pratiques pédagogiques inédites.

## **La place du cadre de santé formateur dans le contexte de l'universitarisation des études en soins infirmiers : une expertise pédagogique et clinique peu (re)connue, à valoriser**

**Geoffroy NÉEL**

Cadre de santé infirmier, doctorant en sciences de l'éducation et de la formation à l'université de Haute-Alsace, membre du Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication (LISEC, UR2310)

En 2009, la formation en soins infirmiers s'est profondément transformée avec l'universitarisation des études. Ce fut un virage pédagogique pour les formateurs : « Appelé autrefois moniteur puis formateur, l'enseignant formateur fait face aujourd'hui à un double défi : enseigner avec les universitaires et former avec les professionnels » (Bouveret *et. al.*, 2012, p. 102). En 2021, des expérimentations de formations validées par le ministère de l'Enseignement supérieur sont dispensées dans certaines régions. À ce jour, la réingénierie de la formation est de nouveau en réflexion pour sa mise en œuvre en septembre 2025. En effet, la profession d'infirmier doit être repensée en lien avec les besoins de santé actuels et à venir de la population, mais également en tenant compte des contraintes sanitaires/sociales présentes. Les compétences infirmières attendues s'avèrent différentes. Comment les formateurs peuvent-ils transformer leurs pratiques pédagogiques d'accompagnement des apprenants ?

**14H00**

**MAIRIE SALLE MÜNSTER**

## **RÉFORMER LES INSTITUTIONS – PARTIE 2**

**PRÉSIDENTE**

**Michel PERTUÉ**

Professeur d'histoire du droit et doyen honoraire de la faculté de droit, d'économie et de gestion de l'université

d'Orléans, membre de l'Académie d'Orléans  
Académie d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Orléans

---

## Réformer les institutions, réparer la démocratie : d'une démocratie confisquée à une démocratie partagée

Paul SORDET

Retraité, chevalier des arts et des lettres,  
Liaison inter-groupe d'études régionales,  
Histoire et patrimoine de Saint-Étienne

La communication fera le point de la situation actuelle du système électoral français. On reviendra aux principes de base de la démocratie pour constater combien nombre d'entre eux sont maltraités dans le système actuel. Entre autres système électoral pénalisant pour les petites formations. Également tendance à la domination de l'exécutif sur le législatif et à l'interdépendance des pouvoirs contraire à l'*Esprit des Lois* de Montesquieu. On se posera finalement la question des conséquences possibles de la suppression de l'élection du Président de la République au suffrage universel ou de la limitation de ses pouvoirs. On s'appuiera, notamment, sur les travaux de Benjamin Morel *Le parlement, temple de la République. De 1789 à nos jours* (2024).

---

## La réforme chez les juristes de la Belle Époque : un instrument protéiforme

Fatiha CHERFOUH-BAÏCH

Maîtresse de conférences en histoire du droit à l'université Paris Cité  
Association des historiens des facultés de droit

Cette communication se propose de montrer comment le tourbillon de la réforme a saisi les juristes de la Belle Époque. Nombre d'auteurs de cette période conçoivent le droit comme ayant pour finalité de réformer la société. Mais les objectifs poursuivis par cette réforme peuvent être multiples. Quelques exemples choisis, non exhaustifs, offrent une illustration de cette kyrielle de possibilités. Le droit civil et le domaine de la justice sont tout à fait topiques. Au travers de cas étayés, nous pourrions constater que les juristes convoquent parfois la réforme pour émanciper, comme c'est le cas pour le statut juridique de la femme. Mais la réforme peut aussi être souhaitée pour protéger, l'enfant par exemple, dans

certaines circonstances spécifiques. La réforme peut avoir pour objectif la libéralisation, en matière pénale mais elle peut aussi rechercher la rationalisation, dans le domaine de la réorganisation de l'appareil judiciaire par exemple. Ainsi pourrons-nous affiner ce que recouvre cette notion labile de réforme, du moins chez certains juristes de cette période d'effervescence législative au tournant de deux siècles.

## Refonder la souveraineté française en Alsace et Moselle après la Première Guerre mondiale

Paul STOUDER

Inspecteur d'académie honoraire

Amis du vieux Saint-Germain, Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline

En novembre 1918, après quarante-huit années d'annexion à l'Allemagne, l'Alsace et la Moselle étaient réintégrées à la France qui avait le dessein de restaurer sa souveraineté dans toutes ses composantes. La volonté d'effacer l'injustice du traité de Francfort conduisit à expulser les Allemands venus du Reich, d'abord les fonctionnaires, à établir des cartes d'identité provisoires attribuées aux habitants selon des critères héréditaires, à confisquer le patrimoine immobilier allemand, industriel et bancaire. Les institutions françaises furent réintroduites avec le rétablissement des départements et des préfets, l'introduction de la législation républicaine et la francisation de l'administration et de l'enseignement. Cependant, la volonté de renouer totalement le fil des destinées interrompues depuis 1870 fut bornée par l'attachement des populations à la législation sociale bismarckienne, qui fut maintenue, ainsi qu'au Concordat, qui avait été aboli en France pendant l'annexion. En 1924, la tentative du gouvernement français d'introduire la loi de 1905 provoqua une grave crise autonomiste en Alsace.

18H30

MBA AUDITORIUM

## CONFÉRENCE PLÉNIÈRE

Bastien FRANÇOIS

Professeur de science politique à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne – co-directeur du Master « Transformations des démocraties contemporaines / Transitions écologiques »

---

## MERCREDI 16 AVRIL

9H30

HÔTEL DUPANLOUP SALLE EUROPE

### LES RÉFORMES RELIGIEUSES – PARTIE 1

#### PRÉSIDENTE

#### Nicole LEMAÎTRE

Professeure émérite des universités de l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne, Institut d'histoire moderne et contemporaine, Centre d'histoire moderne et des révolutions (IHMC, CRHM)

Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix, Société de l'histoire de France, Société d'histoire religieuse de la France, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, Société des archives historiques et du musée d'Ussel, Association des historiens modernistes des universités française

Membre émérite du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions

#### Patrick DEMOUY

Professeur émérite d'histoire du Moyen Âge à l'université de Reims - Champagne-Ardenne

Académie nationale de Reims, Centre d'études, de recherche et d'histoire compostellanes, Centre de recherches sur le commerce international médiéval, Société académique de l'Aube, Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, Société d'histoire des Ardennes, Société d'histoire religieuse de la France, Société de l'histoire de France, Société des amis de la cathédrale de Reims, Société des amis de Notre-Dame de Paris, Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public, Société nationale des antiquaires de France

Membre émérite du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

---

### Refondations monastiques carolingiennes, d'Aniane à Micy-Saint-Mesmin

#### Claire TIGNOLET

Conservatrice des bibliothèques, chercheuse associée au laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (LAMOP), co-responsable de l'Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (URFIST) de Paris

Société archéologique et historique de l'Orléanais, Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public

Dans le cadre du mouvement carolingien de réforme monastique porté par Benoît d'Aniane furent construits voire reconstruits plusieurs établissements, notamment

Aniane, Cormery, l'Île-Barbe et Micy-Saint-Mesmin. Dans quelle mesure la « refondation » de ces monastères est-elle une construction mémorielle ? Que révèle ce vocabulaire des dynamiques réformatrices à l'œuvre à l'échelle locale et dans l'empire ? La restauration par Théodulf d'Orléans du monastère de Micy fournira une étude de cas, à mettre en regard de celle de ses contemporains Benoît, Alcuin et Leidrade.

---

## **Réformer ou soumettre : la difficile résorption du schisme de l'antipape Anacle II dans le duché d'Aquitaine (1135-1152)**

Sébastien-Abel LAURENT

Professeur du secondaire agrégé en histoire  
Société des antiquaires de l'Ouest

La double élection pontificale de février 1130 entraîna le duché d'Aquitaine dans la crise après le choix de Guillaume X et de l'évêque d'Angoulême Girard de Blaie, également légat, de soutenir Anacle II, contre les princes voisins qui préférèrent Innocent II. L'interprétation du compromis de Worms (1122) et les contours des provinces ecclésiastiques posaient également des problèmes fondamentaux. La soumission du duc à Bernard de Clairvaux (1134/1135), la mort de Girard de Blaie (1136) puis le mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec Louis VII (1137) laissèrent croire à un apaisement. Mais des tumultes urbains (Poitiers, Bordeaux) et les initiatives malheureuses du nouveau légat Geoffroy de Lèves remirent en cause le nouvel ordre des réformateurs grégoriens, alors que les Capétiens ne surent pas répondre aux craintes des Aquitains suite à la perte de leur indépendance.

---

## **Reconstruire l'église, réformer l'Église : saint François d'Assise à San Damiano**

Bernard MOSSÉ

Membre du conseil scientifique de la fondation du  
Camp des Milles - Mémoire et éducation

Les premières biographies de saint François d'Assise, des *Vitae* de Thomas de Celano aux Fioretti, en passant par la *Legenda Major* de Bonaventure, marquent l'évolution de l'image du saint depuis la figure exceptionnelle d'Alter Christus jusqu'à celle de fondateur d'un ordre. Dans la

succession d'événements qui scandent sa conversion vers la sainteté, l'épisode de san Damiano occupe une place particulière. C'est à la fois un appel à la reconstruction d'une modeste église en ruine, un miracle singulier dans un échange avec le Christ préfigurant la stigmatisation, la métaphore de la vocation de François réformateur de l'Église. Cette scène tient aussi un rôle singulier dans le récit du cycle d'Assise. Quelques images plus loin, l'église sera reconstruite et l'Église refondée. Elle ouvre une analyse de l'évolution des tensions de la figure franciscaine, entre altérité et orthodoxie, restauration et réforme, nouvel ordre et ordre nouveau.

---

## **Refonder et réinventer une abbaye cistercienne dans les Abruzzes : entre sources architecturales du Moyen Âge et documents papier de l'Époque moderne**

**Claudia D'ALBERTO**

Collaboratrice scientifique au service d'Histoire de l'Art et Archéologie du Moyen Âge de l'Université de Liège, membre de Transitions, unité de recherches sur le Moyen Âge et la première modernité

**Roberta CERONE**

Enseignante et chercheuse en histoire de l'art à la Sapienza Università de Rome, Italie

Notre contribution se propose de reconstruire à travers des documents inédits, conservés à la Biblioteca Ambrosiana de Milan, l'action de refondation et de réinvention culturelle que le cardinal Federico Borromeo (1564-1631) a poursuivie en faveur de l'abbaye de Santa Maria di Casanova. Casanova est le premier établissement cistercien des Abruzzes qui, entre la fin du XII<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle, est devenu l'un des principaux du Regnum grâce au monopole qu'il détenait sur la transhumance. Comme la plupart des abbayes italiennes, Santa Maria di Casanova fut transformée au XV<sup>e</sup> siècle en Commenda et confiée pour sa gestion à des clercs qui ne s'intéressaient qu'à l'exploitation des ressources. À partir de 1586, cependant, les travaux de restauration du cardinal Borromeo ont redressé sa situation catastrophique, en recréant «les bases d'une autorité après avoir écarté les causes de faiblesse précédentes».

## Réforme monastique ou restauration temporelle : l'abbaye de Lérins au XV<sup>e</sup> siècle

Philippe JANSEN

Professeur émérite d'histoire du Moyen Âge à l'université Côte d'Azur  
Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques,  
Membre du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

Deux statuts de l'abbaye de Lérins, conservés aux Archives départementales des Alpes-Maritimes, rédigés en 1441 et 1453, sont connus des historiens mais n'ont jamais fait l'objet d'une étude approfondie. Ces documents comportent surtout des dispositions relatives à l'administration temporelle de l'abbaye et de ses domaines. Leur analyse détaillée permettra de s'interroger sur les circonstances, les objectifs et modalités d'une réforme d'abbaye bénédictine illustre dans un contexte de déclin tardo-médiéval.

9H30

HÔTEL DUPANLOUP SALON BLEU

## RECONSTRUIRE APRÈS LA GUERRE

PRÉSIDENTE

Pierre ZEMBRI

Professeur des universités en urbanisme et transport à l'université Gustave-Eiffel, École d'urbanisme de Paris (EUP), membre du Laboratoire ville, mobilité, transport (LVMT, UMR T 9403)  
Association de géographes français, Comité national français de géographie, Rails et histoire - Association d'histoire du chemin de fer  
Président du CTHS, président de la section Sciences géographiques et environnement

## La reconstruction des musées français après la Seconde Guerre mondiale

Nathalie SIMONNOT

Ingénieure de recherche, directrice du Laboratoire de recherche de l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Versailles (LEAV)  
Association d'histoire de l'architecture, Docomomo France pour la documentation et la conservation des édifices et sites du mouvement moderne

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'état des musées en France est déplorable. Entre les destruc-

tions dues aux combats et les bâtiments qui ont souffert d'occupations diverses, la remise sur pied du parc muséal français est une priorité. L'État et les collectivités territoriales, à l'appui de réformes administratives, vont programmer des projets architecturaux et des réaménagements intérieurs conséquents. Ouverts à de nouvelles formes de modernité et favorisant un dialogue renforcé auprès du public, la reconstruction des musées marque un tournant dans l'histoire de l'institution, que ce soit dans les grands musées parisiens ou les petits musées de province. La communication mettra en évidence les avancées architecturales et muséographiques dans ce domaine, à l'appui d'exemples révélateurs portés par des équipes de conservation engagées dans ce défi de grande ampleur.

---

### **La reconstruction des villages alsaciens après la Deuxième Guerre mondiale : entre régionalisme et modernité**

**Marie-Noële DENIS**

Ethnologue, chargée de recherche honoraire au CNRS

Société académique du Bas-Rhin, Association internationale des démographes de langue française, Société d'ethnologie française, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, Association d'histoire et d'archéologie du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris

Après la Deuxième Guerre mondiale, en Alsace rurale, lors de la reconstruction, l'ingérence des hommes de l'art dans un domaine réservé jusqu'ici à l'architecture vernaculaire a abouti à des réalisations contrastées : en général proches du néo-régionalisme pour les maisons individuelles et très contemporaines pour les bâtiments publics (mairies, églises). Malgré les contraintes administratives et financières, on observe une très grande diversité des constructions, due à la personnalité des architectes et à l'individualisation des projets. Mais la principale caractéristique des maisons traditionnelles, construites en pans de bois, a presque disparu faute de matériaux disponibles et de main-d'œuvre compétente.

---

### **Entre préservation du patrimoine et modernisation de la ville : la reconstruction du vieux Strasbourg après 1945**

**Nicolas LEFORT**

Docteur en histoire contemporaine de l'université de Strasbourg,

professeur d'histoire-géographie, chercheur associé au laboratoire Arts, civilisation et histoire de l'Europe (ARCHE, UMR 3400), professeur d'histoire-géographie  
Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, Société des amis de la cathédrale de Strasbourg, Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace  
Membre du CTHS, section Histoire contemporaine  
et du temps présent

MERCREDI 16 AVRIL

9H30

HÔTEL DUPANLOUP SALON BLEU

Le vieux Strasbourg est bombardé à deux reprises en 1944. Les dommages touchent des monuments insignes (cathédrale, palais Rohan) mais aussi le tissu urbain ancien. Si l'essentiel est préservé, plusieurs îlots et bâtiments importants sont entièrement détruits. Après 1945, des architectes sont partisans de « ne pas reconstruire Strasbourg » pour aérer et moderniser le centre, tandis que d'autres préconisent le maintien des volumes, des formes et des matériaux traditionnels sans exclure des améliorations. Les choix effectifs de reconstruction évoluent avec le temps et varient selon la plus ou moins grande proximité de la cathédrale, la qualité et l'état du bâti existant, et les projets d'aménagement de la Ville. Si le recours au façadisme et la recherche de pittoresque urbain l'emportent dans un premier temps dans le vieux centre, le classicisme structurel à la Perret est introduit à ses franges où l'on édifie également une tour de grande hauteur.

---

## **Renaître et bâtir : l'entreprise familiale Gagneraud participe à la reconstruction du Havre (1945-1962)**

**Arnaud BERTHONNET**

Docteur en histoire de l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne,  
historien d'entreprise et éditeur, gérant fondateur d'Insiglo

En 1945, un nouveau chapitre de l'histoire de l'entreprise familiale Gagneraud s'ouvre. Après cinq ans d'inactivité où ses patrons Marcel Gagneraud et son fils Francis ont été des résistants de la première heure, elle renaît de ses cendres participant à la reconstruction du pays, notamment au Havre, qui est la ville la plus détruite de France et le port le plus sinistré d'Europe. Le plus grand chantier de France est conduit par l'architecte Auguste Perret. Dans ce cadre, la société Gagneraud construit la moitié des îlots d'habitation, le Musée des Beaux-Arts, les Halles centrales, les hangars de la Seita, le Bureau central de la main-d'œuvre, etc. Elle expérimente de nouvelles tech-

niques de construction comme les systèmes de préfabrication lourde. De 1946 à 1962, ces chantiers constituent l'un des éléments fédérateurs de son histoire. Au Havre se met en place une école d'apprentissage pour les jeunes recrues qui y font, pour beaucoup, leurs premières armes.

---

## **La reconstruction comme mise en tension entre passé et futur urbain : éclairage à partir du cas de Dunkerque**

Olivier RATOUIS

Professeur d'urbanisme à l'université Paris Nanterre (UPN), membre du laboratoire Architecture, ville, environnement (LAVUE, UMR 7218) Société française d'histoire urbaine

Comment les aménageurs de la période qui suit la Seconde Guerre mondiale ont-ils compris l'idée de reconstruction qu'ils étaient chargés de mettre en œuvre ? On se propose d'interroger à partir du cas de Dunkerque l'ensemble textuel formé des procédures de reconstruction des villes détruites et des discours locaux des urbanistes, pour relever les arguments et les registres rhétoriques (émotionnels tout autant que rationnels) mobilisés par les acteurs dans une période d'aménagement dominée par une approche qui se dit rationnelle. Autrement dit, on enquêtera sur les mots de l'urbanisme de la reconstruction. Renvoyant aussi bien au registre de la « renaissance » de la cité qu'à celui de la « ville nouvelle », ils dessinent une tension permanente entre une référence patrimonialisée au passé urbain et l'aspiration à une entité neuve. C'est alors l'inscription dans un régime d'historicité que la reconstruction qui suit la Seconde Guerre mondiale permet d'interroger.

**9H30**

**HÔTEL DUPANLOUP  
SALLE DE LECTURE**

## **RECONSTRUIRE LA VILLE ET AMÉNAGEMENTS URBAINS – PARTIE 1**

**PRÉSIDENTE**

Jean SOUMAGNE

Professeur émérite des universités en géographie et

aménagement urbain, membre du laboratoire Espaces et sociétés (ESO, UMR 6590, université d'Angers/CNRS)  
Membre émérite du CTHS, section Sciences géographiques et environnement

MERCREDI 16 AVRIL

---

## **De la reconstruction à la (re)fondation (Saint-Sébastien, 1813-1876)**

**Alexandre FERNANDEZ**

Professeur émérite d'histoire contemporaine à  
l'université Bordeaux-Montaigne - Bordeaux III  
Institut aquitain d'études sociales

9H30

Après l'incendie général consécutif à l'assaut britannique de l'été 1813, édiles et propriétaires de Saint-Sébastien furent confrontés à l'occasion d'une reconstruction totale sur le site de la ville. Bien qu'il fallût accorder les divers intérêts – représentés par exemple par deux plans distincts – on s'accorda bien volontiers sur quelques principes fondateurs : tracé orthogonal et élargissement des voies. À la génération suivante, lorsque la destruction des remparts permit l'extension spatiale – rendue nécessaire, au demeurant, par la croissance démographique – une fois encore on s'accorda (malgré quelques débats) sur le visage urbain, social et économique que l'on souhaitait donner à une cité en quelque sorte (re)fondée par le tourisme.

HÔTEL DUPANLOUP SALLE DE LECTURE

---

## **Alignements et percements de rues : premières transformations des tissus urbains de la ville arabe (Percée Saint-Augustin, Bône 1832-1868)**

**Nadia BENSÂËD REDJEL**

Maîtresse de conférences en histoire de l'urbanisme  
et architecture à l'université d'Annaba, Algérie

Cette communication présente, à titre d'exemple, un extrait du plan d'alignement des principales rues de Bône (aujourd'hui Annaba en Algérie) datant de 1832-1833. Plan dressé par un ingénieur du génie militaire, Urtin et un ingénieur des ponts et chaussées, Lambert. La percée a été prévue par le plan d'alignement ensuite, elle a fait l'objet d'un projet à part, ce qui nous semble être en soi digne d'intérêt. Ainsi, et arrivé à ce niveau de détail, le projet passe entre les mains de l'architecte-voyer de la ville, Édouard Gonssolin. L'architecte en prévoit le plan

et en assure le suivi, rien de plus habituel dans les pratiques d'aménagement urbain. Cependant, ce qui nous semble remarquable ce serait la perspective qu'ouvre cette rue sur le nouveau tissu « colonial » et par la suite, l'évolution que connaît la forme urbaine de l'ensemble du quartier où elle s'inscrit. La conjonction des nouvelles dispositions de l'espace intérieur, patio compris, avec une ouverture plus grande vers l'extérieur, fait de cette percée une expérience inédite. En plus de commenter et lire les documents iconographiques formant l'essentiel du dossier du projet de la percée Saint Augustin, et sur lesquels se lit la réorganisation du parcellaire, nous tenterons d'en montrer l'incidence sur les décisions et les tractations faites entre la ville et le groupe des propriétaires des maisons traversées par la percée.

---

## **Après l'effondrement reconstruire autrement : rue d'Aubagne à Marseille**

**Brigitte BERTONCELLO**

Urbaniste-géographe, professeure émérite des universités, Aix-Marseille Université, membre du Laboratoire population, environnement, développement (LPED, UMR 151, AMU/IRD)

Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix-en-Provence

Membre du CTHS, secrétaire de la section Sciences géographiques et environnement

Le 5 novembre 2018, deux immeubles de la rue d'Aubagne s'effondraient en plein centre historique de Marseille causant la mort de huit personnes. Ce drame qui soulève la question de l'occupation de logements dans des immeubles insalubres, en état de fragilité structurelle, a laissé un quartier en état de choc. Les gravats enlevés ont généré un espace vide devenu lieu de recueillement. Comment penser l'après dans un tel contexte ? Comment faire de ce vide un nouveau lieu de vie sans en faire un sanctuaire ? En 2022, la Ville de Marseille a organisé une contribution citoyenne dont les conclusions ont alimenté la définition d'un projet qui a fait l'objet d'un concours. Au premier trimestre 2024, un lauréat a été désigné parmi les cinq équipes d'architectes et de paysagistes en lice afin d'édifier, dans cette artère commerçante et populaire, un « lieu ressource » ouvert à tous. Cette communication interroge une démarche singulière consistant à produire de la ville sans nécessairement reconstruire, en tenant compte de l'histoire du lieu, avec une participation active des habitants et des habitués du quartier

concerné. Cette opération sur une parcelle de seulement 275 m<sup>2</sup>, intégrée dans un projet plus vaste de renouvellement urbain, n'en est pas moins démonstratrice d'une autre façon de penser la ville.

---

**Pierre Vago et la reconstruction d'Arles (1948-1965) : du discours à l'action, expérimenter l'architecture et l'urbanisme contemporains en contexte patrimonial**

Éléonore MARANTZ

Maîtresse de conférences en histoire de l'architecture contemporaine à l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne, École d'histoire de l'art et d'archéologie, chercheuse au laboratoire Histoire culturelle et sociale de l'art (HiCSA)

Association d'histoire de l'architecture

Membre du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

Quand il est nommé architecte en chef de la reconstruction d'Arles en 1945, Pierre Vago (1910-2002) est mondialement connu pour son travail éditorial (rédacteur en chef de *L'Architecture d'aujourd'hui* depuis 1931) et pour son rôle dans l'organisation des Réunions internationales d'architectes qui, pendant les années 1930, avaient permis à des architectes de toutes nationalités, souvent en sympathie avec les idées du Mouvement moderne, de se rencontrer et d'échanger. Toutefois, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, Pierre Vago est encore un praticien peu expérimenté. La reconstruction d'Arles (1948-1965), son premier chantier majeur, est un lieu de mise à l'épreuve de ses idées sur ce que doivent être l'architecture et l'urbanisme contemporains, et de la manière dont ces derniers peuvent prendre corps en contexte patrimonial. Mettant en regard le discours et la pratique de l'architecte-urbaniste, cette communication propose d'analyser l'exercice de composition urbaine auquel il se livre, ainsi que la manière dont il impose une architecture s'éloignant de toute référence historique ou régionale au profit d'une modernité sans concession.

## RESTAURER : LES ENJEUX ARCHÉOLOGIQUES ET ARCHITECTURAUX

### PRÉSIDENTE

#### François BLARY

Professeur d'histoire de l'art et d'archéologie du Moyen Âge à l'Université libre de Bruxelles, co-directeur du Centre de recherche en archéologie et patrimoine (CRéA-Patrimoine), membre associé du Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (LAMOP, UMR 8589, CNRS) et du Centre Michel de Bouard - Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (CRAHAM, UMR 6273, CNRS/Université de Caen-Normandie)

Société historique et archéologique de Château-Thierry, Centre de recherche archéologique de la vallée de l'Oise, Société française d'archéologie, Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public, Société d'archéologie médiévale, moderne et contemporaine

Membre émérite du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

#### Anne-Marie FLAMBARD HÉRICHER

Professeure émérite d'archéologie et d'histoire médiévale de l'université de Rouen, membre associée au Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (CRAHAM, UMR 6273, CNRS/Université de Caen-Normandie) et au Groupe de recherche en histoire (GRHIS, EA 3831, université de Rouen)

Association annales de Normandie, Société des antiquaires de Normandie

Membre émérite du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

---

### Restaurer les monuments anciens : l'archéologie du bâti au cœur des processus de reconstruction

#### Caroline CHAUVEAU

Archéologue médiéviste spécialiste du bâti médiéval et moderne à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP Grand-Ouest)

Du triptyque lexical « *Reconstruire, réformer, refonder* » émergent les processus et les contextes de renaissance des sociétés sur le temps long. La restauration des monuments anciens (Monuments historiques ou sans protection) en est une expression qui impose le respect d'états patrimoniaux successifs. L'archéologie sur le bâti enrichissant les connaissances pluridisciplinaires d'un monument sert

la réhabilitation à la fois architecturale et mémorielle. Elle analyse une destruction, acquise par tout projet de restauration, qui devient *in fine* régénérative et modifie la sédimentation des idées dans l'esprit collectif. Les exemples de Châteaubriant et d'Angers l'illustrent bien. Portant sur le célèbre tombeau des duc et duchesse de Bretagne voulu par Anne, reine de France, l'archéologie sur le bâti interroge le geste de refondation mémorielle d'une souveraineté au XVI<sup>e</sup> siècle et la symbolique des tentatives de réformes entre sa création et sa restauration actuelle.

---

## **La restauration graphique des châteaux par les architectes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : les enjeux professionnels d'un exercice théorique**

Franck DELORME

Attaché de conservation à la Cité de l'architecture et du patrimoine,  
département des collections,  
Centre d'archives d'architecture contemporaine  
Société archéologique de Bordeaux, Les amis de Louis Mazetier

À partir de 1885, la pratique de la restauration graphique connaît un engouement en architecture. Nombreux sont les architectes à s'adonner à l'exercice de restitution graphique d'un édifice ancien par intérêt archéologique, par oisiveté ou plus certainement par pragmatisme professionnel. Cette pratique leur permet également de se mesurer à la critique au travers de la publication sous forme de planches dans les revues, souvent accompagnées de comptes rendus voire de notices historiques, et de participer ainsi au débat architectural. La production de splendides vues aquarellées et de plans au lavis est propre à séduire une clientèle potentielle fréquentant les salons où ces démonstrations sont exposées. Après avoir défini le périmètre de ce type d'exercice, on tentera d'entrevoir le profil des architectes qui s'y livrent. On s'attachera ensuite à étudier la diffusion qui en a été faite par le biais des expositions et des publications. Enfin, on abordera la réception et la fortune critique de ces travaux, ainsi que sur leurs liens et leurs apports aux opérations de restauration des monuments.

## Le *pharmakon* dans la reconstruction entre archéologie préventive et architecture de la réparation (reconstruction de la Citadelle d'Agadir, Maroc)

Salima NAJI

Architecte rattachée au centre Jacques Berque pour les sciences humaines (Ambassade de France), Rabat, docteure en anthropologie sociale de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), architecte du projet de reconstruction de la Citadelle d'Agadir et de la plateforme d'accueil du public Académie du Royaume du Maroc

La kasbah d'Agadir au Maroc, après le tremblement de terre de 1960, a été le haut lieu d'un traumatisme. Le projet de reconstruction de la forteresse permet sa reversion en un lieu de mémoire. Comment l'archéologie mobilisée dans un projet architectural permet de faire basculer la mémoire vers une réflexion collective sur l'exhumation d'un passé de souffrance ? Artificiellement mises en opposition : une archéologie qui détruit face à une architecture qui reconstruit, le dialogue interdisciplinaire, est tout au contraire extrêmement didactique. L'exposé scientifique des vestiges mis au jour prépare un travail de deuil et de reconnaissance des victimes. Le regard anthropologique est également mobilisé pour souligner comment, au fur et à mesure du projet, l'archéologie vient nourrir une dynamique collective à forte dimension thérapeutique, pour l'ensemble des parties prenantes.

9H30

ACADO

## RECONSTRUIRE, RÉFORMER, REFONDER UN MONNAYAGE

PRÉSIDENTENCE

Arnaud SUSPÈNE

Professeur d'histoire ancienne, directeur du département d'Histoire Université d'Orléans-CNRS (IRAMAT- UMR 7065)  
Société archéologique et historique de Beaugency,  
Société française de numismatique

---

## Reconstruire, réformer, refonder un monnayage : le cas de Rome, des origines au I<sup>er</sup> siècle de n. è.

Arnaud SUSPÈNE

Professeur d'histoire ancienne, directeur du département d'Histoire Université d'Orléans-CNRS (IRAMAT- UMR 7065)  
Société archéologique et historique de Beaugency,  
Société française de numismatique

Le monnayage romain naît à la fin du IV<sup>e</sup> avant notre ère à la suite d'un mouvement d'imitation, peut-être autant culturelle qu'économique, des États grecs du sud de l'Italie. Dans les décennies suivantes, la production monétaire resta irrégulière et sporadique, des émissions significatives n'ayant lieu qu'en contexte de guerre. À la fin de la République pourtant, la frappe était organisée sur une base annuelle et était institutionnellement encadrée par des magistrats *ad hoc*. L'Empire confirma ce système en lui donnant une nouvelle extension. Les concepts de reconstruction, de réforme et de refondation n'ont jamais été utilisés pour décrire et interpréter ce long et tortueux processus. Ils ont pourtant une pertinence particulière dans le cadre d'une société et d'un État fondamentalement conservateurs dont la définition politique était ambiguë et qui n'acceptaient de se transformer qu'au nom d'un retour d'aux origines. C'est cette lacune que cette contribution se propose de combler.

---

## Le monnayage des « bourgeois » de Philippe le Bel : d'une refondation à une demande de réforme

Marc BOMPAIRE

Directeur d'études à l'École pratique des hautes études (EPHE) et directeur de recherche à l'Institut de recherche sur les archéomatériaux (IRAMAT, UMR 7065, CNRS/université d'Orléans)  
Société française de numismatique, Société nationale des antiquaires de France, Société de l'École des chartes, Société de l'histoire du protestantisme français

L'affaiblissement monétaire des années 1295-1305 qui avait divisé par trois le contenu métallique de la monnaie avait constitué un choc ressenti comme une destruction du système monétaire, mais le rétablissement de la monnaie antérieure en 1307-1311 avait été difficile. En 1311 la création d'une nouvelle monnaie bourgeoise (*burgensis*) qui n'était plus ni parisis ni tournois posait le monnayage sur de nouveaux fondements qu'on peut lire, sans que

les sources soient explicites, comme un nouveau contrat social fondé notamment sur la consultation des villes du royaume. L'examen de ce monnayage (1311-1313) montre qu'il ne tint pas vraiment cette promesse et les avis et consultations eux-mêmes témoignent d'une demande de réforme c'est-à-dire de retour à la monnaie ancienne (« la bonne monnaie de saint Louis ») et immémoriale – qui avait en fait moins d'un siècle d'existence.

---

## **Refonder un monnayage en crise : les mutations de la production monétaire à Carthage en temps de guerre (IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècle av. n. è.)**

Jérémy ARTRU

Membre scientifique de l'École française de Rome  
Société française de numismatique

Les crises qui touchent Carthage lors des guerres qu'elle mène contre les tyrans de Syracuse puis contre les Romains et la manière dont elle les surmonte sont très mal documentées par nos sources. L'étude de la production monétaire mise en œuvre par la cité pendant ces périodes est néanmoins un moyen privilégié d'analyser ces phénomènes. Une telle étude permet en effet de mettre en lumière à la fois les difficultés financières des Carthaginois et la façon dont ils adaptent, voire refondent, leur monnayage afin que celui-ci continue de répondre à leurs besoins en dépit des contraintes nouvelles auxquelles ils font face. Si l'absence d'archives et les incertitudes qui pèsent sur l'organisation institutionnelle de la métropole punique empêchent généralement de parler alors de réformes monétaires, ces mutations paraissent bien, dans plusieurs cas, en avoir les caractéristiques.

---

## **Interroger le concept de réforme dans les économies monétaires gauloises au second âge du Fer**

Sylvia NIETO-PELLETIER

Directrice de recherche au CNRS, membre de l'Institut de recherche sur les archéomatériaux (IRAMAT, UMR 7065 CNRS/Université d'Orléans)  
Société française de numismatique

Camille BOSSAVIT

Postdoctorante à l'Institut de recherche sur les archéomatériaux (IRAMAT, UMR 7065 CNRS/Université d'Orléans)  
Société française de numismatique

Du début du III<sup>e</sup> siècle av. n.è, date d'apparition des premières monnaies gauloises, jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. n.è et la fin des monnayages autonomes, des politiques de productions monétaires plurielles sont mises en œuvre à l'échelle de la Gaule. Alors que des changements au sein des monnayages gaulois sont manifestes et bien identifiés, le terme de «réforme» n'est jamais employé par les numismates, les archéologues ou les historiens de la monnaie. L'adoption d'un nouveau référentiel iconographique qui accompagne un changement d'étalon pondéral ou l'introduction d'un nouvel alliage pour frapper de nouvelles séries monétaires ne sont ainsi jamais interprétés sous l'angle des réformes. À partir des cas les mieux documentés, cette communication propose d'interroger le concept de réforme monétaire en Gaule au second âge du Fer.

9H30

SAHO SALLE DES THÈSES

## RÉFORMER, RÉNOVER ET DIFFUSER LES SAVOIRS

### PRÉSIDENTE

**Bruno DELMAS**

Directeur d'études émérite de classe exceptionnelle à l'École nationale des chartes – Université Paris sciences et lettres (ENC - PSL), directeur scientifique de l'annuaire prosopographique La France savante

Société de l'École des chartes, Société de l'histoire de France, Société historique du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Académie des sciences d'Outre-Mer, Académie des sciences, agriculture, art et belles-lettres d'Aix-en-Provence, Archivistes sans frontières section France

Membre émérite du CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent, président honoraire

### Les médicaments et le concept de « tempérament » (*mizag*) dans l'œuvre du médecin al-Razi (m. ca.925) : ses réinterprétations jusqu'à l'époque contemporaine

**Mehrnaz KATOUZIAN-SAFADI**

Chercheuse au CNRS, membre du laboratoire Sciences, philosophie, histoire (SPHERE, UMR 7219)

Société française d'ethnopharmacologie, Société française d'histoire des sciences et des techniques, Société internationale d'histoire des sciences et de la philosophie arabes et islamiques

Dans cette étude j'analyse l'approche thérapeutique du savant et médecin Rhazès (825-925) en prenant quelques points de comparaison avec Ibn Sina ou Avicenne (980-1037) et Ibn Rochd ou Averroès (1126-1198). Avant toute thérapie, le médecin devait connaître le tempérament du patient. Comment le médecin avait accès à cet inconnu qui est le corps avant et pendant la maladie ? Comment le patient se définit-il ? Trois ouvrages de Rhazès apportent un éclairage : *al-Mansûrî* (*Livre de médecine générale*), *al-Fusûl* (*Les Aphorismes*), et *al-Hasba wa al-gudarî* (*La rougeole et la variole*). À l'époque contemporaine et dans de nombreux pays, ce concept de tempérament ou *mizaj* est apprécié et intervient dans les soins. Par quelle réforme de pensée, quelle adaptation ce concept a-t-il voyagé, glissé à travers le temps « à côté » et en parallèle, des connaissances scientifiques contemporaines ? Quelle utilité pour le patient ? Pour le médecin ?

---

## **Les concours scientifiques de l'Académie royale des sciences de Lisbonne (1780-1820) comme instrument de transformation scientifique et sociale**

**Fernando B. FIGUEIREDO**

Enseignant-chercheur à l'université de Coimbra, Portugal

**Jose Alberto SILVA**

Chercheur à l'Academia das Ciências de Lisboa, Portugal

Académie des sciences de Lisbonne

Le 1<sup>er</sup> février 1780, la *Gazette de Lisbonne* annonce la création de l'Académie royale des sciences de Lisbonne (ACL), fondée fin 1779. L'ACL est née lors d'une période de reconstruction nationale, visant à réformer la science et la technologie au Portugal, avec l'objectif de promouvoir le progrès économique et social. Sa mission, telle que décrite dans son plan de statuts, était basée sur le développement des sciences, des arts et de l'industrie, toujours dans le but de promouvoir « la gloire et le bonheur publics ». L'un des principaux moyens utilisés par l'Académie pour catalyser cette transformation fut la création de concours. Bien que ces concours aient été institués dans différents domaines, nous nous concentrerons sur les concours scientifiques qui, dès 1780, visaient à stimuler la production scientifique et le développement technique au Portugal. Entre 1780 et 1820, l'ACL a lancé quatre-vingt-sept concours, illustrant un effort de réforme intellectuelle durant une période de grands changements.

## Former à la science forestière : les missions françaises internationales (1850-1914)

Jean-Yves PUYO

Professeur des universités en géographie, vice-président de la commission statuant en matière disciplinaire du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), membre du laboratoire Transitions énergétiques et environnementales (TREE, UMR 6031, Université de Pau et des pays de l'Adour)

Société des sciences, lettres et arts de Pau et du Béarn, Société d'économie et de sciences sociales, Comité national de géographie, Groupe d'histoire des forêts françaises,

Membre du CTHS, section Sciences géographiques et environnement

Durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, Français et Allemands se partagèrent le « marché mondialisé » de l'enseignement forestier. Ainsi, pour la formation de leurs premiers cadres, l'empire austro-hongrois, les États scandinaves, le Danemark, la Suisse mais aussi la Grèce et l'Espagne recoururent aux établissements allemands. Et pour sa part, l'École nationale forestière de Nancy (1824) formait les premiers ingénieurs forestiers pour les Indes britanniques et l'Afrique du Sud, de même que pour le Japon, la Roumanie, le Chili, l'Empire ottoman. Notre communication se propose plus particulièrement de revisiter l'histoire des missions forestières françaises pré-Première Guerre mondiale (en Roumanie, Turquie ou encore Mexique), à ce jour très peu connues, en mobilisant tant les ressources numériques (comme la presse spécialisée forestière) que les fonds des archives diplomatiques françaises.

## Refonder une discipline en crise : l'exemple de l'anthropologie

Jean-Michel BUTEL

Maître de conférences à l'Institut national de langues et civilisations orientales (INALCO)

Association française d'ethnologie et d'anthropologie

Céline ROSSELIN-BAREILLE

Anthropologue, maîtresse de conférences à l'université d'Orléans, membre du Centre d'étude des techniques des connaissances et des pratiques (CETCOPRA, université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne)

Association française d'ethnologie et d'anthropologie

Du 2 au 4 novembre 2023, le congrès de l'Association française d'ethnologie a réuni quatre cent vingt collègues autour de la question suivante : la crise, un objet anthropologique ? D'une anthropologie des crises à la

crise de l'anthropologie, il n'y avait qu'un pas. Si l'anthropologie regorge d'initiatives la renouvelant à la fois dans ses objets, dans ses approches théoriques et méthodologiques, dans ses dialogues pluridisciplinaires, dans ses écritures et dans ses rapports avec la société, nous ne pouvons que constater en effet la baisse du nombre d'inscriptions dans nos formations, la disparition annoncée de mentions spécifiques, la diminution de candidats aux concours et en même temps l'impossibilité pour tous de trouver un travail dans l'Enseignement supérieur et la Recherche. À l'invitation du CNRS, notre association professionnelle rédige un livre blanc de l'anthropologie afin de contribuer au rebondissement d'une discipline en crise. Nous proposons de présenter ce livre blanc au cours du 149<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques du CTHS.

9H30

MAIRIE SALLE MÜNSTER

## RECONSTRUCTIONS MÉMORIELLES – PARTIE 1

### PRÉSIDENTE

**Maurice HAMON**

Directeur honoraire des relations générales de Saint-Gobain  
Centre international du vitrail, Comité Gilles de Gouberville, Société de l'École des chartes, Société historique de Haute-Picardie  
Membre émérite du CTHS, section Histoire contemporaine  
et du temps présent, président honoraire

---

### Ruines, reliques, refondations/ reconstructions au Moyen Âge

**Edina BOZOKY**

Maîtresse de conférences émérite de l'université de Poitiers en  
histoire médiévale, membre du Centre d'études supérieures  
de civilisation médiévale (CESCEM, UMR 7302, CNRS)  
Société des antiquaires de l'Ouest

Au Moyen Âge, plusieurs récits hagiographiques mettent en scène la découverte des reliques dans les ruines d'édifices religieux comme point de départ d'une refondation et/ou reconstruction. Par exemple, la légende attribue au roi Dagobert la fondation du monastère Saint-Denis sur le martyrium ruiné de Denis, Éleuthère et Rustique.

En Angleterre, le roi Offa aurait fondé le monastère de Saint-Alban en 793 après l'invention des reliques du martyr Alban dans les ruines de son église antique. Au XI<sup>e</sup> siècle, la découverte des reliques de saint Wulfran à Fontenelle et de celles de saint Bertin à Sithiu donne un élan à la rénovation de leurs monastères. Également au XI<sup>e</sup> siècle, l'invention des restes de saint Secundin dans les ruines d'Aecae près de Troia et ceux de saint Catalde à Tarente a eu lieu lors des reconstructions des églises et cathédrales dans les Pouilles. Cette communication propose d'étudier les enjeux de la fabrique du passé mémoriel de ces lieux par le discours hagiographique.

---

## **Reconstruire et refonder à perpétuité chez les Choiseul : l'exemple d'un lignage en longue durée**

Gilles POISSONNIER

Généalogiste

Académie des sciences, arts et belles-lettres de  
Dijon, Souvenir napoléonien - délégation de Bourgogne

L'étude d'un lignage en longue durée permet de s'intéresser aux conditions de la maintenance d'un statut, d'un rang, d'une richesse, d'une transmission de la mémoire, malgré les multiples vicissitudes qu'il aura rencontrées durant plusieurs siècles. L'exemple de la famille de Choiseul, connue à partir des années 1050 et encore représentée de nos jours, constitue ainsi un véritable « laboratoire ». Elle a dû faire face à des transformations de divers systèmes politiques, économiques, sociaux, dont elle était à la fois actrice émérite et spectatrice impuissante. La communication présentée ici permettra dans un premier temps de mettre en exergue le processus d'adaptation d'un lignage après chaque rupture historique. Puis, dans un second temps, d'analyser les moyens, plus ou moins conscients, qui ont permis sa « marche en avant ». En conclusion, dans un lignage de la haute noblesse française, l'adaptation aux circonstances, faisant souvent appel aux solidarités et aux relations claniques, ne serait-elle pas une forme de reconstruction, de refondation perpétuelle ?

---

## **Reconstruire l'Europe en réinventant le patrimoine européen après la Seconde Guerre mondiale ?**

Robert BELOT

Professeur d'histoire contemporaine à l'université  
Jean-Monnet (Saint-Étienne)

Membre du CTHS, section Sciences, histoire et patrimoine des  
sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle

1945 est l'année « zéro » non seulement de l'Allemagne (pour reprendre le titre du film de Roberto Rossellini) mais aussi de l'Europe. Les États européens en ruines (matériellement et immatériellement) sont condamnés à la renaissance et s'engagent sur le chemin difficile de la « construction européenne ». Comment transformer une catastrophe en un projet institutionnel qui soit aussi une ambition géopolitique fondatrice d'une identité collective unifiante durable ? Tel est l'enjeu. Pour répondre à cet enjeu, une narration s'est mise en place qui a puisé dans l'histoire les éléments permettant de valoriser un patrimoine historique commun au-delà des diversités nationales et des frontières. C'est ce mécanisme, qui relève largement de la « tradition inventée » (E.-M. Hobsbawm) ou de la « filiation inversée » (Jean Davallon), que nous proposons d'analyser, en identifiant les grands topos du discours européiste d'après-guerre et ses écarts par rapport à l'histoire des historiens.

---

## **Les « entrepreneurs de la mémoire » dans une reconstruction mémorielle de l'engagement des résistantes**

**Marie PICARD**

Doctorante au laboratoire des dynamiques sociales DySoLab  
de l'université de Rouen-Normandie (EA 7476)

En s'intéressant au cas précis des résistantes en Normandie pendant la Seconde Guerre mondiale, il est question d'observer comment la mobilisation de la mémoire par des acteurs différents permet de faire émerger des résistantes, des modes d'actions et d'organisations de la Résistance encore peu présents dans l'historiographie. Cette communication s'appuie sur une thèse en cours fondée sur un travail sur archives, une collecte de témoignages de résistantes, d'entretiens menés avec leurs descendants et l'analyse d'un corpus d'initiatives mémorielles contemporaines. Le propos porte aussi sur les formes prises par les politiques publiques mémorielles telles qu'elles ont pu être observées durant l'immersion dans une collectivité territoriale. En mobilisant la notion « d'entrepreneurs de mémoire » au sens de

Sarah Gensburger, la reconstruction mémorielle de la Résistance fait émerger plusieurs acteurs et actrices. Cette communication vise à exposer la complexité du processus de reconstruction mémorielle, exercée par plusieurs organes, qu'il s'agisse des acteurs menant les politiques publiques, des descendants, des résistantes mais aussi par la chercheuse elle-même.

## Traces de la mémoire visuelle des œuvres d'art

**Laurence TARDY**

Professeure retraitée de l'École du Louvre, membre du groupe de recherche Apparence des matériaux (APPAMAT, GDR, CNRS)  
Centre français de la couleur

**Jean-Marc STEYAERT**

Professeur émérite de l'École polytechnique

Comment se gardent les traces de la mémoire visuelle des œuvres d'art après les interventions de restaurations ou les mutations du temps ? Comment peut-on essayer de reconstruire, virtuellement, leurs apparences antécédentes ? Les traces visuelles des œuvres étant étudiées tout d'abord en regardant, en dessinant, en observant l'œuvre elle-même, puis en les confrontant aux photographies, aux relevés, aux traditions artisanales, aux divers documents disponibles.

**14H00**

**HÔTEL DUPANLOUP SALLE EUROPE**

## LES RÉFORMES RELIGIEUSES – PARTIE 2

**PRÉSIDENTE**

**Patrick DEMOUY**

Professeur émérite d'histoire du Moyen Âge à l'université de Reims - Champagne-Ardenne

Académie nationale de Reims, Centre d'études, de recherche et d'histoire compostellanes, Centre de recherches sur le commerce international médiéval, Société académique de l'Aube, Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, Société d'histoire des Ardennes, Société d'histoire religieuse de la France, Société de l'histoire de France, Société des amis de la cathédrale de Reims, Société des amis de Notre-Dame de Paris, Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public, Société nationale des antiquaires de France  
Membre émérite du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

---

## Les éditions des *Tractatus* de Terrevermeille dans les années 1580 par le juriste réformé François Hotman

Benoit SOUBEYRAN

Bibliothécaire à l'université Gustave-Eiffel  
Association des bibliothécaires de France

Les *Tractatus* de Jean de Terrevermeille sont trois traités juridiques écrits vers 1419 pendant la guerre de Cent Ans, en défense du roi Charles VI et du Dauphin. Ils sont édités une première fois en 1526 sous le titre *Contra rebelles suorum regum* par Jacques Bonaud de Sauzet, dans le contexte des guerres d'Italie, notamment de la captivité de François I<sup>er</sup> qui suit la bataille de Pavie. Dans les années 1580, pendant les guerres de Religion, les *Tractatus* ont droit à de nouvelles éditions réalisées par le juriste réformé François Hotman. Puisque les *Tractatus* sont utilisés durant des périodes de contestation profonde de l'autorité royale, l'intention d'Hotman apparaît clairement : mettre fin à un état de crise du Royaume et s'appuyer sur la loi de succession à la couronne pour défendre les prétentions d'Henri de Navarre contre la Ligue.

---

## La congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe

Claude FALTRAUER

Docteur en histoire moderne de l'université Lumière-Lyon II, enseignant en histoire-géographie, associé au Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire (CRULH)  
Société philomatique vosgienne, Société d'émulation du département des Vosges

La Lorraine du XVII<sup>e</sup> siècle est surtout connue comme une terre ravagée pendant la guerre de Trente Ans, elle l'est moins pour être un terreau de réformes religieuses dans le sillage des recommandations du concile de Trente. Dans ce double contexte, l'expansion de la congrégation bénédictine lorraine se trouve freinée malgré la volonté affichée des autorités civiles et religieuses locales. D'autant que l'aspect reconstruction prend une part importante dans ce renouveau religieux : reconstruction matérielle des bâtiments, reconstruction spirituelle avec des statuts venant compléter la règle de S. Benoît et reconstruction mémorielle d'abbayes parfois déjà presque millénaire. Trois pistes, trois chemins pour parvenir à une réforme en profondeur de l'ordre dans une terre de catholicité.

---

## Les étapes de la reconstruction catholique dans une ancienne citadelle protestante, La Rochelle

Pascal EVEN

Conservateur général honoraire du patrimoine  
Fédération des sociétés savantes de la Charente-Maritime,  
Académie des belles-lettres, sciences et arts de La Rochelle,  
Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis,  
Société d'archéologie et d'histoire de l'Aunis, Académie  
de Saintonge, Académie des sciences d'Outre-Mer  
Membre du CTHS, section Histoire du monde moderne,  
de la Révolution française et des révolutions

Dans une ville et une province dominée pendant soixante ans par les protestants, la reconstruction catholique à La Rochelle, dans l'île de Ré et l'Aunis, constitue un véritable défi pour les autorités religieuses et administratives. Les églises sont en ruines, les propriétés ecclésiastiques usurpées, les titres des fabriques perdus... En dépit du soutien officiel, les fonds manquent et la reconstruction, tant matérielle que spirituelle, s'effectue lentement. La création d'un nouvel évêché dans la citadelle protestante, décidée par Louis XIII à l'issue du Grand Siècle, mettra vingt ans à se réaliser. À terme cependant, le retour des ordres anciens et l'implantation de nouvelles communautés modifieront profondément la topographie de la cité.

---

## La « renaissance » de la communauté protestante de Rouen

Cécile SOUCHON

Conservatrice générale honoraire du patrimoine  
Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France, Société historique  
de Haute-Picardie, Centre d'études et de recherches prémontrées,  
Association d'histoire et d'archéologie du 20<sup>e</sup> arrondissement  
de Paris, Société des amis des monuments rouennais  
Membre émérite du CTHS, section Sciences géo-  
graphiques et environnement

Après avoir commencé par apaiser les relations entre République française et Papauté par la signature du Concordat (1801), Napoléon s'attache à apaiser, en France, les relations entre communautés chrétiennes reconquises et nouvelles institutions publiques. En 1803, un décret accorde aux protestants de Rouen l'usage exclusif de l'ancienne église Saint-Éloi, qui devient le temple réformé, ce qu'elle est toujours. Les archives de la com-

munauté protestante de Rouen, bien conservées et classées, sont déposées aux Archives départementales de Seine-Maritime dans la sous-série 14 J où elles sont consultables sur autorisation du déposant. À parcourir les premiers registres des délibérations du Consistoire de Rouen, on mesure le soulagement de la communauté, enfin parvenue à une existence officielle et à un culte public. Mais la contrepartie n'est pas anodine : tout au long des années où règne l'Empereur, le ministère des Cultes veille scrupuleusement à ce que les protestants réagissent aux faits politiques avec une obéissance et une admiration exemplaires. La liberté a un prix.

**14H00**

HÔTEL DUPANLOUP SALON BLEU

## LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DES ACTIONS DE RECONSTRUCTION ET DE REFONDATION

**PRÉSIDENCE****Ghislain BRUNEL**

Directeur des publics des Archives nationales

Société de l'histoire de France

Membre du CTHS, section Histoire et philologie  
des civilisations médiévales

---

### Chiffrer pour réformer et reconstruire : à propos de comptabilités françaises du XIV<sup>e</sup> siècle

**Jean-Marie YANTE**

Professeur d'histoire émérite de l'université catholique de Louvain

Académie nationale de Metz, Société d'histoire et d'archéologie

de la Lorraine à Metz, Association d'histoire des sociétés rurales,

Centre de recherches sur le commerce international médiéval

Les mutations de l'écrit documentaire aux alentours de 1200 et, au siècle suivant, les multiples aléas de l'économie amènent, plus ou moins tôt, princes, seigneurs laïcs et ecclésiastiques ou communautés urbaines à se doter de documents comptables dynamiques. Leur établissement et leur mise à jour requièrent des connaissances techniques s'ajoutant à celles traditionnellement

maîtrisées par les scribes opérant dans les chancelleries et les bureaux. Il faut savoir ordonner et structurer recettes et dépenses, les regrouper sur base géographique, en fonction de leur nature, de leur caractère muable ou non muable, des échéances ou des modalités de perception. L'examen de quelques cas représentatifs, des acteurs en présence, des objectifs poursuivis et, dans la mesure du possible, des résultats atteints tend à une première évaluation du chiffre comme instrument de réforme et/ou de reconstruction dans l'espace français au XIV<sup>e</sup> siècle, notamment en Flandre, en Artois, en Champagne et dans le Barrois.

---

## **Reconstruire le réseau des foires et marchés après la guerre de Cent Ans : l'exemple du Centre-Ouest de la France (vers 1450-vers 1500)**

Judicaël PETROWISTE

Maître de conférences en histoire médiévale à l'université Paris-Cité  
Association française d'histoire économique, Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis

Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, la fin de la guerre de Cent Ans laisse les foires et marchés du royaume de France profondément déstabilisés. Les ravages des gens d'armes et l'insécurité sur les routes ont en effet entraîné l'effondrement de l'activité mercantile et la suspension de nombreuses assemblées marchandes. Les décennies qui suivent sont donc marquées par un vif mouvement de reconstruction du dispositif commercial, qui se traduit par le rétablissement ou la création de nombreux marchés et foires. Ce processus s'opère sous le contrôle étroit de la monarchie, soucieuse de défendre ses prérogatives éminentes dans ce domaine. Il a par conséquent entraîné une importante production documentaire de nature administrative, qu'il est possible d'exploiter pour analyser les rythmes et les modalités de la reconstruction du réseau des foires et marchés dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Cette communication le mettra en évidence en se focalisant sur l'exemple des pays du Centre-Ouest du royaume (Poitou, Aunis, Saintonge et Angoumois).

---

## **Financer la reconstruction de l'église Notre-Dame-du-Spasme de Jérusalem : la tournée en France de l'évêque arménien Paul Marmarian (années 1880-1890)**

**Sylvain CHARDONNET**

Responsable de la bibliothèque universitaire de Moulins,  
université Clermont-Auvergne, doctorant en histoire  
de l'art à l'université Paul-Valéry - Montpellier III

Société bourbonnaise des études locales, Académie des  
sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand

Au cours des années 1850 sont découverts à Jérusalem les vestiges de l'église Notre-Dame-du-Spasme. Ce sanctuaire serait le lieu où la vierge Marie se serait évanouie en voyant son fils, Jésus, sortant du prétoire en portant la croix. L'emplacement, acheté par un Arménien catholique, fait l'objet de fouilles archéologiques financées par la France et c'est rapidement qu'un projet de reconstruction est lancé par le patriarcat arménien catholique. Paul Marmarian, archevêque arménien catholique de Trébizonde, est chargé par le pape Léon XIII de trouver les fonds nécessaires à cette reconstruction. Une tournée en France est annoncée à cette fin par l'évêque en 1889. De Marseille à Paris en passant par Moulins ou encore Pithiviers, l'évêque arménien va ainsi se rendre de ville en ville pour donner des messes et collecter les fonds nécessaires.

---

## **L'efficacité des sociétés coopératives de reconstruction de l'entre-deux-guerres**

**Véronique VILLAIN**

Retraitée

Société des antiquaires de Picardie, Quadrilobe,  
Stalles de Picardie, Cercle Maurice Blanchard

La Première Guerre mondiale n'est pas encore achevée que l'État français prend en main les modalités de la reconstitution par le biais des dommages de guerre. Premiers textes juridiques votés, premières institutions mises en place. Mais l'affaire va vite se révéler complexe. Alors, face au manque de bras, d'argent, en un mot de tout moyen, il passe le relai au privé. L'acteur qui va alors devenir majeur est la Société coopérative de reconstruction, exclusivement pour l'immobilier. Le modèle est suffisamment efficace pour que l'Église s'en inspire

et mette en place à son tour des sociétés diocésaines de reconstruction. L'efficacité des coopératives ne se limite pas aux bâtiments reconstruits, voire modernisés : l'urbanisme de la collectivité en tire aussi profit. De plus, ce type d'organisation illustre le poids et la réussite du collectif face à un État qui, bien que qualifié d'État-providence, n'en a pas moins échoué dans sa promesse initiale de reconstruire.

## Une réforme inscrite dans une dynamique de rentabilité : les exploitations rurales de l'ordre de Malte dans quelques commanderies de Provence occidentale au XVIII<sup>e</sup> siècle

Isabelle CHIAVASSA

Conservatrice en chef honoraire du patrimoine  
aux Archives nationales d'outre-mer

Société de l'École des chartes, Les amis du patrimoine de Rognes,  
Association des archivistes français, Fédération historique de Provence

L'ordre de Malte est encore puissant en France au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans une part de son grand prieuré de Saint-Gilles, il a mis en œuvre une politique de réforme de ses exploitations rurales, toutes arrentées à des fermiers ou métayers. Visites et inspections régulières, injonctions portant sur les bâtiments et sur les cultures agricoles marquent cet effort de rationalisation, de remise en ordre, de productivité, entamé après une période de mauvaise gestion, et mené jusqu'en 1789. D'après les « procès-verbaux de vérification », je tenterai d'en étudier les objectifs, les acteurs, les moyens, les impacts dans le cadre des commanderies d'Aix, Avignon, Jocas et Manosque.

14H00

HÔTEL DUPANLOUP  
SALLE DE LECTURE

## RECONSTRUIRE LA VILLE ET AMÉNAGEMENTS URBAINS – PARTIE 2

PRÉSIDENTE

Brigitte BERTONCELLO

Urbaniste-géographe, professeure émérite des universités,  
Aix-Marseille Université, membre du Laboratoire population,

environnement, développement (LPED, UMR 151, AMU/IRD)  
Académie des sciences, agriculture, arts et  
belles-lettres d'Aix-en-Provence  
Membre du CTHS, secrétaire de la section Sciences  
géographiques et environnement

### Jean-Yves PUYO

Professeur des universités en géographie, vice-président de la  
commission statuant en matière disciplinaire du Conseil national  
de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), membre  
du laboratoire Transitions énergétiques et environnementales  
(TREE, UMR 6031, Université de Pau et des pays de l'Adour)  
Société des sciences, lettres et arts de Pau et du Béarn,  
Société d'économie et de sciences sociales, Comité national  
de géographie, Groupe d'histoire des forêts françaises,  
Membre du CTHS, section Sciences géographiques et environnement

---

## Reconstruire et réformer : l'exemple du centre-ville de Suresnes, XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles

Haude de CHALENDAR

Archiviste communale à Suresnes (Hauts-de-Seine)

Suresnes était, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un village  
viticole. Le bâti date donc du Moyen Âge et de l'ancien  
Régime. L'industrialisation au tournant des XIX<sup>e</sup> et  
XX<sup>e</sup> siècles, et l'essor automobile ont modifié la ville.  
L'ancien village est devenu centre-ville. Henri Sellier, maire  
de 1919 à 1941, hygiéniste et urbaniste, a, le premier, étudié  
un réaménagement du centre-ville, conjointement à  
un plan d'urbanisme général. Dans les années 1950-60,  
les différentes municipalités prennent conscience de la  
dégradation du bâti qui n'a pas été entretenu et dont  
l'état se dégrade à vue d'œil. Un projet de démolitions  
et de réaménagement en urbanisme de dalle est voté et  
sa réalisation entamée à la fin des années 1960 et cou-  
rant 1970. En 1983, la majorité municipale passe à droite.  
Le nouveau maire cesse la politique de démolitions afin  
de préserver le vieux Suresnes. L'urbanisme de dalle a  
aussi montré ses inconvénients. Aujourd'hui, pour mieux  
prendre en compte les mobilités douces (piétons, vélos,  
trottinettes) et re végétaliser le centre-ville, une vaste  
étude est menée en concertation avec les habitants et  
le quartier est en pleine mutation.

---

## Rénovation et/ou reconstruction urbaine : planification et métamorphoses de l'espace nîmois

Catherine BERNIÉ-BOISSARD

Professeure émérite de géographie et aménagement à l'université de Nîmes, membre du laboratoire Acteurs, ressources et territoires dans le développement (ART-Dev, UMR 5281, CNRS/universités Paul-Valéry - Montpellier III et Perpignan), Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)

La ville de Nîmes offre trois exemples caractéristiques de rénovation/reconstruction urbaine. Bien que non réalisés, trois plans d'ordonnancement de l'espace appartenant à trois époques historiques - le XVIII<sup>e</sup> siècle, la Libération et le milieu des années 1990 - ont marqué de leur empreinte les transformations du tissu urbain. Le Plan Raymond (1785), dû à l'architecte royal du Languedoc, le plan Chouleur (1945) du nom d'un architecte nîmois influencé par la démarche des Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM), et le projet « Vers une ville sans banlieues, Expérience Nîmes » (1993), vision entrepreneuriale de la ville, ont produit un effet de réel sur la morphologie, jusqu'à déterminer les opérations contemporaines d'urbanisme, en cours ou envisagées.

---

### **Un projet urbain qui tombe à l'eau : chronique de la lutte urbaine contre la création des voies sur les berges de la Garonne à Toulouse, 1974-1983**

**Constance RINGON**

Architecte, maîtresse de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Toulouse

Les berges de la Garonne ont de tout temps représenté Toulouse aux yeux du visiteur : espace de travail, de promenade et de plaisance, elles incarnent le rapport de la ville à son fleuve. Les années 1970 marquent cependant un tournant dans leur histoire. En lien avec la modernisation globale du pays et la place croissante accordée à l'automobile, la municipalité de Pierre Baudis décide en 1974 de remplacer ce lieu emblématique par une voie rapide qui longera le fleuve. C'est sans compter sur les réactions de militants qui combattent immédiatement ce projet qui doit séparer la ville de son cours d'eau. Le Comité de défense des berges de la Garonne est créé. Il insuffle en ce lieu un renouveau des pratiques et un investissement réinventé. La reconstruction de ce lieu iconique se heurte alors à la lutte urbaine qui s'engage, questionnant la transformation de ce lieu et posant des jalons sur ce qui deviendra un des points névralgiques du projet récent de réaménagement de la ville.

## L'habitat étudiant comme moteur de régénération urbaine : projets architecturaux de refondation et de réhabilitation du patrimoine bâti

Federico Maria GIORGI

Docteur à l'école Politecnico di Milano et à l'Université Paris-Cité  
Comité d'information et de liaison pour l'archéologie,  
l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel, Conseil  
international des musées, Association italienne d'histoire

En Italie, les manifestations du « popolo delle tende » de 2023, ont attiré l'attention politique et sociale sur la question du manque et de l'inadéquation des résidences universitaires. L'habitat étudiant est donc devenu le sujet central d'un ensemble de tentatives juridiques de réforme et de recherches architecturales et d'urbanisme visant à favoriser la réutilisation du patrimoine bâti et ainsi à limiter la bétonisation des sols. Le thème du logement étudiant peut donc être considéré comme un prisme à travers duquel lire, par exemple, les processus de refondation des sites industriels et des infrastructures de transport où le réemploi de bâtiments abandonnés pour un usage social différent s'insère dans des actions plus larges de régénération urbaine. La comparaison entre des études de cas italiens et français, malgré la diversité des moyens et des acteurs impliqués, permet de mieux percevoir les défis imposés par une démarche architecturale de réutilisation qui unit au besoin de créer de nouvelles synergies entre ville et universités la nécessité de souligner un passage symbolique de sens des lieux de production matérielle à des lieux de formation culturelle.

**14H00**

**HÔTEL DUPANLOUP  
CHAMBRE DE L'ÉVÊQUE**

## RECONSTRUIRE ET AMÉNAGER EN CONTEXTE FLUVIAL ET MARITIME

**PRÉSIDENTE**

**Hélène RICHARD**

Inspectrice générale honoraire des bibliothèques  
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon et de  
Franche-Comté, Association d'histoire et d'archéologie du 20<sup>e</sup>  
arrondissement de Paris, Association des amis du CTHS et des  
sociétés savantes, Comité français de cartographie,

---

## **Reconstruction d'équipements fluviaux médiévaux et modernes dans le bassin de la Somme : quelques exemples occasionnés par les crues, la guerre de Cent Ans et les accidents préindustriels**

**Christophe CLOQUIER**

Directeur de la bibliothèque centrale du Service de santé des armées  
Rencontre des historiens du Limousin, Société de l'École des chartes, Centre d'archéologie et d'histoire médiévales des établissements religieux

Lors d'événements climatiques exceptionnels, les eaux de la Somme occasionnèrent des destructions de ponts et moulins. Elles submergèrent également des rues entières et emportèrent les bâtiments. Toutefois, en dépit de la persistance du risque et des coûts de reconstruction, elles n'empêchèrent pas leur rétablissement. Durant la guerre de Cent Ans, les ponts furent les cibles privilégiées des armées en déplacement et des populations riveraines soucieuses de se préserver des assaillants. Délibérément démontés ou détruits pour éviter l'utilisation par des troupes en mouvement, ils furent systématiquement reconstruits une fois le danger éloigné à l'exception d'un seul... Aux risques naturels et conflictuels, les accidents et négligences humaines ont également touché ces équipements fluviaux. Ainsi, avec la fabrication de la poudre dans des moulins à eau dédiés, les reconstructions de l'édifice détruit mais également des maisons voisines furent multiples durant le XVIII<sup>e</sup> siècle.

---

## **Reconstruire après l'inondation au XVII<sup>e</sup> siècle : architectes, ingénieurs et entrepreneurs face aux fleuves en Savoie et en France**

**Patricia SUBIRADE**

Professeure agrégée d'histoire moderne à l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne, membre de l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC, UMR 8066, ENS/CNRS)

Les débordements fluviaux sont au XVII<sup>e</sup> siècle à l'origine de destruction de ponts et de digues : les ingénieurs du

duché de Savoie vont chercher dans la France colbertiste des solutions pour renforcer la solidité des infrastructures reconstruites. Une triple approche techniciste, politique et sociale permettra, à partir des reconstructions des ponts parisiens d'une part, et de celles d'infrastructures ou village en Savoie de réfléchir à la chronologie du passage d'une société de la catastrophe à une société du risque. Les nécessités, surtout économiques, de la reconstruction mobilisent les savoirs techniques et parfois cartographiques des experts, architectes, ingénieurs, entrepreneurs, tous acteurs au service d'autorités locales ou étatiques, qui, une fois évaluées les origines de la destruction, proposent des moyens de lutte contre la vulnérabilité à court terme. Le délai de reconstruction est toujours long, nécessitant des constructions provisoires. L'analyse des chantiers éclaire la gestion des gravats et des matériaux utilisés, et le financement.

---

## Projeter et concevoir

Florent GODELAINE

Docteur en histoire moderne à l'université Lumière-Lyon II, membre du Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA UMR 5190, CNRS)

Préserver c'est transmettre l'héritage tant monumental qu'immatériel. Du XVI<sup>e</sup> siècle au XVII<sup>e</sup> siècle, rendre la Loire navigable, assécher les marais, créer les canaux entend rapprocher les bassins fluviaux, diminuer les délais de transport, et faciliter le fret de l'extraction à la construction. Préserver c'est transmettre, comprendre, compléter les maillons disparus de la chaîne de production de l'extraction des matériaux, au chargement, déchargement, à la construction. Héritiers de la réalité fluviale disparue, les quais ligériens sont l'étape intermédiaire et obligée de la livraison des matériaux vers les chantiers de construction, étape finale du fret et dont la résultante est le monument. Projeter, imaginer et concevoir les infrastructures nécessaires à l'édification sont les fruits d'échanges entre le donneur d'ordre, le commanditaire et le maître d'œuvre. Le chantier médiéval ou moderne naît déjà des échanges, du projet initial avant d'être un phasage de terrain. Véritable enquête pluridisciplinaire, globale et anthroposystémique sur le temps long, elle doit converger vers l'homme, au cœur du système, réassociant patrimoine matériel et patrimoine culturel immatériel (PCI).

---

## Combien de vies ont les jetées britanniques ? Reconstruire malgré les affres du temps

Damien BRUNEAU

Professeur agrégé de géographie à l'académie  
de Rennes et à l'université Rennes 2

Éléments phares de l'architecture littorale britannique, les jetées de promenade se sont multipliées au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces relativement simples structures métalliques supportant un ponton n'ont pu traverser saines et sauves des décennies de tempêtes, de guerres et d'inondations. Par exemple, la jetée de Deal, dont le bois était attaqué par des vers, est réédifiée en 1864. Percutée par un navire en 1940, elle connaît une troisième vie à partir de 1957. De plus, parmi la soixante de jetées survivantes au début du XXI<sup>e</sup> siècle, on peut constater de nombreuses et profondes rénovations architecturales. Dès lors, on peut se demander quelles modifications (matériaux, usages, etc.) sont apportées aux jetées britanniques lorsqu'elles sont reconstruites. De même, comment les constructeurs contemporains ont-ils intégré des conditions météorologiques de plus en plus extrêmes ?

14H00

ACADO

## TABLE RONDE DES SOCIÉTÉS SAVANTES

---

Introduction par l'ACADO et la SAHO

---

Présentation du rapport de la commission  
«sociétés savantes» du CTHS

---

Lancement d'une enquête sur les besoins  
en formation des sociétés savantes

---

La France savante, enjeux et perspectives

---

Intervention des sociétés lauréates du prix  
des sociétés savantes du CTHS, édition 2024

14H00

SAHO SALLE DES THÈSES

## REFONDER LA SOCIÉTÉ

PRÉSIDENTE

**Christian CHENAULT**

Ethnologue, Président de la SAHO et des cartophiles  
du Loiret, Chevalier des Arts et des Lettres

---

### **Refonder une société latine en Orient et repenser la place de la femme dans le gouvernement et la transmission du pouvoir : la reine Mélisende de Jérusalem (1131-1161)**

**Émilie MARASZAK**

Enseignante vacataire en histoire médiévale à l'université de  
Bourgogne, membre du laboratoire Archéologie, terre, histoire,  
sociétés (ARTEHIS, UMR 6298, CNRS/Ministère de la Culture)

Le Moyen Âge a connu des souveraines dont le rôle a été réduit à créer des liens matrimoniaux et à perpétuer la dynastie. Qu'elles soient reines régnautes sur leurs domaines personnels, reines régentes, ou reines consorts, les femmes sont présentes dans les sphères du pouvoir et peuvent elles-mêmes l'exercer selon les circonstances. Les États latins d'Orient ont dû repenser le rôle de la femme en tant qu'héritière dans un contexte de refondation d'une société latine dans un environnement oriental. Mélisende de Jérusalem passe par plusieurs statuts tout au long de sa vie : princesse de Jérusalem et héritière du roi Baudouin II, reine consort avec Foulques d'Anjou et reine régente pour son fils Baudouin III. Première reine de Jérusalem couronnée, son influence sur les États latins d'Orient dure plus de trente ans.

---

### **Edmond Michelet (1909-1970) et la réforme de la société ?**

**Nicolas RISSO**

Doctorant de l'École pratique des hautes études, IV<sup>e</sup> section  
« Sciences historiques et philologiques », prêtre du diocèse de Tulle

Edmond Michelet (1909-1970), résistant, déporté, démocrate-chrétien, gaulliste est l'un des militants catholiques qui, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, ont cher-

ché à reconstruire la société française sur les bases du christianisme social. Pour ce faire il emprunte une voie nouvelle : celle d'une politique forgée par la réception libre du message évangélique comme dans une filiation affirmée mais critique vis-à-vis de l'Église. Il fait de la presse le relais de ses convictions. Résistance et déportation deviennent, dans un contexte disputé, les matrices du discours et de la pratique politique. À partir de la reconstitution du corpus des articles de presse écrits par Michelet de 1944 à 1970, on s'attachera à donner un contour à ces réformes, puis à percevoir la pertinence et les limites de ces nouvelles matrices, pour enfin comprendre quelles refondations elles ont suscitées, tant dans le champ politique et ecclésial, à la veille du concile Vatican II.

---

## **Refonder et reconstruire au féminin : les projets des résistantes dans l'immédiate après-guerre**

**Caroline FRANÇOIS**

Responsable de la programmation scientifique et culturelle et de la politique partenariale des hauts lieux de la mémoire nationale en Île-de-France (Office national des combattants et des victimes de guerre - ONACVG), chargée de projets du Mémorial national des femmes en résistance et en déportation

La fin de la Seconde Guerre mondiale est marquée par le retour des déportés, celui des prisonniers de guerre et des déplacés, et par leur réinstallation dans des foyers desquels ils étaient absents parfois depuis plus de quatre ans. Dans le même temps, les femmes, notamment grâce à leur engagement dans la Résistance et la lutte contre l'Occupant, ont obtenu le droit de vote. Les années d'immédiate après-guerre s'ouvrent sur une période de refondation de la société et des institutions dans lesquelles les femmes entendent préserver leur nouvelle place et prendre part aux chantiers de reconstruction du pays et de sa société. Avant d'être élues députées, ou conseillères municipales, les résistantes ont réfléchi pendant leurs années de combat, elles ont inventé et projeté des futurs que, devenues citoyennes, elles veulent mettre en œuvre.

## Éducation et éthique comme moteurs de la réorganisation générale de la société au tournant du XX<sup>e</sup> siècle

Sabine KRAUS

Chercheure en histoire des sciences et de la médecine  
Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault

Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, division du travail et spécialisation des savoirs vont de pair, rompant avec l'esprit encyclopédique des savoirs et savoir-faire. De plus, l'expansion d'une société industrielle urbaine opère une rupture des modes de vie de populations essentiellement rurales à présent entassées dans des taudis malsains. Face à ces mutations, une réorganisation générale de la société devient nécessaire. Cette reconstruction est initiée par Auguste Comte, sociologue engagé dans la refondation des principes essentiels de la sociabilité humaine en portant au premier plan l'éducation et l'éthique. Il crée ainsi le néologisme « altruisme ». Dans le but d'une éducation générale du peuple, Comte popularise les sciences en présentant une synthèse des différentes disciplines unifiées en un tout cohérent. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, Patrick Geddes achève le plan général de Comte par une synthèse avec les réformateurs sociaux Frédéric Le Play et John Ruskin grâce aux apports de la biologie.

14H00

MAIRIE SALLE MÜNSTER

## RECONSTRUCTIONS MÉMORIELLES – PARTIE 2

PRÉSIDENTE

Cyril ISNART

Ethnologue, chargé de recherche au CNRS, directeur de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Aix-en-Provence  
Associação portuguesa de antropologia, Association of Critical Heritage Studies, Centre international de recherches interdisciplinaires en ethnomusicologie de la France, Res patrimoine, Société internationale d'ethnologie et de folklore  
Membre du CTHS, section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales

## Transformation et évolution de la culture et du patrimoine de Mayotte

Isabelle DENIS

Docteure en histoire contemporaine de l'université Paris IV -  
Paris-Sorbonne, professeure d'histoire-géographie  
dans l'enseignement secondaire  
Société française d'histoire des Outre-Mers

MERCREDI 16 AVRIL

14H00

MAIRIE SALLE MÜNSTER

Mayotte, cent-unième département français depuis 2011, connaît non seulement une lente mutation économique mais également une transformation profonde de sa société. Les normes métropolitaines se sont progressivement imposées dans la vie quotidienne, de l'école au cimetière. Les programmes et les méthodes d'enseignement facilitent l'émancipation de la jeunesse. L'obligation d'un cercueil fut vécue comme une atteinte aux coutumes ancestrales. La départementalisation a précipité les mutations culturelles. L'afflux de migrants des îles voisines et de l'Afrique de l'Est est également à l'origine de nouveaux apports culturels tant sur le plan culinaire que sur celui de la mode vestimentaire. Ces apports culturels récents sont à l'origine de réactions diverses. La diffusion de photos anciennes et d'extraits de films des années 1960 sur les réseaux sociaux manifeste le désir de retrouver un passé estimé idyllique mais révolu. La revendication d'apprendre et d'utiliser les deux langues locales, Shimaoré et Kibushi de manière équitable, demeure une revendication populaire. Des livres pour la jeunesse sont, depuis peu, publiés en langues locales et participent à la diffusion de contes et traditions. Des manifestations populaires autour du *salouva*, vêtement traditionnel féminin, répondent sans s'y opposer aux concours de Miss France. Que reste-t-il du patrimoine, des archives ? Le bâti historique fait l'objet d'une mise en valeur sélective alors que les archives départementales tentent de recueillir les documents des familles afin de reconstituer une mémoire locale. Face aux défis économiques et sociétaux, la culture de Mayotte et son patrimoine semblent connaître une transformation profonde et évoluer vers un métissage parfois redouté.

---

## **Refonder le patrimoine colonial : l'exemple de l'Asie du Sud à Westminster Abbey et Saint Paul's Cathedral (Londres)**

Anne-Julie ETTER

Maîtresse de conférences en histoire à l'université de Cergy-Pontoise (CY Cergy Paris Université)

Le statut des objets liés au colonialisme, à l'esclavage et au racisme dans l'espace public constitue un sujet d'actualité politique, médiatique, citoyenne, militante et scientifique. Les contestations, parfois violentes, dont ils font l'objet et les interrogations qu'ils nourrissent traduisent

une demande forte de réinvention de ces biens patrimoniaux et des récits qui les sous-tendent. Cette communication aborde ce questionnement à partir du cas de deux institutions londoniennes : Westminster Abbey et Saint Paul's Cathedral. Tout à la fois lieux de culte, symboles de l'histoire nationale et sites touristiques, ces deux édifices abritent des dizaines de monuments, statues, stèles et plaques dédiés à la mémoire d'individus ayant œuvré à la colonisation britannique en Asie du Sud. Ces objets potentiellement sensibles ne font pas l'objet de contestations, mais permettent de s'interroger sur les ressorts et les effets de pratiques de refondation ou recontextualisation de la statuaire coloniale.

---

### **Analyse d'une reconstruction identitaire des Aztèques-Mexicas à travers le mythe et le Templo-Mayor de Mexico-Tenochtitlan**

Lysa KRIM

Bénévole au Muséum d'histoire naturelle, collections de minéralogie

Les récits mythiques tiennent une place prépondérante dans l'histoire humaine. Matrice de leur propre construction intellectuelle, ils deviennent des outils du développement de leurs sociétés. Lorsque le peuple est amené à changer d'environnement, la politique, le quotidien, et aussi la vie matérielle sont autant de facteurs à l'origine d'une reconstruction du mythe et de la collectivité. La pérégrination des Aztèques-Mexicas, débutant au nord du Mexique, nous permet de réfléchir sur la reconstruction d'un groupe « nomade » entré en contact avec les populations sédentaires du Plateau central. Aussi, nous verrons comment le groupe se présente comme héritier d'une culture déjà bien présente, celle des Toltèques, et s'émancipe en refondant une nouvelle cité. Le Templo Mayor fige dans le réel cette reconstruction identitaire en représentant la renaissance d'un groupe et la formulation de ses origines, de sa puissance militaire et économique face aux groupes voisins, du Bassin de Mexico.

**18H30**

**HÔTEL DUPANLOUP  
SALLE DE LECTURE**

## **CONFÉRENCE PLÉNIÈRE**

Pour plus d'informations, consultez le site [cths.fr](http://cths.fr), rubrique « Congrès annuel »

---

# JEUDI 17 AVRIL 2025

9H30

HÔTEL DUPANLOUP SALLE EUROPE

## MÉMOIRE ET RECONSTRUCTION DU PASSÉ – PARTIE 1

PRÉSIDENTE

Pour plus d'informations, consultez le site [cths.fr](http://cths.fr), rubrique « Congrès annuel »

---

### Reconstruire le passé mémoriel à l'époque sévérienne (193-235 apr. J.-C.)

Antonio ROMANO

Doctorant et attaché temporaire à l'enseignement et à la recherche (ATER) en histoire romaine, Le Mans Université  
Société française d'études épigraphiques  
sur Rome et le monde romain

Les monnaies d'époque sévérienne mettent en évidence un message récurrent et important : l'idéologie de la *restitutio*. Dans une série d'émissions, l'image de Septime Sévère comme *restitutor Urbis* souligne la dimension conservatrice de l'action du prince qui, ayant mis fin à la guerre civile, restitue à Rome et à son peuple la stabilité d'antan, troublée par les conflits civils ayant suivi la mort de Commode. Par un jeu paranomastique significatif, Caracalla, Auguste associé au pouvoir impérial, endosse le rôle de *rector orbis* : le destin de l'*Urbs* se confond avec celui de l'*orbis* tout comme le rôle de *rectores* accordé aux empereurs est étroitement lié à leur qualité de *restitutores*. Ainsi, la célébration des *ludi saeculares* en 204 marquait le renouvellement du temps historique, le début d'un nouveau cycle historique qui pourtant se posait en continuité avec le passé romain. Les Sévères opérèrent alors une véritable reconstruction du passé mémoriel romain, du plus proche (les Antonins) au plus lointain (Auguste). En suivant un nouvel axe de recherche, nous proposons d'y ajouter le passé républicain que les Sévères ajoutèrent aux modèles standardisés sous le Haut-Empire.

---

## Reconstruire la mémoire du passé : les *Vies* de Saint Paul Aurélien et de Saint-David de Galles

Bernard ROBREAU

Docteur en histoire médiévale

Société de mythologie française, Société dunoise d'archéologie, histoire, sciences et arts

Les *Vies* latines de saint Paul Aurélien, évêque du Léon, écrites en 884 par Urmonoc à Landévennec, et de saint David de Ménévie, patron du Pays de Galles, rédigée à St Davids à l'extrême fin du XI<sup>e</sup> siècle, présentent des analogies du contenu, tel l'âge fabuleux atteint par les deux hommes, et surtout de la construction caractérisée par la faiblesse des sources historiques et le recours à des motifs connus dans des textes mazdéens ou indiens. Elles semblent avoir été conçues autour d'un noyau mythologique britannique comportant encore des données d'origine indo-européenne très ancienne qui ont permis la reconstruction de la pseudo-histoire de deux évêques de la chrétienté celtique sur lesquels on n'avait guère conservé que de maigres informations.

---

## Reconstruire, comprendre et conjurer le passé traumatique d'une ville : les écrits de Gérard Robert, moine de Saint-Vaast d'Arras (années 1460-1511)

Adrien CARBONNET

Maître de conférences en histoire médiévale à Sorbonne Université, membre du Centre Roland Mousnier

Centre européen d'études bourguignonnes XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Association des professeurs d'histoire et de géographie (Île-de-France), Questes

À la suite de la guerre de Succession de Bourgogne qui débute en 1477, Arras connaît plusieurs événements traumatiques vécus par le moine Gérard Robert. La ville est tour à tour vidée de sa population, repeuplée et occupée aussi bien par les troupes du roi de France que par celles de Maximilien d'Autriche. La réflexion portera sur une triple reconstruction. Celle de la source elle-même : le texte connu sous le nom de « Journal » de Gérard Robert – imparfaitement édité au XIX<sup>e</sup> siècle – est constitué de mémoires et d'un journal. Nous aborderons ensuite la reconstruction de la mémoire de l'auteur à travers des récits dans lesquels il cherche à comprendre la guerre

qui a marqué sa ville. Gérard Robert participe ainsi à un mouvement d'écriture de l'histoire qui fleurit dans les villes au XV<sup>e</sup> siècle. Enfin, nous verrons qu'il se fait le témoin de la reconstruction de l'espace urbain et de la communauté des habitants après la guerre.

---

## **Fonder une mémoire officielle des crises du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle : la (re)construction des registres de la chancellerie royale française dans les années 1370-1380**

Line BONDETTI

Professeure agrégée d'histoire de Lettres Sorbonne Université

Gaëtan BONNOT

Professeur agrégé d'histoire de l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne

Le Trésor des Chartes, monumentalisé puis patrimonialisé dès l'époque moderne, constitue un ensemble documentaire dont l'établissement relève de la reconstruction d'un passé mémoriel, repris par l'historiographie depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. En son sein, la série formée par cinq registres factices (JJ86-JJ90), recomposés sous Charles V, exprime, en dehors de fonctions inhérentes au travail de chancellerie, un regard sur les années 1358-1360, plus d'une décennie plus tard. En donnant à voir un gouvernement dans ses actes, en agençant des cahiers a posteriori, ces sources, moins linéaires et d'un accès moins aisé que ne le laisse justement à penser cette mise en ordre des années 1370-1380, constituent des reconstructions tournées vers l'avenir, proposant une disponibilité mémorielle d'un passé sédimenté. La présentation mobilisera analyses codicologique et discursive, autour de deux événements : la captivité de Jean II et la Jacquerie de 1358.

---

## **L'État demeure : la reconstruction du récit politique national français au XIX<sup>e</sup> siècle à travers les collections originales des décrets, arrêtés et ordonnances conservées aux Archives nationales**

Fadi EL HAGE

Chargé d'études documentaires aux Archives nationales, docteur en histoire moderne, chercheur-associé au Centre Jean Mabillon (ENC/PSL), membre du Conseil d'administration de la Société de l'Histoire de France.

Association d'histoire des sociétés rurales, Société d'histoire et d'archéologie du Sedonais, Société de l'histoire de France, Société des amis des archives de France

Aux Archives nationales sont conservées des collections originales de décrets, d'arrêtés et d'ordonnances. Celles-ci, conservées dans les fonds des différents ministères auxquelles elles se rapportent, attestent de leur vocation administrative première. Leur étude matérielle révèle qu'y sont mêlées des copies relativement immédiates ou manifestement postérieures. Certaines rédactions improvisées constituent autant de témoignages des ruptures politiques les plus abruptes. Leur étude diplomatique met en lumière le classement scrupuleusement chronologique de ces collections, qui éclairent ainsi les transitions officielles entre les différents régimes politiques qui se sont succédé au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Un récit national s'esquisse à travers les folios réunis dans ces collections. En proposant une reconstruction de l'histoire politique de la France qui s'accommode des révolutions, des coups d'État et autres fins de régimes, elles ne font que mieux rappeler la continuité de l'État.

9H30

HÔTEL DUPANLOUP SALON BLEU

## TRANSPOSER, ACTUALISER ET/OU REFONDER : TEXTES ET AUTORITÉS À L'ÉPREUVE DE L'IMPRIMÉ

### PRÉSIDENTE

**Frédéric DUVAL**

Professeur de philologie romane à l'École nationale des chartes  
Société de linguistique romane, Société de l'École  
des chartes, Société des amis de la *Romania*  
Membre du CTHS, section Histoire et philologie  
des civilisations médiévales

---

### Voir l'histoire : rupture et permanence dans la mise en page et texte des histoires universelles entre manuscrits et imprimés

**Anne ROCHEBOUET**

Maîtresse de conférences en langue et littérature médiévales à  
l'université de Versailles-Saint-Quentin (Paris Saclay), membre du  
laboratoire Dynamiques patrimoniales et culturelles (DYPAC)  
Société des anciens textes français, Société de l'École des chartes,  
Société internationale de littérature courtoise, Société de  
langues et de littératures médiévales d'oc et d'oïl – Conjointures,  
Association internationale des études sur le Moyen français  
Membre du CTHS, section Histoire et philologie  
des civilisations médiévales

Le *Livre des chroniques* d'Hartmann Schedel, *Weltchronike* la plus connue de la fin du Moyen Âge, a durablement marqué la culture visuelle occidentale avec ses plus de mille huit cents illustrations. Au-delà de l'iconographie, elle propose aussi une mise en forme et une mise en texte de l'histoire qui nous semble caractéristique de l'imprimé. Il s'agira ici d'explorer les permanences et les ruptures de cette mise en forme de l'histoire universelle à travers des exemples latins et français qui ont connu une production à la fois manuscrite et imprimée (*Histoire ancienne jusqu'à César ; Fasciculus temporum*).

### **Le traitement du lexique dans les premiers imprimés, entre conservation et renouvellement : étude comparative des éditions *princeps* du *Lancelot* et du *Tristan* en prose**

Lucence ING

Ingénieure d'études au Centre Jean-Mabillon, École nationale des chartes (CJM-ENC)

Nous proposons dans notre étude d'observer le traitement que les premiers imprimeurs de romans arthuriens ont réservé au lexique, entre conservation et renouvellement, en partant d'un cas d'étude, celui de Jehan le Bourgeois qui a imprimé à Rouen en 1488 le *Lancelot* en prose et l'année suivante le *Tristan* en prose. Le cas du *Tristan* sera riche en enseignements, car, à la différence du *Lancelot*, il présente une version spéciale connue, la version IV, qui est supposée avoir été composée entre 1340 et 1450 et qui est aujourd'hui conservée dans un manuscrit daté du troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle, soit une version tardive conservée dans un manuscrit tardif. Nous estimerons la fidélité de l'imprimé par rapport à cet état de langue récent, comparerons le taux d'archaïsmes dans les deux imprimés et, à partir de ces données, essayerons de déterminer l'état de langue qui a pu servir de modèle à l'édition du *Lancelot*.

### **Du manuscrit à l'imprimé : continuités et ruptures documentaires dans la transmission du *ius commune* (Paris, 1470-1530)**

Louis GENTON

Attaché temporaire à l'enseignement et à la recherche (ATER) en histoire médiévale à l'université de Lorraine, membre du Centre de recherches universitaires historiques de Lorraine (CRUHL)

Cette communication vise à explorer les effets du passage de la diffusion manuscrite à l'imprimé sur le *ius commune* à Paris entre 1470 et 1530. Elle examine comment l'imprimerie a standardisé et réorganisé la transmission des textes juridiques savants (fixation des gloses et des commentaires) et de la pratique (réorganisation du matériau archivistique) à Paris, alors centre majeur de l'enseignement du droit. Enfin, elle compte interroger les continuités et ruptures dans la hiérarchie des sources juridiques, tout en soulignant l'impact de l'imprimé sur l'enseignement et la pratique du droit dans la capitale du royaume de France.

---

### **De la spécialisation à la disparition d'un texte : le dossier de l'assemblée de 1329 face à ses premiers imprimés**

Timothée GUYON

Doctorant en histoire médiévale à l'université Versailles  
- Saint-Quentin (UVSQ), membre du laboratoire  
Dynamiques patrimoniales et culturelles (DYPAC)

Il s'agira de montrer que le dossier sur l'assemblée connaît une diffusion manuscrite importante et diversifiée en termes de groupes sociaux pendant le XV<sup>e</sup> siècle. La fin du XV<sup>e</sup> voit s'opérer une spécialisation de l'usage du texte par les canonistes tant dans la production intellectuelle que dans la matérialité documentaire du dossier.

Cette spécialisation est intensifiée par les premières formes imprimées qui, par un ensemble d'éléments éditoriaux et matériels, s'adressent en priorité aux canonistes. Finalement, les canonistes se désintéressent également du texte dans les années 1510, notamment à cause d'un paratexte très faible et d'une individualisation du dossier par les imprimeurs. Cela aboutit à la disparition du dossier et de l'assemblée de 1329 du paysage intellectuel, juridique, documentaire et culturel à partir des années 1510 jusqu'aux années 1550.

## RECONSTRUIRE, REFONDER, RÉCONCILIER : SORTIR DE CRISE À L'ÂGE DES RÉVOLUTIONS – PARTIE 1

### PRÉSIDENTE

**Paul CHOPELIN**

Maître de conférences en histoire moderne, membre du Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA, UMR 5190, CNRS)  
Société d'histoire de Lyon, Société des amis des arts de Charlieu,  
Société des études robespierristes, Société d'histoire religieuse de la France, Société française d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle  
Membre du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions

### Introduction scientifique

**Paul CHOPELIN**

Maître de conférences en histoire moderne, membre du Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA, UMR 5190, CNRS)  
Société d'histoire de Lyon, Société des amis des arts de Charlieu,  
Société des études robespierristes, Société d'histoire religieuse de la France, Société française d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle  
Membre du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions

**Nicolas SOULAS**

Professeur agrégé et docteur en histoire moderne,  
membre du Laboratoire de recherche historique  
Rhône-Alpes (LARHRA, UMR 5190, CNRS)  
Société des études robespierristes

L'objectif de cette session est d'appréhender, à différentes échelles, les mécanismes qui permettent aux sociétés de sortir des crises révolutionnaires à travers un triple processus : la reconstruction, la refondation et la réconciliation. Dans la période considérée, à l'échelle atlantique, le processus révolutionnaire entend faire table rase d'un « Ancien Régime », compris comme un ordre institutionnel source d'abus et d'oppression, en rupture avec les aspirations d'une communauté civique se pensant en tant que peuple. Dans tous les pays concernés, cette entrée dans une nouvelle ère politique s'accompagne d'épisodes de violences, sous la forme de guerre d'indépendance ou de guerre civile, provoquées par la résistance à une opération militaire de contre-révolution ou par la libération de tensions politico-religieuses antérieures longtemps

comprimées. Le processus révolutionnaire doit alors, pour tout ou partie, être interrompu – on peut songer au sort de la Constitution de 1793 – avant de reprendre quand la situation est plus ou moins durablement stabilisée. C'est ce moment de « sortie de crise » que nous souhaitons examiner sous le prisme de la reconstruction, de la refondation et de la réconciliation. Pour ne pas céder à la téléologie et tenir compte des possibles, les épisodes de réconciliation éphémères, comme la proclamation de la Constitution de 1791 ou le « baiser Lamourette » du 7 juillet 1792, ne devront pas être négligés. Des paroles et des gestes marquent la reprise si ce n'est l'achèvement du processus révolutionnaire autour d'une unité réellement ou fictivement retrouvée.

---

### **Reconstruire après une guerre civile : les communautés rurales de l'Ouest face au défi de la reconstruction (Directoire/Restauration)**

Anne ROLLAND-BOULESTREAU

Maîtresse de conférences habilitée à diriger des recherches en histoire contemporaine à l'Université catholique de l'Ouest (UCO, Angers), membre du Centre d'histoire espaces & cultures, université Clermont-Auvergne (UR 1001, UCA) Société des études robespierristes

Entre 1793 et 1796, la guerre de Vendée a touché un territoire de 15 000 km<sup>2</sup>. En certains endroits, plus de 95 % des bâtiments ont été détruits. Une fois la pacification décidée, il a fallu reconstruire les villages et les métairies qui constituaient la grande richesse de l'Ouest. Comment alors trouver les moyens matériels, pécuniaires, juridiques nécessaires à la reprise de l'économie ? Comment reconstruire le cheptel « vif » et « mort » pour remettre l'économie en route ? L'État va jouer, non sans mal, sa participation dans cette reconstruction. C'est surtout le réseau familial et amical qui est essentiel pour y parvenir. À l'inverse, certains paysans, y compris ceux qui ont participé à la guerre de Vendée, ne bénéficient pas de ces atouts. Dans le cadre de cette communication, il s'agira de saisir des itinéraires de ruraux de l'Ouest pour comprendre comment un territoire sort de la guerre civile.

---

### **La révolution du 10 août 1792 enclenche l'abolition de l'esclavage colonial**

Jean-Daniel PIQUET

L'idée que la Déclaration des droits de l'homme fut une déclaration des droits de l'homme blanc repose sur le caractère relativement tardif d'une abolition de l'esclavage le 4 février 1794. Cette interprétation ne tient pas compte de la profusion de textes abolitionnistes à partir de 1791. Mais surtout elle ignore les premiers actes : l'abolition en deux étapes en août 1792, des primes accordées annuellement aux trafiquants d'esclaves par la Monarchie depuis 1784. Une idée reçue, acceptée par la plupart des historiens, exception faite d'Augustin Cochin, de George Lefebvre et d'Olivier Blanc, veut que ces primes aient été abolies les 27 juillet et 19 septembre 1793 par la Convention Nationale : l'abrogation d'abord, le non-versement des arriérés dus avant juillet 1793 ensuite. En réalité ces deux décrets relevaient seulement de confirmations de mesures prises pendant la révolution du 10 août 1792. L'Assemblée législative décréta, le 11 août, « ces primes et encouragements contraires aux principes de liberté ». Le 16, elle vota un décret relatif au versement des arriérés des « primes non abrogées », à l'été 1792 la France n'était pas en guerre avec les puissances esclavagistes européennes et soumettait donc sa puissance commerciale au respect des principes. Il en résulta, entre août 1792 et janvier 1793, une chute drastique de la traite des Noirs.

### « Tout ensevelir dans une nuit éternelle » : les tribunaux de district face à l'amnistie de septembre 1791

Stanislas de CHABALIER

Doctorant en histoire moderne à l'université de Lille, membre de l'Institut de recherches historiques du Septentrion (IRHIS, UMR 8529, CNRS)  
Société des études robespierristes

Le 14 septembre 1791, l'Assemblée nationale constituante a accompli la mission qu'elle s'était donnée. Ce moment de renouveau institutionnel est marqué par une loi d'amnistie générale qui éteint tous les crimes et délits relatifs à la Révolution. Cet acte de réconciliation d'une ampleur exceptionnelle n'exclut aucune infraction de son bénéfice. Ma communication interroge le travail des membres des tribunaux et les interactions qu'ils nouent avec le

ministère de la Justice pour déterminer l'ampleur qu'il faut donner à l'amnistie. Les hésitations des juges disent une crainte que le renoncement à la poursuite des délits n'encourage les délinquants à persévérer dans le crime. Ponctuellement, l'application de l'amnistie représente un véritable soulagement pour des magistrats empêtrés dans des procédures particulièrement épineuses. Finalement, c'est à la tension entre le besoin de réprimer les délits et l'impossibilité de le faire sans mettre la réconciliation nationale en péril que serait consacrée cette contribution.

## Une difficile sortie de la crise de l'an II : la justice de paix de Saint-Tropez, au confluent des dernières joutes politiques (1794-1797)

Fabien SALDUCCI

Docteur en histoire moderne, membre du laboratoire France Amériques Espagne sociétés pouvoirs acteurs (FRAMESPA, UMR 5136, Université Toulouse - Jean-Jaurès/CNRS)  
Société des études robespierristes

À partir de l'action entreprise par le juge de paix de Saint-Tropez, Honoré Claude Antiboul, cette communication envisage d'appréhender les mécanismes de la justice transitionnelle, au ras du sol, à partir d'un canton rural d'un département méridional où la « Terreur » fut particulièrement sanglante et, par conséquent, où le processus de réconciliation et de refondation du « pacte républicain » est particulièrement difficile à établir. Retracer la trajectoire judiciaire d'Antiboul permet, en réalité, de mieux comprendre les stratégies déployées par les acteurs et les principaux enjeux de la reconstruction du nouvel ordre sociopolitique après la crise de l'an II.

9H30

HÔTEL DUPANLOUP  
CHAMBRE DE L'ÉVÊQUE

## RECONSTRUIRE LA VILLE ET AMÉNAGEMENTS URBAINS – PARTIE 3

PRÉSIDENTE

François BART

Professeur retraité de l'université Bordeaux-Montaigne, membre du laboratoire Les Afriques dans le monde (LAM, UMR 5115, IEP/CNRS) Académie des sciences d'Outre-Mer, Association géographique du pays de Salignac, Centre de recherche et d'échanges sur la diffusion et l'inculturation du christianisme, Société de géographie de Bordeaux, Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans les régions intertropicales Membre émérite du CTHS, section Sciences géographiques et environnement

## La ville de Naples sous la dynastie angevine : un cas de « reboot » urbain (1266-1440)

Rafaël HYACINTHE

Assistant de conservation du patrimoine aux Archives départementales de l'Hérault, membre du Laboratoire de médiévistique de Paris (LAMOP)

Depuis l'avènement de Charles d'Anjou jusqu'au décès de la reine Jeanne II, la dynastie angevine impose son règne à la tête de l'ancien royaume de Sicile dit Citra Farum. Elle cherche alors à apposer la marque de son autorité dans le tissu urbain de la nouvelle capitale du royaume désormais dit de Naples. Les comptes de la chancellerie royale indiquent les sommes utilisées pour les aumônes effectuées lors des cavalcades officielles du souverain, ou encore les vêtements pour vêtir les pauvres devant se tenir à ses côtés pendant les cérémonies publiques du Vendredi Saint au tout nouveau Castel Nuovo. Par ce biais est ainsi instituée une véritable mise en scène, bel et bien rénovatrice du statut de la couronne auprès de la population locale. La construction de nouveaux bâtiments religieux et charitables le long des voies de communication quadrille et encadre alors l'ancien port compartimenté. Églises, hôpitaux et chapelles de confréries présentent un nouvel agencement dans un tissu urbain compact. Ils illustrent une volonté de renouveler les rapports sociaux autour de la royauté. Pèlerinages, culte de reliques et dévotions ont contribué à marquer la présence de la dynastie. L'étude parcellaire, architecturale, et iconographique des différents vestiges de ces édifices et de leurs décorations, sont les échos d'un discours mémoriel diffusé autour de cette dynastie en quête d'une justification identitaire sur le long terme. Mais face à cette re-modélisation du paysage napolitain, comment ont réagi ses habitants ? Les émeutes auxquelles a dû faire face la royauté montrent que tous ces éléments de reconditionnement de la vie quotidienne, inculqués de gré ou de force, sont les premiers visés par les revendications

d'autonomie locale. Les Angevins cherchent ainsi à imposer une nouvelle version des images successives à renvoyer aux yeux du reste de l'Europe occidentale. Loin de faire table rase du passé, il s'agit davantage d'une volonté de nouveau départ : pour reprendre un anglicisme du monde de la création audiovisuelle actuelle, non pas un *remake*, mais bel et bien un *reboot*.

---

## **Le Palais des doges de Venise (1340-1615) : une reconstruction dans la continuité**

Nicolas MOUCHERONT

Attaché temporaire à l'enseignement et à la recherche (ATER)  
en histoire de l'architecture moderne à l'université Rennes 2

Le Palais des doges de Venise a été reconstruit à plusieurs reprises sur lui-même au cours des premiers siècles du Moyen Âge. Rien ne subsiste de la forteresse dans laquelle s'installent les premiers doges au IX<sup>e</sup> siècle, tandis que des fragments significatifs du palais communal du XII<sup>e</sup> siècle sont englobés dans le palais gothique construit au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Nous examinerons les significations politiques de la continuité matérielle et formelle qui se met en place à ce moment particulier de l'histoire vénitienne. Transformer le Palais des doges sans rompre une continuité institutionnelle devient en effet le *modus operandi* de tous les chantiers qui se succèdent dans les différentes ailes de l'édifice jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce projet est complété entre 1601 et 1615 par trois Réviseurs de tous les lieux de la cour du Palais. Nous nous interrogerons sur l'intitulé de cette magistrature éphémère et sur la nature du projet de réforme architectural et politique auquel ces trois patriciens sont chargés de donner une cohérence formelle et institutionnelle.

---

## **Flanquer, reconstruire, recommencer : la tour de l'Angèle à Lille aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles**

Christine CERCY

Archéologue à l'Institut national de recherches  
archéologiques préventives (INRAP)

Les fondations de trois flanquements successifs de l'enceinte médiévale de Lille ont été découvertes en 2008, à l'aplomb d'un paléochenal de la Deûle. La complexité des solutions techniques mises en œuvre pour fonder ces édifices à travers des sédiments susceptibles de se comprimer constitue l'un des apports majeurs de cette

fouille archéologique. Au cours de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle une tour quadrangulaire, dite l'Angèle, est construite. Rapidement, l'instabilité du terrain entraîne sa reconstruction sur le même plan ainsi que le soutènement de la levée de terre attenante. Dès le printemps 1384, les défenses de ce secteur sont complètement modifiées, les conflits entre les villes flamandes et le duc de Bourgogne n'y étant sans doute pas étrangers. Une nouvelle tour est construite, cette fois-ci fortement saillante sur le fossé. De plan semi-circulaire, elle intègre et repose en partie sur les éléments préexistants. Malgré la qualité de sa mise en œuvre, elle compte de nombreux désordres architecturaux. Cette partie de l'enceinte urbaine est démantelée lors de l'extension de la ville vers le sud-ouest, dès 1603-1604, et le secteur rapidement urbanisé.

---

## **Patrimoine, architecture, ville et traumatisme : réflexions sur la reconstruction à partir d'études de cas en Pays de la Loire**

Jean-Louis KEROUANTON

Maître de conférences en épistémologie, histoire des sciences et des techniques, vice-président de Nantes Université en charge du patrimoine immobilier et de la culture scientifique et technique, membre du Centre François-Viète (CFV, EA 1161)

Société française d'histoire des sciences et des techniques, Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel

Les villes, ou plus généralement les structures urbaines de plus ou moins grandes tailles, sont parfois soumises à des accidents, des événements ou des situations qui créent un traumatisme réel au sein des groupes concernés. De la reconstruction dans les Mauges du XIX<sup>e</sup> siècle après les guerres de Vendée aux enjeux posés par la réhabilitation la plus récente des friches industrielles dans l'Anjou minier ou l'industrialo-portuaire de l'estuaire de la Loire, en passant par la restructuration de la Saint-Nazaire détruite durant la Seconde Guerre mondiale, plusieurs études de cas dans les Pays de Loire permettent d'envisager une étude comparée sur le temps long des réactions et des solutions aux situations traumatiques, comme les conflits ou les crises industrielles, qui ont d'abord conduit à des destructions architecturales puis ensuite à des propositions de reconstruction où la question mémorielle (et aujourd'hui patrimoniale) est régulièrement présente.

9H30

ACADO

## RECONSTITUTION ET RESTITUTION DES SAVOIRS ET DES PATRIMOINES – PARTIE 1

### PRÉSIDENTE

Anne-Marie EDDÉ

Professeure émérite d'histoire médiévale à  
l'université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Société asiatique, Société des historiens médiévistes  
de l'enseignement supérieur public

Membre émérite du CTHS, section Histoire et  
philologie des civilisations médiévales

### Revivre, rêver, reconstruire : l'expérience concrète des anciens banquets, de la Renaissance au XIX<sup>e</sup> siècle

Bruno LAURIOUX

Professeur émérite de l'université de Tours, membre du Centre  
d'études supérieures de la Renaissance (CESR), président de l'Institut  
européen d'histoire et des cultures de l'alimentation (IEHCA)

Société de l'histoire de France

Membre du CTHS, section Histoire et philologie des  
civilisations médiévales, président honoraire

Cette communication s'appuiera sur trois expériences concrètes de restitutions de banquets de l'Antiquité ou du Moyen Âge, effectuées respectivement à Rome au XV<sup>e</sup> siècle (dans le cadre l'Académie romaine de Pomponio Leto), à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle (lors d'un souper offert par le peintre Élisabeth Vigée-Lebrun) et à Rochefort-sur-Mer, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à l'invitation du romancier Pierre Loti. Le but est de comprendre comment les grandes tendances culturelles, de l'humanisme au réalisme en passant par le romantisme, ont pu modeler l'approche historique des gastronomies du passé. Mais aussi de rappeler brièvement une préhistoire méconnue de l'archéologie expérimentale, du projet *Making and Knowing* mis en œuvre par Pamela Smith à l'université Columbia, voire des « Sensory Studies ». On se demandera ainsi dans quelle mesure la reconstruction concrète des savoir-faire culinaires et épulatoires – et plus généralement techniques et pratiques – peut participer au processus même de la recherche historique.

---

## Une redécouverte musicologique : le quatuor à cordes des Lumières

Michelle GARNIER-PANAFIEU

Maîtresse de conférences émérite en histoire de la musique  
à de l'université Rennes 2, UR Histoire et critique des arts  
Société française de musicologie, Association des professeurs  
de musique et musicologie de l'Enseignement supérieur

Depuis une cinquantaine d'années, la recherche musicologique s'est orientée vers la redécouverte de répertoires anciens relevant de la période baroque et du siècle des Lumières. La seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle français a fait l'objet d'investigations prometteuses. Ainsi a-t-on retrouvé, grâce à Barry S. Brook, une riche production dans le domaine de la symphonie que l'on croyait jusqu'alors être l'apanage des Viennois, Haydn et Mozart. D'autres recherches, menées depuis les années 1990, ont permis de reconstituer l'abondant répertoire du quatuor à cordes des Lumières que l'on pensait n'avoir été cultivé, lui aussi, que par les Classiques viennois. On découvrit que, dans toute l'Europe, on pratiquait ce genre privilégié de la musique de chambre destiné à des amateurs. Cette communication propose de faire revivre cette expérience de reconstitution d'un répertoire dont la spécificité française a été longtemps méconnue.

---

## Reconstruction patrimoniale et médiation numérique du manuscrit berbère en graphie arabe : enjeux et méthodes de *redocumentarisation*

Sabrina MAZIGH

Docteure en sciences de l'information et de la communication  
et sciences du langage, enseignante chercheuse à l'Institut  
universitaire technologique (IUT) Charlemagne, Nancy

Cette communication analyse les processus de refondation patrimoniale des manuscrits berbères en graphie arabe en s'appuyant sur la médiation numérique. L'étude se penche sur les stratégies de médiation numérique et de redocumentarisation qui dépassent la simple conservation et/ou numérisation pour inclure des dispositifs interactifs et narratifs, ce qui permet de rendre ces objets culturels accessibles et compréhensibles à un public plus large. En examinant des fonds tels que la Bibliothèque nationale de France, le Fonds Arsène Roux et le Fonds

oriental de la Bibliothèque universitaire de Leyde, cette étude examine comment les nouvelles technologies repensent et font revivre ces manuscrits, à la fois matériels et immatériels. Également, ce travail interroge les nouvelles formes d'interaction entre les manuscrits et leurs publics contemporains dans un processus de valorisation, de transmission et de participation active à l'ère du numérique.

---

## **Des archives aux outils contemporains : reconstruire les fouilles des nécropoles de Tavers (Loiret)**

**François CAPRON**

Responsable de recherche à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), Centre Île-de-France  
Association française d'archéologie mérovingienne

**Marie-Pierre CHAMBON**

Chercheuse à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), Centre Île-de-France

**Caroline FONT**

Chercheuse à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), Centre Île-de-France

Le postulat selon lequel fouiller revient à détruire est un lieu commun en archéologie. Pour y remédier, les archéologues enregistrent et documentent leurs découvertes, rédigent des rapports et publient leurs travaux. Notre projet vise la publication, suite au réexamen de découvertes anciennes, des fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle à celles des années 1970 sur les nécropoles de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge à Tavers (Loiret). Nous avons dû exploiter une documentation ancienne, souvent lacunaire, établie par d'autres chercheurs, et reconstruire les fouilles. Ce travail passe par la mise à jour des informations, leur traitement avec des outils contemporains (bases de données, SIG, analyses) et l'emploi de méthodes actuelles pour produire une synthèse actualisée. L'objectif est de présenter la méthodologie utilisée pour réexaminer ces données anciennes comme base d'un discours archéologique contemporain.

---

## **Reconstruire des murs en pierre sèche aujourd'hui, la difficile refondation d'une pratique culturelle : retour sur un microchantier d'expérimentations**

**Camille BIDAUD**

Docteure en architecture, architecte DE, maîtresse de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) Paris-Val de Seine, chercheuse au laboratoire Environnements numériques, cultures architecturales et urbaines (EVCAU), associée à l'Institut parisien de recherche : architecture, urbanistique, société (IPRAUS)  
Association d'histoire de l'architecture

**Gwenn GAYET**

Ingénieure de recherche à l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) Paris-Val-de-Seine

**Gaël SIMON**

Enseignant-chercheur à l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) Paris Val-de-Seine, membre de l'unité de recherche Environnements numériques, cultures architecturales et urbaines (EVCAU)

L'utilisation de murs de soutènement en pierre sèche est une pratique traditionnelle inscrite à l'Unesco. À travers le récit d'une expérimentation, nous souhaitons raconter les aléas et difficultés d'un microchantier de construction traditionnelle en pierre sèche. Loin d'une fabrication intuitive imaginée, la méthode se révèle savante, nécessitant formation, transmission d'un savoir-faire itératif. L'objectif premier était de reconstruire en deux jours un mur (trois mètres de long sur deux mètres de haut) à Manosque (Parc naturel régional du Luberon). De nombreux choix techniques et contraintes ont fait évoluer le projet initial vers un résultat très différent de la projection qui en avait été faite et permet de mieux saisir les contraintes matérielles et immatérielles (économie du geste, du temps). Se pose désormais la question de la sensibilisation à la conservation et transmission du savoir-faire afin d'assurer la durabilité de cette pratique. Économie et connaissance du chantier sont nécessaires pour encourager cette démarche que nous souhaiterions diffuser dans les écoles d'architecture, via des ateliers de sensibilisation.

9H30

SAHO SALLE DES THÈSES

## RÉFORMER LES CADRES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE – PARTIE 1

### PRÉSIDENTE

Guy LAMBERT

Maître de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Paris-Belleville et chercheur au laboratoire Architecture, urbanisme, sociétés : savoirs, enseignements, recherches (AUSSE, UMR 3329, CNRS)

Association d'histoire de l'architecture

Association transdisciplinaire pour les recherches historiques sur l'éducation

Comité français d'histoire de l'art

Membre du CTHS, président de la section

Sciences, histoire et patrimoine des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle

### Réformer la Faculté des arts de l'université de Paris : application et prolongements de la réforme du cardinal d'Estouteville (1452-années 1530)

Mattéo VIERLING

Archiviste paléographe

La réforme dite du cardinal d'Estouteville, rédigée en 1452, est la dernière grande *reformatio* de l'université médiévale de Paris. Au sein de la faculté des arts, elle introduit l'élection annuelle de « réformateurs », chargés par les nations de visiter les différents collèges et lieux d'étude. Il s'agit de préciser les modalités d'institution de ces officiers, ainsi que d'identifier leurs actions concrètes dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et le premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle. Après 1530, s'ouvre une nouvelle période de réflexions intenses concernant la réforme de l'université à Paris, à l'initiative du pouvoir royal. Si les facultés de décret (en 1534) et de théologie (en 1536) sont bien réformées, ce n'est finalement pas le cas de la faculté des arts, même si un projet de réforme a pu être discuté. Quelles sont les principales questions posées par ces tentatives de réforme de la faculté des arts dans les années 1530 ? Quelle place occupe la *reformatio* de 1452 dans ces discussions ?

---

## Les anciens docteurs régents et la refondation de la Faculté de médecine de Paris (1794-1808)

Isabelle COQUILLARD

Docteure en histoire des mondes modernes à l'université Paris Nanterre, membre du Centre d'histoire des sociétés médiévales et modernes (MÉMO)  
Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France

La suppression des corporations d'Ancien Régime entraîne la fermeture officielle de la Faculté de médecine de Paris, en 1793. Une vingtaine d'anciens docteurs régents de la Faculté, enseignants et professionnels de la médecine, traverse ce début de XIX<sup>e</sup> siècle et contribue à une progressive refondation, d'abord sous le nom d'École de Santé en 1794, puis de Faculté de médecine en 1808. Ces dénominations trahissent des tâtonnements et transformations au niveau de l'organisation des études, des chaires, de la conception de la profession médicale. Si le docteur Félix Vicq d'Azyr propose un nouveau plan de la médecine à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Antoine Fourcroy œuvre à le concrétiser dès 1794. Après les analyses de Roselyne Rey (1993), cette communication se centrera sur les rôles des anciens membres de la Faculté en mobilisant des sources institutionnelles (procès-verbaux de l'École de médecine de Paris des séries AJ/16 et F/17 des Archives nationales), législatives et médicales.

---

## Reconstruire, réformer et réorganiser l'université au service de la recherche scientifique : l'Institut du Radium de Paris

Léa HASCOËT

Étudiante en physique-chimie à l'université Paris-Saclay

L'Institut du Radium est bâti entre 1911 et 1914, à quelques pas de la Sorbonne. À peine reconstruite en 1901, celle-ci est déjà dépassée par l'évolution rapide des sciences. Henri-Paul Nénot (1853-1934), architecte de la Sorbonne, est alors chargé de construire cet institut parmi la première « Cité des Sciences de Paris » rassemblant d'autres établissements de recherche et d'enseignement des sciences. Si les conditions matérielles difficiles de la découverte du Radium en 1898 par Pierre et Marie Curie sont bien connues, cette communication se propose plutôt d'étudier la construction d'un institut de recherche pensé comme nécessaire pour fonder et développer un

nouveau champ scientifique. Plus qu'un cadre matériel, comment cet institut matérialise-t-il la fondation d'une institution scientifique s'inscrivant dans la réforme et la réorganisation de l'Université de Paris ? S'appuyant sur des archives inédites, cette communication est issue d'une recherche universitaire récemment soutenue.

## La refondation des mathématiques à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>

Bertrand HAUCHECORNE

Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les mathématiques étaient fondées sur l'expérience physique. La démonstration d'un théorème pouvait s'appuyer sur un argument d'évidence comme celui utilisé par Guillaume de l'Hospital en 1696 : « on conçoit aisément qu'une quantité qui diminue continuellement, ne peut devenir de positive à négative sans passer par le zéro ». Ce que l'on appelle souvent le tournant de la rigueur avec Cauchy puis Weierstrass, est en fait un cheminement vers une fondation des mathématiques indépendante de l'expérience sensible. La droite physique et celle des nombres réels tout comme la démonstration du théorème de la valeur intermédiaire serviront de guide pour expliquer cette évolution. On expliquera comment cette démarche est à l'origine de l'introduction des géométries non euclidiennes, de la construction des nombres réels, de l'introduction des structures mathématiques et enfin l'axiomatisation de la théorie des ensembles suite à l'apparition de paradoxes surprenants. Remarque : cette communication ne requiert aucune compétence ni connaissances approfondies en mathématiques

9H30

MAIRIE SALLE MÜNSTER

## RÉINVENTION ET VALORISATION DES HÉRITAGES PATRIMONIAUX ET CULTURELS – PARTIE 1

PRÉSIDENTE

Pierre-Yves LE POGAM

Conservateur général du patrimoine au département des Sculptures, musée du Louvre

Société nationale des antiquaires de France

---

## **De l'écomusée du Roannais au réseau de musées en Roannais : 40 ans de réformes de processus de patrimonialisation de ce territoire (1981-2024)**

**Jacques POISAT**

Maître de conférences émérite en sciences économiques  
à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de  
l'université Jean-Monnet, Saint-Étienne

Société française d'histoire des hôpitaux, Association  
internationale des économistes de langue française

Situé au nord du département de la Loire, le Roannais est un ancien district industriel textile (Houssel, 1978 ; Braudel, 1986) en reconversion depuis quarante ans. De 1981 à 2024, ce territoire a expérimenté successivement plusieurs formes et processus de patrimonialisation : écomusée du Roannais, espace textile roannais, espace de culture scientifique et technique (Textilium), section textile du musée municipal de Roanne, réseau de musées en Roannais. Comme responsable associatif et chercheur, nous avons participé activement à chacune de ces périodes et tenté d'analyser, sous l'angle du patrimoine-ressource (Davallon, 1999), les caractéristiques de ces réformes (ou reconstructions partielles) : contexte, formes de patrimonialisation, gouvernance, usages du patrimoine. La communication présentera une synthèse de ces analyses et observations participantes.

---

## **La géologie au cœur des patrimoines et des héritages culturels du Vexin : plaidoyer pour un géoparc**

**Dominique FRIZON DE LAMOTTE**

Géologue, professeur des universités émérite de l'université  
de Cergy-Pontoise (CY Cergy Paris Université)

Association des amis du Vexin français

Les limites du Vexin français historique et géographique sont bien connues et correspondent au quadrilatère entre Seine, Oise, Epte et, au nord, une ligne est-ouest correspondant à la cuesta d'île de France. Ce territoire est actuellement divisé administrativement entre trois régions (Île-de-France, Hauts-de-France, Normandie).

Depuis leur création, les Amis du Vexin français (AVF) appuient toute action favorisant « l'unification » du Vexin français. Le Parc naturel régional du Vexin français a été voulu et porté par les fondateurs des AVF pour matérialiser cette idée. Cependant, il reste encore limité à la partie francilienne. Fidèles à cette idée d'unification, nous portons aujourd'hui le projet d'obtenir le label Unesco de « Géoparc mondial » pour l'ensemble du territoire. On montrera comment la géologie et la géomorphologie interagissent avec les autres patrimoines (artistiques, architecturaux, paysagers et industriels...) et permettent de les valoriser.

---

## **Valoriser l'architecture de la reconstruction d'après-guerre par le « label » : le pari de la région Normandie**

**Philippe TANCHOUX**

Professeur d'histoire du droit à l'université d'Orléans, directeur de la spécialité Gestion locale du patrimoine culturel du master Droit public

En France, en dehors du monde des musées, les monuments historiques antérieurs à 1900 ont longtemps concentré l'attention en matière de valorisation du patrimoine. Mais depuis 1975, deux dynamiques - d'extension du champ patrimonial et de diversification des promoteurs des patrimoines - ont conduit à considérer des édifices récents plus divers, et à utiliser le marketing pour les faire connaître. L'architecture du XX<sup>e</sup> siècle sort ainsi de l'oubli et les « labels » marquent les biens à l'attention des publics. En lançant en 2019 le label « Patrimoine de la reconstruction en Normandie », la région s'inscrit dans une démarche d'attractivité renouvelée de son territoire. En soulignant la façon dont le label parachève la valorisation de ce bâti « mal aimé », la communication évoquera le modèle d'action qu'il peut constituer à l'attention d'autres collectivités lorsqu'il est accompagné d'une animation patrimoniale créative.

---

## **La reconstruction de l'abbaye de Boscodon (Hautes-Alpes, 1972-2022)**

**Jean-Gérard LAPACHERIE**

Professeur émérite de langue française

Société d'études des Hautes-Alpes, Queyracines - Mémoire et savoir, patrimoine écrit et oral

En 1972, l'abbaye de Boscodon (Hautes-Alpes), transformée à partir de 1770 en exploitation forestière puis en village rural, était en ruines. Des religieuses dominicaines et des laïcs passionnés par l'ancien ordre monastique de Chalais les ont rachetées. Des fonds ont été trouvés (appel aux dons, participation des collectivités locales aux financements, subventions de l'État) ; des milliers d'étudiants se sont faits manœuvres pour seconder les archéologues. L'église du XII<sup>e</sup> siècle a été nettoyée et rénovée, de même la chapelle Saint-Firmin du XV<sup>e</sup> siècle. Le cloître et les ailes des officiers et des convers ont été reconstruits, de même qu'une partie de l'aile des Moines, après que des sondages ont été effectués dans le sol pour mettre au jour les structures originelles et que des fouilles de sauvetage, sous la responsabilité d'archéologues de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN), puis de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), ont été commandées avant toute reconstruction. Les intentions des promoteurs du projet étaient de rendre les bâtiments à la prière et au culte et d'en faire des lieux d'animation culturelle et spirituelle.

---

## Reconstruire la mémoire des collections de zoologie des lycées parisiens

Loeiza IACONO

Doctorante en muséologie des sciences au Museum national d'histoire naturelle (MNHN), membre du laboratoire Patrimoines locaux, environnement et globalisation (PALOC, UMR 208)

De nombreux lycées parisiens conservent des cabinets de zoologie, constitués dès le XIX<sup>e</sup> siècle pour illustrer les leçons d'histoire naturelle. Au fil des réformes de l'enseignement secondaire, les lycées ont assemblé, employé puis délaissé ces collections naturalistes. Au gré des mutations des programmes scientifiques et des transformations des méthodes didactiques, le statut de ces objets s'est constamment redéfini. Toujours conservés dans les établissements, ces ensembles se prêtent aujourd'hui à de nouvelles interprétations et peuvent faire l'objet d'une patrimonialisation, tant pour leur matérialité que pour les pratiques associées à leur usage. Cette communication présentera des méthodes de reconstruction de la mémoire d'un patrimoine scolaire, à travers une approche archivistique et muséale. Des études de cas illustreront les transformations de l'usage des collections de zoologie du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles.

## MÉMOIRE ET RECONSTRUCTION DU PASSÉ – PARTIE 2

### PRÉSIDENCE

Pour plus d'informations, consultez le site [cths.fr](http://cths.fr), rubrique « Congrès annuel »

### La reconstruction d'une mémoire historique chez les intellectuels napolitains de l'après- guerre : un laboratoire de l'historicité

Virginie VALLET-SÈVE

Docteure en études italiennes de l'université Jean-Moulin - Lyon III et de l'Università degli Studi di Napoli Federico II (Italie), membre associée de l'Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités (IHRIM, UMR 5317, CNRS) et du Laboratoire universitaire histoire cultures Italie Europe (LUHCIE, Université Grenoble Alpes)

L'année 1945 se trouve marquée par une crise de conscience des intellectuels italiens. Le statut et l'action des jeunes intellectuels communistes, motivés par l'idée de reconstruire un sens commun, apparaissent essentiels dans le cas de Naples, qui voit renaître une vie politique et culturelle. Les hommes peuvent agir sur l'histoire par le biais de la culture car la culture est aussi l'histoire. L'historien Giuseppe Galasso, dans *Nient'altro che storia* (2000), va au-delà de l'historicisme absolu de Benedetto Croce, en reprenant la citation de Wallace K. Ferguson, « Ce que l'homme est, seule l'histoire peut le dire ». Cette nouvelle perspective sur l'historicité sous-entend la prise en compte de la condition fondamentalement historique des parcours humains des intellectuels engagés. Dans quelle mesure leur témoignage, qui passe par l'expérience des revues et des œuvres littéraires, participe-t-il de la reconstruction d'une mémoire historique ?

### Entre fondations, délaissement et réinvention : la trajectoire d'une chapelle funéraire à l'abbaye de Savigny (Rhône) entre le XI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle

Olivia PUEL

Maîtresse de conférences en archéologie médiévale à l'université de Bourgogne, membre du laboratoire Archéologie, terre, histoire et sociétés (ARTEHIS, UMR 6298, CNRS)

Établissement majeur du diocèse de Lyon, fondé au IX<sup>e</sup> siècle et progressivement démantelé à l'époque contemporaine, l'abbaye de Savigny est aujourd'hui un « fantôme » qui a laissé des traces dans le parcellaire actuel, mais peu de vestiges évocateurs pour un public non averti. Au cœur du village subsiste pourtant, au sous-sol d'une propriété privée, un petit édifice isolé qui était au Moyen Âge la chapelle latérale, à vocation funéraire, d'une église dédiée à la Vierge. Il a bénéficié d'une étude pluridisciplinaire, associant l'histoire et l'histoire de l'art à l'archéologie de la construction, qui a révélé une trajectoire pour le moins surprenante. Reconstituée au début du XI<sup>e</sup> siècle, sur une base ancienne, par un abbé venu d'ailleurs, elle a été délaissée à la fin du Moyen Âge par la communauté avant d'être réinvestie et réinventée par les derniers moines qui, à l'aube de la Révolution, espéraient obtenir la sécularisation de leur établissement. La communication envisagée pourra interroger les données archéologiques et historiques afin de chercher à comprendre les hommes qui ont laissé, ou pas, leurs traces sur ce petit monument.

---

## **Reconstitution et transmission d'un passé mémoriel à travers l'exemple des abbayes bénédictines de Cluny (Saône-et-Loire) et Déols (Indre)**

**Didier DUBANT**

Chargé de mission à la direction de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)

Société d'archéologie et d'histoire du Berry

En juillet 2022, à Châteauroux (Indre), la Fédération européenne des sites clunisiens présentait la candidature de Cluny et des sites clunisiens européens, au Patrimoine mondial de l'Unesco. En filigrane de ce souhait de reconnaissance, transparissait le désir de reconstituer, reconstituer et mettre en valeur un patrimoine historique ancien. Le processus mis en œuvre dans ce contexte, qui répond à des attentes politiques et sociales actuelles, avait pour objectif de concilier les contraintes de la protection du patrimoine avec les besoins d'une mise en valeur touristique. Dans ce contexte pour les

abbayes de Cluny et de Déols la réappropriation du passé mémoriel passe depuis quelques années par le recours aux nouvelles technologies.

## L'intelligence artificielle génératrice d'image pour la reconstitution d'une église disparue : enjeux épistémologiques et numériques

**Mathis VAUXION**

Étudiant en histoire de l'art et culture matérielle à l'université de Nantes

Étudiant en Master 2 à l'université de Nantes, sous la direction d'Ambre Vilain, je me consacre à la reconstitution des décors héraldiques de l'église disparue des Cordeliers de Nantes. En collaboration avec Elouarn Lechenadec, ingénieur en cognitique, nous développons un modèle d'intelligence artificielle pour la reconstitution historique. Ce modèle questionne les ontologies des outils de génération d'images sur le marché, tels que MidJourney, souvent influencés par des corpus historiquement biaisés. Notre approche repose sur une réflexion épistémologique : comment valider les reconstitutions produites par des intelligences artificielles et s'assurer de leur fidélité historique ? Nous basons notre méthodologie sur un corpus textuel et iconographique rigoureux, afin d'éviter les représentations inexactes. À travers cette communication, nous présenterons la méthodologie et les premiers résultats de notre recherche, en insistant sur l'importance de l'épistémologie pour produire une vision plus fidèle du passé médiéval.

**14H00**

**HÔTEL DUPANLOUP SALON BLEU**

## RECONSTRUCTION LINGUISTIQUE DANS LES ÉDITIONS DE TEXTES DU PASSÉ

**PRÉSIDENTE**

**Anne ROCHEBOUET**

Maîtresse de conférences en langue et littérature médiévales à l'université de Versailles-Saint-Quentin (Paris Saclay), membre du laboratoire Dynamiques patrimoniales et culturelles (DYPAC)

Société des anciens textes français, Société de l'École des chartes,

Société internationale de littérature courtoise, Société de langues et de littératures médiévales d'oc et d'oïl – Conjointures, Association internationale des études sur le Moyen français  
Membre du CTHS, section Histoire et philologie  
des civilisations médiévales

JEUDI 17 AVRIL 2025

14H00

HÔTEL DUPANLOUP SALON BLEU

---

## Reconstruire la langue des auteurs modernes français

Frédéric DUVAL

Professeur de philologie romane à l'École nationale des chartes  
Société de linguistique romane, Société de l'École  
des chartes, Société des amis de la *Romania*  
Membre du CTHS, section Histoire et philologie  
des civilisations médiévales

*A priori*, la langue des auteurs modernes ne semble pas être concernée par les questions de reconstruction, puisque nous possédons très souvent un original, manuscrit ou imprimé, auquel l'éditeur scientifique peut se fier. En outre, les pratiques françaises tendent à évacuer complètement la question en normalisant la langue, soit d'après les formes les plus fréquentes, soit en la modernisant d'après le standard du français contemporain. Pourtant, les progrès de la bibliographie matérielle et une sensibilisation au *social text* ont mis en évidence à la fois les positions des auteurs à l'égard de la langue (vieille ou nouvelle orthographe chez Rabelais, Montaigne... ou encore Baudelaire) et la distance entre le positionnement scientifique de l'auteur et les éditions confectionnées du vivant de l'auteur. Plus la langue de l'auteur échappe à la norme, plus elle a tendance à être banalisée. Chateaubriand et, naturellement, Céline en ont fait les frais. Alors que l'édition documentaire est aujourd'hui dominante, quelle place doit accorder l'éditeur critique à la langue de l'auteur, qui n'est pas nécessairement conforme à celle du document reproduit ?

---

## La reconstruction linguistique des textes français du Moyen Âge

Yan GREUB

Professeur associé en histoire de la langue française et grammaire historique du français à l'université de Genève  
Société de langues et de littératures médiévales d'oc et d'oïl – Conjointures, Société des anciens textes français, Société internationale Arthurienne, Société de linguistique de Paris, Société de linguistique romane, Société Rencesvals pour l'étude de l'épopée romane, Société internationale de littérature courtoise, Société internationale de diachronie du français

Membre du CTHS, section Histoire et philologie  
des civilisations médiévales

Dans son édition du *Saint Alexis* (1872), Gaston Paris distinguait formellement critique des formes et critique des leçons, et proposait pour chacune d'elles une méthode de reconstruction. Si sa méthode de reconstruction des leçons a eu jusqu'à aujourd'hui un grand succès, celle qu'il proposait pour la reconstruction des formes, qui consistait en une régularisation linguistique sur base dialectale, fondée sur l'étude des rimes, a été immédiatement rejetée par la plupart des éditeurs de textes français au profit du respect plus ou moins strict de la graphie d'un manuscrit. Ce choix conservateur a coïncidé avec l'absence presque complète de toute discussion théorique sur la question. Pourtant, les pratiques des éditeurs ne sont pas exactement semblables. On essaiera de dégager les principes (parfois tacites) de correction et de régularisation, le rôle de la préférence linguistique dans le choix du manuscrit « de base » et les principes de la part de reconstruction qui subsiste néanmoins.

## La restauration linguistique des textes français du Moyen Âge

Giovanni PALUMBO

Professeur de langues et littératures françaises et  
romanes à l'université de Namur (Belgique)

Société de linguistique romane, Société des anciens textes  
français, Société internationale de littérature courtoise, Académie  
royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique,  
Société Rencesvals pour l'étude de l'épopée romane

« L'adozione di un ms. base, inteso come fondamento della *facies* linguistica del testo critico, è ritenuta necessaria in filologia romanza fin dai tempi di Paul Meyer e della sua critica alla ricostruzione fonetica dell'*Alexis* primitivo da parte di Gaston Paris » (Leonardi, 2009). Si cette pratique éditoriale paraît s'être désormais imposée dans le cas des textes français du Moyen Âge, un aspect non secondaire reste toujours dans l'ombre : que faire lorsqu'une leçon du ms. de base est rejetée ? Faut-il adopter la graphie du manuscrit ayant fourni la correction ? Faut-il plutôt adapter la graphie de la correction à l'usage du copiste du manuscrit de base ? Ou bien faut-il choisir des solutions différentes selon la longueur de la correction ? Et dans le cas d'une édition reconstructive ou interventionniste, comment éviter l'effet *patchwork* ? La présentation cri-

tique de l'éventail des solutions adoptées par les éditeurs permettra de se pencher sur ces questions.

---

## **Modifier la langue dans les éditions critiques (la tradition italienne)**

**Fabio ZINELLI**

Directeur d'études en philologie romane à l'École pratique des hautes études (EPHE), IV<sup>e</sup> section, Sciences historiques et philologiques

Société des anciens textes français, Société de langues et de littératures médiévales d'oc et d'oïl - Conjointures

Membre du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

**Patrizia GASPARINI**

Professeure en langue, littérature et culture du

Moyen Âge à l'université Sorbonne-Nouvelle

Société des italianistes de l'enseignement supérieur

Si Gaston Paris « francisait » les textes pour les rendre accessibles au public cultivé en en reconstruisant les formes linguistiques, les philologues ont depuis choisi de respecter la graphie des manuscrits pris comme base pour leurs éditions. Dans le domaine italien il en a été différemment. La langue littéraire est la même au Moyen Âge et aujourd'hui. Elle est le fruit d'une opération culturelle basée sur la « norme » établie à partir de la langue d'auteurs majeurs dont nous avons les autographes (comme Pétrarque et Boccace). Le panorama est néanmoins complexe et sera exploré en se penchant sur les éditions des Trois couronnes (Dante, Pétrarque et Boccace), auxquels nous confronterons les autres « cas », dont le sort réservé aux textes non toscans (notamment aux textes de l'Italie du Nord où la divarication graphie/phonologie est plus importante que pour les textes méridionaux).

---

## **Le latin des chartes clunisiennes autour du X<sup>e</sup> siècle : influences vernaculaires et conséquences éditoriales**

**Sébastien BARRET**

Chargé de recherche au CNRS, membre de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT, UPR841)

Société Mabillon, Association paléographique internationale,

Société de l'École des chartes, Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public

L'ancien fonds d'archives de l'abbaye de Cluny transmet un nombre considérable de documents datant d'avant

le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Beaucoup de ces chartes sont des « actes privés », ventes ou échanges entre particuliers, ou donation au monastère. Grâce à une tradition relativement nombreuse en original, l'on constate qu'un bon nombre d'entre elles sont écrites dans un latin qui semble défier l'usage. Ceci est certainement dû à une forte influence vernaculaire, qui affecte tant la grammaire que la syntaxe ou l'usage orthographique. La présente communication se donne pour objectif de présenter la situation et d'en tirer les conséquences éditoriales, eu égard au fait qu'il est avéré que des cartulaires du XI<sup>e</sup> siècle, qui représentent la seule voie de tradition de certains actes, ont parfois très profondément corrigé la langue des chartes qu'ils reproduisaient.

**14H00****HÔTEL DUPANLOUP  
SALLE DE LECTURE**

## **RECONSTRUIRE, REFONDER, RÉCONCILIER : SORTIR DE CRISE À L'ÂGE DES RÉVOLUTIONS – PARTIE 2**

### **PRÉSIDENTE**

**Paul CHOPELIN**

Maître de conférences en histoire moderne, membre du Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA, UMR 5190, CNRS) Société d'histoire de Lyon, Société des amis des arts de Charlieu, Société des études robespierristes, Société d'histoire religieuse de la France, Société française d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle  
Membre du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions

---

### **« Charité, paix, indulgence pour tous » le courrier des lecteurs envoyé à l'abbé Grégoire, un moyen de réconcilier les membres du clergé sous le Directoire**

**Guillaume COLLOT**

Docteur en histoire moderne, membre du Centre d'histoire espaces et cultures (CHEC, UPR 1001, Université Clermont-Auvergne)  
Société des études robespierristes

Après la révolution culturelle de l'an II, le Directoire semble être une période propice au renouveau de l'Église et du clergé constitutionnel, notamment grâce au combat conduit par plusieurs évêques réunis autour de l'abbé

Grégoire et de son journal *Les Annales de la religion*. À partir des milliers de lettres qui alimentent la rubrique du courrier des lecteurs, il s'agira de comprendre comment le clergé constitutionnel et ses fidèles entendent refonder le lien social, distendu après l'épreuve de l'an II, et quelles stratégies sont élaborées, localement, pour reconstruire une unité religieuse rompue par le schisme de 1791 (concurrence locale du clergé réfractaire) ou par la « défanatisation » et son cortège d'ecclésiastiques abdicataires ou mariés.

---

## L'ordre des familles : reconstruction et refondation du lien social au prisme de l'intime

Nicolas SOULAS

Professeur agrégé et docteur en histoire moderne,  
membre du Laboratoire de recherche historique  
Rhône-Alpes (LARHRA, UMR 5190, CNRS)  
Société des études robespierristes

Cette contribution se propose d'appréhender la manière dont les Payan, une dynastie de notables drômois, intimes de Robespierre et déchirés par le clivage révolutionnaire, se reconstruit et refonde un nouvel ordre familial. Un très riche fonds d'archives privées, notamment des correspondances intimes, permet de comprendre comment les positionnements idéologiques provoquent une crise familiale majeure qui fracture durement la parentèle et redéfinit les positions des individus au sein de la famille. Cependant, la qualité de la documentation révèle la grande ductilité de liens familiaux qui se distendent, sans jamais véritablement se rompre. Au tournant du coup d'État de Bonaparte, il s'agira d'appréhender les stratégies de réconciliations qui permettent de sortir de crise afin de refonder le lien social et de prolonger, dans l'intimité de la cellule familiale, la politique de réconciliation et de refondation voulue par le Consulat.

---

## Rétablir la confiance républicaine et solder l'héritage de la « terreur » : l'an III, vers une République réformée et apaisée ?

Jean d'ANDLAU

Docteur en histoire moderne, membre de l'Institut  
de recherches historiques du Septentrion (IRHiS,  
UMR 8529, université de Lille/CNRS)  
Société des études robespierristes

L'année 1795 s'inscrit dans un contexte de transition républicaine visant à solder le traumatisme de ce que certains contemporains nomment alors la « terreur » de l'an II. Dans cette perspective, les lois, adoptées après l'exécution de Robespierre, répondent à une double exigence : d'une part, juger les acteurs de la violence révolutionnaire, et d'autre part, reconstruire une république en quête de stabilité et de légitimité. Mon analyse portera sur les débats autour de ces lois, qui cherchent à rétablir la confiance dans une société en convalescence. À travers l'étude des archives des comités de la Convention, je m'intéresserai plus particulièrement aux débats autour des recompositions du gouvernement révolutionnaire, aux freins et contrepoids institutionnels mis en place pour encadrer les différents pouvoirs, mais aussi aux différents sorts réservés à ses membres les plus éminents au cours de l'an II. L'ensemble de ces débats et de ces discussions reflètent en effet à la fois les craintes d'un retour à l'arbitraire et les espoirs d'une stabilisation durable de la République. Cette communication mettra en lumière la difficulté de renier entièrement le passé dans une république encore fragile et marquée par des antagonismes profonds.

---

## Les voix de la « régénération » nationale

Serge ABERDAM

Chercheur à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)  
Société des études robespierristes

« Régénération française » est une des expressions officielles qui désignent les opérations d'adoption de la première Constitution républicaine. Les documents qui scandent les étapes de cette « régénération » sont aujourd'hui très rares en Archives départementales, alors que, pour des raisons au départ comptables, ils ont été plutôt bien conservés aux Archives nationales. Divers outils permettent aujourd'hui de retrouver la trace des milliers d'*envoyés* élus dans les assemblées primaires qui ont transmis le *vœu* du peuple français sur la Constitution et les *vœux* extrêmement variés dont ils ont été chargés. Cette communication propose de présenter ces outils et de permettre ainsi, sur une base locale, de retrouver et éventuellement de suivre ce personnel politique si particulier.

## RECONSTRUCTION POLITIQUE ET RÉCITS FONDATEURS

### PRÉSIDENTE

Françoise MICHAUD-FRÉJAVILLE

Professeur émérite de l'université d'Orléans, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais

### Reconstruire et refonder sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV : le témoignage des dépôts de fondation

Marie-Laure LE BRAZIDEC

Chercheuse numismate associée aux laboratoires Archéologie des sociétés méditerranéennes (ASM, Montpellier) et Travaux et recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés (TRACES, UMR 5608, CNRS/UT2)/Ministère de la Culture)  
Société académique de l'Aube, Société française de numismatique, Société d'études numismatiques et archéologiques

Charlotte ROUSSET

Docteure en histoire de l'art moderne de l'université de Lille, membre de l'Institut de recherches historiques du Septentrion (IRIS, UMR 8529, CNRS)

Société de l'histoire de l'art français, Société d'études numismatiques et archéologiques

À l'instar des pratiques rituelles anciennes, les monarques français reprennent, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'usage des dépôts de fondation à l'occasion de la pose de la première pierre de nouveaux bâtiments civils et religieux, de statues ou encore d'ouvrages d'art (ponts, canaux, etc.). Cela permet ainsi aux rois de mettre leurs actions novatrices en valeur et d'en laisser un témoignage pour la postérité. Ces dépôts de fondation donnent le plus souvent lieu à l'émission d'une médaille commémorant l'événement, un ou plusieurs exemplaires étant alors placés dans la pierre ou le coffret récepteur du dépôt. Certains ont pu être retrouvés lors de la destruction de bâtiments et sont ainsi connus et étudiés. Plusieurs de ces dépôts de fondation sont intervenus à l'occasion de reconstruction ou de refondation d'édifices. Nous proposons ici d'en étudier deux cas, l'un pour le règne de Louis XIV, l'autre pour celui de Louis XV, en parallèle des médailles émises et de leurs symboliques.

## Refonder la République : la mise en place de la fête nationale du 14 juillet dans le Nord (1880-1892)

Frédéric FAUCON

Archiviste aux Archives départementales du Nord  
Fédération des sociétés savantes du nord de la France, Commission historique du Nord

Quand Léon Gambetta proclame la République le 4 septembre 1870 au balcon de l'Hôtel de Ville de Paris, c'est déjà la troisième fois après 1792 et 1848. Cette troisième République qui s'amorce dispose rapidement de lois constitutionnelles, d'un hymne national – la *Marseillaise* – et du drapeau tricolore bleu – blanc – rouge. Reste à fixer une date pour célébrer l'unanimité nationale. C'est le 14 juillet qui est choisi. Comment s'organisa cette fête et comment évolua-t-elle ? Comment la population se l'appropriat-elle ? Et enfin, comment marqua-t-elle sa spécificité par rapport aux centenaires de 1789 et 1792 ? C'est ce que je me propose d'exposer.

## Uchronie et anticipation comme artifices de reconstruction de la vie de Napoléon 1<sup>er</sup> (1810-1850)

Louis BERGÈS

Archiviste paléographe, conservateur général du patrimoine, chargé de l'édition critique des mémoires des intendants de Béarn et Basse-Navarre, Pinon et Le Bret, publiée par le CTHS Académie Montesquieu, Le Souvenir napoléonien, société française d'histoire napoléonienne, Société de l'École des chartes  
Membre du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions

L'uchronie et l'anticipation introduisent dans le récit des transformations profondes dans la mécanique du présent et du passé. En postulant que des faits avérés ou prévisibles ne sont pas advenus ou n'advieront jamais, les écrivains d'histoires alternatives esquissent des nécessités nouvelles, d'autres dynamiques qui aboutissent à une histoire réinventée, différente de celles que nous connaissons. Le personnage de Napoléon est l'un des premiers à faire l'objet d'une reconstruction de sa biographie dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi que, vainqueur à Waterloo ou bien évadé vivant de Sainte-Hélène, il remodèle la société européenne des années 1820-1850. Il est proposé d'étudier les premiers

récits uchroniques et d'anticipation des années 1810 à 1850 en tant que jeu littéraire qui a transformé profondément le regard porté sur Napoléon par ses biographes.

14H00

ACADO

## RECONSTITUTION ET RESTITUTION DES SAVOIRS ET DES PATRIMOINES – PARTIE 2

PRÉSIDENTE

Henri ZUBER

Conservateur général du patrimoine

Société de l'histoire du protestantisme français, Rails et histoire - Association d'histoire du chemin de fer

Membre du CTHS, président de la section Histoire contemporaine et du temps présent

---

### La grotte de La Roche-Cotard à Langeais, en Touraine : la plus ancienne grotte ornée actuellement connue

Jean-Claude MARQUET

Chercheur associé au Laboratoire archéologie et territoires (LAT-UMR 7324) et Géo-hydrosystèmes continentaux (GÉHCO, UR 6293, CNRS/Université de Tours), coordinateur du projet collectif international de recherches sur la Roche-Cotard (Indre-et-Loire)

Société préhistorique française, Préhistoire du Sud-Ouest, Société archéologique de Touraine, Association européenne des archéologues

La grotte de La Roche-Cotard en Touraine, comporte des gravures pariétales exécutées par l'Homme de Néandertal, *Homo sapiens* n'ayant jamais pu pénétrer dans la grotte, fermée il y a cinquante-sept mille ans. Ces gravures permettent de franchir un pas de plus vers la refondation de notre connaissance des compétences mentales de Néandertal. Découvert en 1846 en Allemagne, l'Homme de Neandertal a en effet été décrit, étant données les caractéristiques de ses os, comme un individu frappé de stupidité, proche du singe. Ce n'est qu'au bout d'un siècle, assez progressivement, que la communauté scientifique finit par réformer ses premières certitudes avec l'apparition de nouvelles méthodes de fouilles archéologiques et l'utilisation de nouveaux travaux de laboratoires. Le site de La Roche-Cotard en Touraine, avec ses

panneaux gravés, appliqués, construits, réfléchis, intentionnels, contribue au changement de paradigme en cours sur le comportement de l'Homme de Néandertal.

---

## Reconstruire les archives sigillographiques du Moyen Âge d'après les travaux des érudits du XVIII<sup>e</sup> siècle

Anna MIKHALCHUK

Élève à l'École nationale des chartes

Les érudits du XVIII<sup>e</sup> siècle, au sein de leurs ouvrages historiques, utilisent des centaines de chartes, d'actes, de cartulaires et chartriers comme des témoignages des « pièces justificatives » des faits de l'histoire. Parmi ces dernières il y a non seulement les documents écrits, mais aussi les monuments matériels, dont les médailles, monnaies et, enfin, les sceaux. En étudiant les papiers préparatifs des érudits conservés dans le Cabinet des manuscrits, on reconstruira, d'après les croquis, les dessins et gravures faits par les artistes professionnels engagés dans les entreprises d'érudition, les collections des sceaux scellant les documents du Trésor des chartes, des archives ecclésiastiques, « publiques » des châteaux et privées des familles nobles. En faisant ces copies, les érudits créaient eux-mêmes les « cartulaires » en donnant le nouveau classement aux actes médiévaux, mais, par comparaison aux cartulairistes médiévaux, les Modernes prêtent plus attention aux sceaux avec leurs représentations après chaque acte.

---

## Le *Chronicon* d'Hélinand de Froidmont, ou reconstruire pour comprendre

Elisa LONATI

Postdoctorante à l'École nationale des chartes (ENC-PSL, Paris)

Deux manuscrits partiels, témoignant parfois de deux versions différentes du texte, des fragments cités dans une œuvre écrite quelques décennies plus tard, une édition ancienne partielle et qui a corrompu en des centaines d'endroits les formulations de l'auteur, voilà tout ce qui nous reste du *Chronicon* du cistercien Hélinand de Froidmont (c. 1160-1230), une œuvre monumentale qui parcourait en quarante-neuf livres l'histoire du monde de la création à l'année 1204, en l'étoffant avec toutes

sortes de matériaux exégétiques, scientifiques et littéraires. Or, ce n'est que grâce à un travail de reconstruction minutieux, dont nous présenterons quelques exemples flagrants, que ces débris peuvent donner accès à la compréhension d'une œuvre exceptionnelle sous plusieurs points de vue, qui a eu une genèse complexe et stratifiée et a exercé une influence encore largement sous-estimée sur la littérature contemporaine et ultérieure.

---

## **La trépanation préhistorique dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle : débat, approche expérimentale et innovation chirurgicale**

Séverine GEORGIN

Doctorante en histoire à l'université Le Mans, membre du laboratoire Temps, mondes, sociétés (TEMOS, UMR 9016, CNRS)  
Société d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie

En 1867, l'étonnement est grand au sein de la Société d'anthropologie de Paris quand Paul Broca, chirurgien et anthropologue reconnu, identifie une trépanation chirurgicale réussie sur un crâne inca. Six ans plus tard, la découverte de nouveaux crânes trépanés dans des sépultures néolithiques en France vient raviver les discussions sur la « trépanation préhistorique ». Le débat se diffuse en province et à l'étranger. Les médecins, nombreux dans les sociétés savantes impliquées, s'interrogent : comment ces « primitifs » peuvent-ils réussir là où la médecine moderne échoue au point d'abandonner l'opération ? Motivés par la recherche sur le cerveau, certains entreprennent de restituer le geste primitif en testant les outils préhistoriques sur le cadavre et l'animal. Mon intervention montrera comment l'archéologie expérimentale et le débat sur la trépanation préhistorique participent à réformer la chirurgie du crâne et accompagnent la fondation d'une discipline nouvelle : la neurochirurgie.

---

## **Reconstructions imaginaires de lieux abandonnés : exemples dans l'Aisne**

Tiphaine BARTHÉLÉMY

Professeure émérite en anthropologie et sociologie  
à l'université de Picardie - Jules-Verne

Association française d'ethnologie et d'anthropologie, Société d'ethnologie française, Société internationale d'ethnologie et de folklore, Association of Critical Heritage Studies, Res patrimoni  
Membre du CTHS, présidente de la section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales

Parmi le nombre considérable d'associations historiques et patrimoniales qui se sont créées en France depuis les années 2000 (Glevarec et Saez 2002, Istasse 2017), certaines se sont particulièrement attachées à sauver de la ruine des monuments et des sites abandonnés, parfois à les restaurer avec les moyens du bord, à les mettre en valeur enfin, en les ouvrant au public. C'est du moins ce que fait ressortir une enquête ethnographique menée récemment dans l'Aisne – en collaboration avec une postdoctorante, Manon Istasse – sur un territoire marqué tout à la fois par les destructions des deux dernières guerres mondiales et par des fermetures plus récentes d'usines, à l'origine de nombreuses friches industrielles. La réhabilitation de ces lieux abandonnés reste difficilement envisageable par leurs propriétaires, public ou privé, compte tenu des investissements qu'elle supposerait. Aussi l'usage en est-il volontiers laissé aux associations qui se proposent de les prendre en charge. Qui sont les bénévoles de ces associations qui, chaque week-end, manient tracteurs et tronçonneuses, truelles, marteaux et pinces, ou encore organisent des spectacles et des mises en scène pour rendre visible ces patrimoines qui, selon eux, ont été injustement abandonnés ? Quelles représentations sous-tendent leur activité ? En l'absence des institutions patrimoniales, donc des normes qu'elles imposent (sauf dans le cas de monuments classés ou inscrits), comment les acteurs imaginent-ils la restauration de ces lieux, comment racontent-ils leur histoire et comment relient-ils, à leur propos, passé, présent et futur ? Autant de questions que nous tenterons d'éclaircir à partir d'études de cas (Saint-Gobain et Coucy le Château par exemple).

**14H00****SAHO SALLE DES THÈSES**

## **RÉFORMER LES CADRES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE – PARTIE 2**

**PRÉSIDENTE****Guy LAMBERT**

Maître de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Paris-Belleville et chercheur au laboratoire Architecture, urbanisme, sociétés : savoirs,

enseignements, recherches (AUSSEY, UMR 3329, CNRS)  
Association d'histoire de l'architecture  
Association transdisciplinaire pour les  
recherches historiques sur l'éducation  
Comité français d'histoire de l'art  
Membre du CTHS, section Sciences, histoire et patrimoine des  
sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle

---

## **Les réformes tunisiennes du XIX<sup>e</sup> siècle comme moment de métissage architectural : le cas du collège Sadiki à Tunis**

**Meriem BEN AMMAR**

Doctorante en architecture à l'université de Poitiers

Les tentatives de réforme qu'a connues la régence tunisienne dès 1830 et jusqu'à l'arrivée du protectorat français dérivent du désir autochtone des élites husseinites dans le seul but d'améliorer les conditions politiques, économiques, surtout éducatives afin d'instruire une nouvelle génération d'élites capables de diriger le pays sur le modèle des pays européens. Toute tentative de réforme crée un échange et un enrichissement mutuel qui engendraient plus tard une sorte de brassage entre le Sud et le Nord, le traditionnel et le moderne, le tunisien et l'occidental. Et comme meilleur exemple de ce métissage nous trouvons le collège Sadiki, une œuvre scolaire modernisatrice, à l'instar des écoles européennes et un style architectural nouveau et hybride. Nous présentons cette œuvre architecturale et le contexte de sa création et nous montrons à travers une analyse détaillée de quelle manière et à quel niveau le croisement entre deux sources différentes a eu lieu afin d'esquisser une image identitaire de l'école tunisienne au XIX<sup>e</sup> siècle.

---

## **De l'Ancien Régime à la Monarchie de Juillet : les avatars des sociétés savantes**

**Bruno DELMAS**

Directeur d'études émérite de classe exceptionnelle à  
l'École nationale des chartes – Université Paris sciences  
et lettres (ENC - PSL), directeur scientifique de  
l'annuaire prosopographique La France savante

Société de l'École des chartes, Société de l'histoire de France, Société  
historique du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Académie des sciences  
d'Outre-Mer, Académie des sciences, agriculture, art et belles-lettres  
d'Aix-en-Provence, Archivistes sans frontières section France  
Membre émérite du CTHS, section Histoire contemporaine  
et du temps présent, président honoraire

Le 8 août 1793 la Convention supprime les académies et les sociétés savantes : leurs membres sont dispersés, leurs biens confisqués et attribués aux dépôts littéraires et scientifiques. Mais la République a besoin de savants et dès l'an III (23 septembre 1795) la Convention vote une nouvelle constitution. Celle-ci dans son « titre X Instruction publique, article 298 » crée un institut national et l'article 300 stipule « Les citoyens ont le droit de former (...) des sociétés libres pour concourir aux progrès des sciences, des lettres et des arts ». Les sociétés savantes se recomposent et se reconstituent plus ou moins rapidement dans le nouveau cadre institutionnel, scientifique et culturel, de la Révolution et de l'Empire, avant de trouver une nouvelle dynamique amplifiée à l'époque romantique. Des exemples seront présentés : Institut de France, académies provinciales, sociétés médicales et agricoles, illustreront les reconstructions, réformes et refondations que les sociétés savantes ont connues à cette époque.

## **Réforme de la haute fonction publique et architecture : quel local pour l'École nationale d'administration (1945-1954) ?**

**Christian HOTTIN**

Conservateur en chef du patrimoine, docteur de l'université Paris-Sciences-Lettres (PSL), École pratique des hautes études (EPHE), membre du laboratoire Héritages (URM 9022, Cergy-Université-CYU/CNRS/Ministère de la Culture)

Res patrimoine, Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne, Groupe audois de recherche et d'animation ethnographique, Livraisons d'histoire de l'architecture  
Membre du CTHS, section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales

On a oublié que l'École nationale d'administration (ENA), objet de force critiques, fut en 1945 au cœur de la réforme de la fonction publique : nouveaux corps, accès des femmes, voie interne... Autant sociologues, anthropologues et politistes ont mené de larges investigations sur son fonctionnement, autant sa matérialité semble avoir été dédaignée par les historiens et les historiens d'art. On reviendra sur les premières années de l'ENA et les conditions bien précaires de son installation : bouts de couloirs, immeubles expropriés, meublés loués... Quand Bourdeau de Fontenay, le directeur, rêve pour elle de Versailles. Derrière les anecdotes, ce qui se joue est en fait la définition du modèle de formation du haut fonctionnaire, entre insertion dans la ville et tentative de

retrait du monde. Un débat présent dès les premières réflexions en vue d'une école d'administration (1712), mais qui devient en 1945 un sujet concret autant qu'urgent. Le provisoire finira par durer, sans nuire à l'efficacité de l'outil, on le sait.

**14H00**

**MAIRIE SALLE MÜNSTER**

## **RÉINVENTION ET VALORISATION DES HÉRITAGES PATRIMONIAUX ET CULTURELS – PARTIE 2**

**PRÉSIDENCE**

**Pierre-Yves LE POGAM**

Conservateur général du patrimoine au département  
des Sculptures, musée du Louvre

Société nationale des antiquaires de France

Membre du CTHS, section Archéologie et histoire de  
l'art des civilisations médiévales et modernes

**Anne PINGEOT**

Conservateur général honoraire du patrimoine

Comité français d'histoire de l'art, Société de l'histoire de l'art français

Membre honoraire du CTHS, section Archéologie et histoire  
de l'art des civilisations médiévales et modernes

---

### **Reconstructions multiples à La Roche-Jagu (Côtes-d'Armor) : un site historique face à ses mutations**

**Manuel NEVES**

Ethnoanthropologue

Le Domaine départemental de La Roche-Jagu est un ensemble patrimonial constitué d'un château du XV<sup>e</sup> siècle et de son parc. Le site accueille un public venu découvrir son histoire, profiter du cadre naturel et bénéficier d'une programmation culturelle. Mais il n'en a pas été toujours ainsi. Jusqu'à ce que son propriétaire en fasse don au département des Côtes-d'Armor, en 1958, celui-ci était alors une résidence secondaire au cœur d'une ferme. En l'espace de quelques décennies, La Roche-Jagu va connaître une série de mutations successives qui accompagnent une dynamique sociétale plus globale. Espace privé donc, partagé par une multitude d'acteurs aux acti-

vités d'un temps autarcique, lorsque le château devient public, une renégociation opère : les rapports au lieu deviennent normés et une codification des usages se décide. Un travail de collectage et de recherches a permis d'accompagner cette métamorphose à la fois dans les usages mais aussi dans les manières d'interagir avec un tel site historique.

## **Rassembleur des pratiques héritées, assembleur de la spécificité locale : exemples provençaux**

**Danièle DOSSETTO**

Ethnologue à l'université Côte d'Azur, membre du Centre d'ethnologie et de valorisation de l'ethnologie (Provence et contrées limitrophes) et du Laboratoire d'anthropologie et de psychologie cliniques, cognitives et sociales (LAPCOS)

Centre d'ethnologie et de valorisation de l'ethnologie, Société d'ethnologie française

Qui refonde quoi, comment, à quel moment... ? De portée générale, l'examen sera néanmoins situé en Provence. Collectivité publique/structure de maintenance culturelle, pratique du provençal/faits de tradition : au-delà de ces différences, des régularités d'action existent d'autant qu'un continuum symbolique est établi dès la naissance du Félibrige (1854) ; que, désormais, les équipes municipales ont régulièrement un élu à la « culture régionale », au provençal ou au « patrimoine culturel immatériel » ; qu'il existe, avec grand succès, un label de « cité mistralienne » décerné par le Félibrige aux communes signant une charte pour la réaffirmation de « patrimoines » territoriaux. Refonder « de » la région et une appartenance régionale (davantage que du patrimoine en soi) passe de manière significative par les enfants/l'école. Le rapprochement thématique exploitera des travaux personnels dans les deux domaines (langue, faits de tradition).

## **La réinvention du patrimoine, entre exigences touristiques et littéraires : le cas des « masche » piémontaises**

**Carolina MORELLO**

Doctorante en arts du spectacle au laboratoire Littératures, imaginaire, sociétés (LIS), université de Lorraine

Jusqu'aux années 1960, dans le sud du Piémont italien, dans les territoires des Langhe et du Roero, la croyance

dans les « masche » était répandue. Il s'agissait d'une sorte de sorcière qui était sujet de récits lors des veillées hivernales et qui suscitait une véritable crainte parmi les habitants. Nous allons examiner comment cette figure a été réinventée depuis la fin des années 1970 jusqu'aux années 2010 et nous nous pencherons sur les motivations sous-jacentes à ce processus : d'une part, la nécessité d'accroître l'attrait touristique du territoire, d'autre part, le désir profond des écrivains locaux de transmettre le patrimoine culturel de la région. Dans ce contexte, nous examinerons l'impact des études académiques sur la sorcellerie, tant en termes d'historiographie que d'ethnographie, sur la réinvention de cette figure, ainsi que sur le rôle des artistes et experts locaux dans la transmission du patrimoine culturel immatériel.

---

## **Reconversion du patrimoine religieux en espaces contemporains : entre proposition et réalisation**

**Zeineb YOUSSEF REJEB**

Docteure en architecture, membre du laboratoire de recherche en patrimoine et architecture (LaRPA), maîtresse-assistante à l'Institut supérieur des arts et métiers (ISAM) de Mahdia, Université de Monastir, Tunisie

La Tunisie, avec son riche héritage historique et culturel, fait face à un défi majeur en ce qui concerne la reconversion des différents édifices de son patrimoine religieux en espaces adaptés aux besoins contemporains des communautés locales. La présente recherche explore les enjeux de reconversion du mausolée ou Zaouïa Sidi Abdelkader dans la Médina de Sousse. Le monument se distingue par la richesse des qualités authentiques de son architecture traditionnelle et ses éléments d'ornementation, mais se trouve dans une situation critique de désuétude et de dégradation technique à cause de la perte de sa fonction initiale et l'absence d'opération de sauvegarde. Dans le cadre d'une activité pédagogique, nous avons travaillé avec les étudiants sur plusieurs propositions de réaménagement de Zaouïa Sidi Abdelkader afin de transformer le bâtiment en un espace culturel multifonctionnel. Les propositions élaborées impliquent des travaux minutieux de réaménagement des espaces intérieurs, une rénovation des éléments architectoniques existants ainsi qu'une amélioration significative de la performance énergétique de l'ancien bâtiment.

18H30

HÔTEL DUPANLOUP  
SALLE DE LECTURE

## CONFÉRENCE PLÉNIÈRE

Pour plus d'informations, consultez le site [cths.fr](http://cths.fr),  
rubrique « Congrès annuel »

---

# VENDREDI 18 AVRIL 2025

9H30

HÔTEL DUPANLOUP SALLE EUROPE

## REFONDATION ET RÉHABILITATION DES PATRIMOINES

### PRÉSIDENCE

Véronique GAZEAU

Professeure émérite des universités en histoire médiévale

Société des antiquaires de Normandie, Société Jean-Yver - Société  
d'histoire du droit et des institutions des pays de l'ouest de la France,  
Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public

Membre émérite du CTHS, section Histoire et  
philologie des civilisations médiévales

---

## L'amphithéâtre romain de Carthage : redécouverte et réhabilitation d'un patrimoine tunisien

Geneviève FALGAS

Docteure en histoire, retraitée de l'Éducation nationale

Académie de Montauban

Habib KAZDAGHLI

Professeur des universités en histoire contemporaine retraité

L'amphithéâtre de Carthage, que ses dimensions placent parmi les quatre plus grands amphithéâtres du monde romain, a été édifié dans sa première phase de construction au milieu du I<sup>er</sup> siècle. C'est dans ce lieu que s'est déroulé le martyre des deux saintes Perpétue et Félicité. Après la chute de Carthage, pendant des siècles, il va servir comme carrière pour bâtir la ville de Tunis. Au cours de la période coloniale, les campagnes de fouilles permirent de lier l'amphithéâtre au christianisme en Afrique du Nord au début du III<sup>e</sup> siècle. Il resurgit de ses ruines, pour servir en 1930 comme lieu de rassemblement des pèlerins venus participer au Congrès eucharistique de Carthage. Le 1<sup>er</sup> juin 1943, après la défaite des troupes germano-italiennes en Tunisie, Winston Churchill vint y défiler devant des milliers de soldats britanniques et américains. Au lendemain de l'indépendance, à partir de 1964, il va accueillir chaque été des spectacles dans le cadre du Festival international de Carthage (1964-2024) qui vient de fêter son soixantième anniversaire.

---

## Les bustes de Christophe Colomb et Victor Schoelcher en Guadeloupe au XX<sup>e</sup> siècle : deux vigies de la réforme statutaire de 1946

Marie-Christine TOUCHELAY

Professeure agrégée et docteure en histoire, chargée de cours à l'université des Antilles, campus de Saint-Claude, enseignante au Lycée Gerville Réache Basse-Terre, rattachée au laboratoire Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHES, université Paris VIII)  
Société d'histoire de la Guadeloupe

Reconstruire du lien social et refonder une dynamique sur un élan commun sont deux axes du chantier ouvert en Guadeloupe en 1946. Sa réussite peut se jauger à travers l'histoire de deux témoins de pierre. Inaugurés en 1912, ces bustes survivent dans l'espace public : le premier avec de très nettes traces de burin sur le visage, et le second, conservé à la mairie depuis sa mutilation en 2020, laisse son socle entretenu recevoir tous les 21 juillet les gerbes des administrations et des amis de Schoelcher. Ce maintien témoigne d'une lente reconstruction mémorielle. À l'histoire écrite depuis la métropole se superposent d'autres histoires. Colomb « découvrant » la Guadeloupe inaugure l'extermination des populations autochtones puis l'exploitation sucrière et l'esclavage. Schoelcher, libérant les esclaves, profite des révoltes locales et de l'essoufflement du système économique de plantation (Sainton, 1987). Les grands hommes chutent sans disparaître, devenant les garants de la refondation.

---

## Reconfiguration urbaine d'un patrimoine médiéval : la Casbah d'Alger

Fatma-Zohra HARIDI

Enseignante en architecture à la Faculté des sciences et de la technologie de l'Université du 8 mai 1945, Guelma, Algérie

En partant des politiques pragmatiques sur la reconfiguration spatiale du patrimoine médiéval en Algérie, nous cherchons à analyser un cas en nous appuyant sur l'hypothèse qui affirme que les reconfigurations spatiales réalisées dans la casbah d'Alger n'ont jamais pris en compte les retombées de la perception d'habitants face aux objectifs visés par la conception reconstructive de cet espace médiéval. L'analyse se centre donc sur les mécanismes du déséquilibre provoqué qui dévitalise toute la Casbah. Sans omettre d'examiner les problèmes

de financement et devant les faiblesses de la mesure rhétorique de la patrimonialisation, l'insuffisance des dispositifs de mobilisation d'acteurs, la confusion permanente entre les différents niveaux décisionnels et l'absence de contre-pouvoirs institués, comment arriver à reconfigurer cet espace médiéval selon les échelles de ressourcement des ressentis d'habitants qui maintiennent la notion de reconfiguration dépendante de l'imaginaire de l'habiter ?

## **Le patrimoine culturel en Algérie : refondation du champ par la loi 98-04 et impacts**

**Fatima TAHRAOUI**

Professeure habilitée en géographie et aménagement du territoire à l'université Oran, Algérie, membre du laboratoire Espace géographique et aménagement du territoire (EGEAT, Université Oran 2) et chercheure associée au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC)

Cette communication aborde la loi 98-04 en Algérie qui opère des reformulations de concepts, de notions et de représentations du patrimoine. Sur la base de la demande sociale de valorisation en matière de culture, d'histoire, d'art, d'architecture et d'urbanisation, des ensembles immobiliers urbains ou ruraux ayant un intérêt, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection peuvent ainsi être valorisés. Tel est le cas de la vieille d'Oran -sidi Houari -qui fut arabo-musulmane, espagnole, ottomane et française avant l'indépendance du pays décrétée secteur sauvegardé en 2015. Comment a abouti le projet de valorisation de ce noyau urbain non exclusivement traditionnel et pourquoi l'étude de son plan permanent de sauvegarde et valorisation patine sont les questions que tente d'élucider ce propos.

**9H30**

**HÔTEL DUPANLOUP SALON BLEU**

## **RÉFORME, INNOVATION ET INVENTION**

**PRÉSIDENTE**

Pour plus d'informations, consultez le site [cths.fr](http://cths.fr), rubrique « Congrès annuel »

## **Cartographier les droits et les biens des monastères au Moyen Âge, une réforme ou une innovation juridique ?**

**Juliette DUMASY-RABINEAU**

Professeure agrégée et maîtresse de conférences en histoire médiévale à l'université d'Orléans, membre du laboratoire Pouvoirs, lettres et normes (POLEN)  
Comité français de cartographie, Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public

Aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, plusieurs monastères germaniques et anglais ont produit des plans et cartes de leurs biens et de leurs droits fonciers. Ces plans prennent des formes variables, pouvant s'apparenter à une sorte de diagramme spatialisé ou à une représentation picturale. Les biens figurés peuvent concerner l'enclos monastique, le domaine seigneurial ou des droits sur l'eau. Certains sont conservés dans des cartulaires, d'autres avec des chartes originales. Ils font partie de dossiers juridiques constitués par les moines pour enregistrer et documenter leurs droits. Ils sont utilisés comme aide-mémoire, pour établir l'histoire de leur établissement, ou dans le cadre d'un conflit pour prouver l'authenticité de leur revendication. D'où vient cette nouvelle pratique ? S'agit-il d'une innovation juridique ou bien d'une réforme des pratiques de gestion des moines ? A-t-elle un rapport avec l'application de la réforme grégorienne ?

## **Penser le changement : la révolution Vauban dans le Nord**

**Frédéric FAUCON**

Archiviste aux Archives départementales du Nord  
Fédération des sociétés savantes du nord de la France, Commission historique du Nord

« Votre Majesté ferait bien de faire son pré carré » : cette politique de Louvois mise en œuvre par Vauban n'a pas eu que des implications militaires, qui nous ont légué de remarquables marqueurs patrimoniaux. Elle a aussi marqué une rupture dans l'unité politique et économique de ce qui fut à l'origine le comté de Flandre, intégré plus tard dans le duché de Bourgogne puis les Pays-Bas espagnols. Dans une économie où les transports fluviaux jouent un rôle majeur, où les villes les plus importantes (Douai, Valenciennes, Lille) sont bâties au bord de l'eau, cette nouvelle politique a érigé une barrière fermant

le débouché naturel aux ports de la côte belge, Bruges, puis Anvers. Vauban a été particulièrement conscient de la nécessité de fonder un nouveau réseau réorientant la circulation sur les cours d'eau selon un axe Est – Ouest, se substituant à celui sud – Nord des origines. Il a modélisé ce parcours Valenciennes – Dunkerque dans ses *Oisivetés*. Il n'en verra pas la réalisation, finalisée seulement dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle avec le canal à grand gabarit.

## Rêves d'Espace : refonder la Terre dans des stations et colonies spatiales (1946-1977)

Marie BEAUVALET-BOUTOUYRIE

Docteure de l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne  
en histoire de l'art, chercheure postdoctorante à  
la Bibliothèque nationale de France (BnF)

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et avec les succès de la conquête de l'Espace, les stations et colonies spatiales semblent pouvoir entrer dans le domaine du réel. Elles sont perçues comme une alternative pour l'humanité, la possibilité de reconstruire ou refonder la Terre sous une version améliorée : un laboratoire recréant le meilleur de la société et de la nature. Les réflexions autour d'un habitat spatial s'ancrent dans une période où se mêlent craintes et espoirs autour de développements technologiques sans précédent. À partir des projets de deux scientifiques œuvrant aux États-Unis, Wernher von Braun, au tournant des années 1950 et Gerard O'Neill, dans les années 1970, je me propose de montrer que le contexte géopolitique du moment invite à des réflexions autour d'une refondation de la Terre dans l'Espace. Je m'attacherai également à étudier les attentes et les promesses liées à ces environnements ultra-contrôlés et la manière dont ils sont organisés et aménagés.

## Quand la pop culture rebâtit l'avenir... : Célérium, Wall E, Mars Express

Isabelle-Rachel CASTA

Professeure émérite de littérature française de l'université d'Artois, membre du laboratoire Textes et cultures

Association internationale de critique littéraire, Association des amis du roman populaire, Société d'étude de la littérature de langue française du XX<sup>e</sup> et du XXI<sup>e</sup> siècles, Société des lecteurs de Pierre Mac Orlan, Association française de recherche sur les livres et objets culturels de l'enfance, 813 : les amis des littératures policières, Société des agrégés de l'Université

Les œuvres d'anticipation *Wall E*, *Céléniûm* (F. Chastellières) ou *Mars Express* proposent des schémas de reconstruction alternatifs, afin de réparer la Terre qui n'en peut plus. Une exoplanète est-elle une solution... onirique ? L'important réside dans les propositions d'édification, inventives ou absurdes, réalistes ou fantaisistes. Énergies, transports, domotique... sont passés au crible de l'imaginaire, dans une fuite lucide vers – parfois – le néant. Mais le cri de Yana Vagner, *Vongozero* !, résonne longtemps dans l'univers en ruines, comme une promesse de recommencement, car « je dis mère, mais c'est à vous que je pense, ô maisons » ! (S. Milosz)

9H30

HÔTEL DUPANLOUP  
CHAMBRE DE L'ÉVÊQUE

## RECONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT URBAIN : LE RÔLE DES ÉGLISES ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

PRÉSIDENTE

Henri ZUBER

Conservateur général du patrimoine  
Société de l'histoire du protestantisme français, Rails et  
histoire - Association d'histoire du chemin de fer  
Membre du CTHS, président de la section Histoire  
contemporaine et du temps présent

### Le transfert des couvents dans la ville médiévale : l'exemple de la province franciscaine de Bourgogne

Claire BOURGUIGNON

Docteure en archéologie et histoire de l'art du Moyen Âge,  
membre du Centre d'histoire espaces et cultures  
(CHEC, UPR 1001) à l'université Clermont-Auvergne,  
attachée de conservation contractuelle au Service  
d'Archéologie préventive du département de l'Allier  
Société d'archéologie médiévale, moderne et contemporaine,  
Association francophone d'histoire de la construction,  
Moires - Archéologie et anthropologie du textile

La fondation de couvents franciscains dans les villes de  
l'Occident chrétien fut fréquemment marquée par leur

caractère provisoire, les frères s'étant installés en divers lieux de l'espace urbain avant d'entreprendre la construction d'un enclos conventuel propre. Si le tropisme urbain des communautés religieuses durant la guerre de Cent Ans a été appréhendé, les études relatives aux transferts des couvents au sein de l'espace urbain (intra- et extra-muros) et leurs enjeux demeurent peu nombreuses. Au croisement de l'histoire des textes et de celle de l'architecture, le propos vise à examiner les contextes et les processus d'implantation des frères Mineurs, en particulier le déplacement de leurs communautés et la reconstruction de nouveaux complexes architecturaux dans la ville médiévale. Une attention particulière sera portée aux promoteurs de ces translations et aux enjeux culturels et économiques de ces nouvelles logiques d'investissement de l'espace.

---

## **Construire, réformer et reconfigurer : ensembles locatifs monastiques à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle**

**Preston PERLUSS**

Maître de conférences en anglais à l'université Grenoble-Alpes, chercheur associé au Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA, UMR 5190, CNRS)

Comité français des sciences historiques, Société française d'histoire urbaine, Association italienne d'histoire urbaine, Société américaine d'histoire

En 1789, au moment de leur expropriation, les institutions ecclésiastiques parisiennes détenaient d'importants biens immobiliers locatifs dont la plupart furent situés aux abords de leurs bâtiments religieux. La grande majorité de ces parcs locatifs virent le jour au courant du XVIII<sup>e</sup> lorsque la pression foncière contraignait les établissements ecclésiastiques à faire valoir leur patrimoine terrien. Pour les communautés monastiques sises rive droite, on dénombre au moins deux cent soixante-cinq unités locatives. Un nombre semblable d'unités locatives furent construites rive gauche. Cette intervention tentera d'inventorier ces réalisations en ce qui concerne les communautés régulières d'hommes. On mettra en évidence la construction ou reconstruction du bâti et la reconfiguration de l'espace social qui en résultaient. Un survol biographique sera fourni.

## Les abords de la cathédrale de Soissons et leur réorganisation après le Concordat

Martine PLOUVIER

Conservateur en chef honoraire du patrimoine  
Comité français d'histoire de l'art, Société historique de Haute-Picardie, Centre d'études et de recherches prémontrées, Société des amis des monuments rouennais  
Membre émérite du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

Christiane RIBOULLEAU

Chercheuse honoraire à l'Inventaire des Hauts-de-France  
Quadrilobe

La Révolution française modifie les abords de la cathédrale de Soissons, encadrée auparavant par l'ensemble canonial au nord et par l'évêché au sud. Quelques destructions permettent l'élargissement et la création de rues autour du monument ; mais l'évêché, la salle capitulaire et le cloître, vendus par lots à des acquéreurs privés, accueillent de nouveaux occupants, parfois sources de nuisances. Dès 1820, le chapitre s'investit dans une politique d'acquisitions, destinées à rattacher à la cathédrale les parties qui en ont été distraites et à installer dans sa proximité ses serviteurs religieux et laïques. Le dégagement des bâtiments publics, mené ensuite par le Gouvernement, suscite de nouveaux achats et échanges, facilitant le transfert des dépendances de la cathédrale, puis la restauration et la réaffectation d'anciennes annexes.

---

# INDEX DES INTERVENANTS

---

## A

Stéphane ABADIE 36  
Serge ABERDAM 120  
Álvaro ADOT LERGA 30  
Jean d'ANDLAU 119  
Jérémy ARTRU 64  
Patrick ARTUS 38

---

## B

Walter BADIER 32  
Évelyne BARBIN 25, 44, 150  
Pascal BARRAILLÉ 24  
Emma BARRETT FIEDLER 18  
Sébastien BARRET 117  
François BART 98, 150  
Tiphaine BARTHÉLÉMY  
15, 125, 151  
Annick BATARD 46  
Marie BEAUVALET-  
BOUTOUYRIE 137  
Robert BELOT 69  
Meriem BEN AMMAR 127  
Nadia BENZAÂD REDJEL 57  
Louis BERGÈS 122  
Catherine BERNIÉ-  
BOISSARD 78  
Arnaud BERTHONNET 55  
Brigitte BERTONCELLO  
58, 77, 151  
Camille BIDAUD 105  
Vincent BIGNON 9  
François BLARY 35, 60  
Stéphane BLOND 11, 31  
Marc BOMPAIRE 63  
Line BONDETTI 91  
Gaëtan BONNOT 91  
Camille BOSSAVIT 64  
Faten BOUCHRARA 16  
Redouane BOUGTIB 16

Claire BOURGUIGNON 138  
Edina BOZOKY 68  
Anton BRENDER 38  
Victor BRISSOT 23  
Damien BRUNEAU 83  
Ghislain BRUNEL 29, 74  
Jean-Michel BUTEL 67

---

## C

François CAPRON 104  
Adrien CARBONNET 90  
Jean-Yves CARREZ-  
MARATRAY 20, 151  
Isabelle-Rachel CASTA 137  
Stanislas de CHABALIER 97  
Haude de CHALENDAR 78  
Christine CERCY 100  
Roberta CERONE 52  
Catherine CHADEFAUD 22  
Marie-Pierre CHAMBON  
104  
Sylvain CHARDONNET 76  
Caroline CHAUVEAU 60  
Christian CHENAULT 84  
Fatiha CHERFOUH-BAÏCH  
48  
Isabelle CHIAVASSA 77  
Paul CHOPELIN 95, 118  
Christophe CLOQUIER 81  
Guillaume COLLOT 118  
Isabelle COQUILLARD 107  
Alexandru CORDUNEANU  
17

---

## D

Claudia D'ALBERTO 52  
Bruno DELMAS 65, 127  
Franck DELORME 61  
Patrick DEMOUY 50, 71  
Isabelle DENIS 86

Marie-Noële DENIS 54  
 Charlotte DEWARUMEZ-  
 MINOT 45  
 Arnaud DHERMY 151  
 Géraldine DJAMENT-TRAN  
 22  
 Pierre DOCKÈS 38  
 Véronique DORBE-  
 LARCADE 12  
 Danièle DOSSETTO 130  
 Didier DUBANT 113  
 Léonore DUBOIS-  
 LOSSERAND 37  
 Juliette DUMASY-  
 RABINEAU 136  
 Marie DUPOND 33  
 Pauline DUPONT 41  
 Frédéric DUVAL 92, 115, 151

**E**

Anne-Marie EDDÉ 102, 151  
 Fadi EL HAGE 91  
 Guillaume ÉTIENNE 19  
 Anne-Julie ETTER 87  
 Pascal EVEN 73

**F**

Geneviève FALGAS 133  
 Frédéric FAUCON 122, 136  
 Danielle FAUQUE 27, 152  
 Claude FALTRAUER 72  
 Alexandre FERNANDEZ 57  
 Fernando B. FIGUEIREDO  
 66  
 Anne-Marie FLAMBARD  
 HÉRICHER 35, 60  
 Caroline FONT 104  
 Dominique FOURNIER 42  
 Hélène FRAGAKI 20  
 Bastien FRANÇOIS 49  
 Caroline FRANÇOIS 85  
 Dominique FRIZON  
 DE LAMOTTE 109  
 Christian FROISSART 41

**G**

Jean-Luc GAFFARD 39  
 Michelle GARNIER-  
 PANAFIEU 103  
 Patrizia GASPARINI 117  
 Gwenn GAYET 105  
 Véronique GAZEAU 133, 152  
 Jean-Pierre GÉLY 19, 39  
 Louis GENTON 93  
 Séverine GEORGIN 125  
 Federico Maria GIORGI 80  
 Florent GODELAINE 82  
 Nejma GOUTAS 152  
 Yan GREUB 115, 152  
 Milius GUERRIER 28  
 Marc GUILLAUME 39  
 Vincent GUILLAUME 44  
 Timothée GUYON 94

**H**

Thierry HALAY 34  
 Maurice HAMON 68  
 Dénes HARAI 30  
 Fatma-Zohra HARIDI 134  
 Zineb HAROUN 46  
 Léa HASCOËT 107  
 Bertrand HAUCHECORNE  
 108  
 Alexandre HERLEA 15  
 Christian HOTTIN 128  
 Rafaël HYACINTHE 99

**I**

Loeiza IACONO 111  
 Lucence ING 93  
 Cyril ISNART 86

**J**

Philippe JANSEN 12, 53, 150  
 Pierre François JULIEN 14

**K**

Mehrnaz KATOUZIAN-  
 SAFADI 65  
 Habib KAZDAGHLI 133

Jean-Louis KEROUANTON  
101  
Édouard KLOS 38  
Sabine KRAUS 86  
Lysa KRIM 88

**L**

Frédérique LACHAUD 152  
Élisabeth LALOU 152  
Guy LAMBERT 106, 126, 152  
Sébastien-Abel LAURENT  
51  
Bruno LAURIOUX 102  
Jean-Gérard LAPACHERIE  
110  
Daniel LE BLÉVEC 34  
Hervé LE BRAS 39  
Marie-Laure LE BRAZIDEC  
121  
Élodie LECUPPRE-  
DESJARDIN 153  
Nicolas LEFORT 54  
Nicole LEMAÎTRE 10, 50  
Laurent LEMARCHAND 31  
Marie-Claude LEONELLI 36  
Pierre-Yves LE POGAM  
108, 129  
Corinne LEVELEUX-  
TEIXEIRA 150  
Frederike LIEVEN 26  
Elisa LONATI 124  
François L'YVONNET 39

**M**

Élisabeth MALAMUT 24  
Éléonore MARANTZ 59  
Émilie MARASZAK 84  
Romain MARCHAND 43  
Jean-Claude MARQUET 123  
Philippe MARTIN 153  
Vincent MARTIN 29  
Olivier MATTÉONI 28, 150  
Sabrina MAZIGH 103  
Françoise MICHAUD-  
FRÉJAVILLE 121  
Anna MIKHALCHUK 124  
Carolina MORELLO 130

Haude MORVAN 40  
Bernard MOSSÉ 51  
Nicolas MOUCHERONT 100  
Pierre-Éric MOUNIER-  
KUHN 26  
Pierre MOYAT 21

**N**

Salima NAJI 62  
Geoffroy NÉEL 47  
Manuel NEVES 129  
Sylvia NIETO-PELLETIER 64

**O**

Brendan OSSWALD 13  
François OTCHAKOVSKY-  
LAURENS 14

**P**

Giovanni PALUMBO 116  
Preston PERLUSS 139  
Michel PERTUÉ 47  
Judicaël PETROWISTE 75  
Marie PICARD 70  
Anne PINGEOT 129  
Jean-Daniel PIQUET 96  
Philippe PLAGNIEUX 153  
Martine PLOUVIER 140  
David PLOUVIEZ 153  
Jacques POISAT 109  
Jean-Paul POLLIN 39  
Gilles POISSONNIER 69  
Anne-Frédérique  
PROVOU 13  
Olivia PUEL 112  
Jean-Yves PUYO 67, 78

**R**

Olivier RATOUIS 56  
Christiane RIBOULLEAU  
140  
Hélène RICHARD 80  
Véronique RICHARD-  
BRUNET 32  
Constance RINGON 79  
Nicolas RISSO 84  
Bernard ROBREAU 90

Anne ROCHEBOUET 92, 114  
 Anne ROLLAND-  
 BOULESTREAU 96  
 Antonio ROMANO 89  
 Céline ROSSELIN-  
 BAREILLE 67  
 Charlotte ROUSSET 121  
 Ange ROVERE 11

---

**S**

Fabien SALDUCCI 98  
 Marc SÉRIAUX 29  
 Jose Alberto SILVA 66  
 Gaël SIMON 37, 105  
 Nathalie SIMONNOT 53  
 Paul SORDET 48  
 Benoît SOUBEYRAN 72  
 Cécile SOUCHON 73  
 Nicolas SOULAS 95, 119  
 Jean SOUMAGNE 56  
 Magdalena STAVINSCHI 17  
 Jean-Marc STEYAERT 71  
 Paul STOUDEUR 49  
 Patricia SUBIRADE 81  
 Arnaud SUSPÈNE 62, 63

---

**T**

Fatima TAHRAOUI 135  
 Philippe TANCHOUX 110  
 Laurence TARDY 71  
 Danielle TARTAKOWSKY 44  
 Claire TIGNOLET 50  
 Marie-Christine  
 TOUCHELAY 134  
 Pascal TRARIEUX 39

---

**V**

Virginie VALLET-SÈVE 112  
 Pauline VAN THIENEN 41  
 Mathis VAUXION 114  
 Catherine VINCENT 153  
 Mattéo VIERLING 106  
 Véronique VILLAIN 76

---

**Y**

Jean-Marie YANTE 74  
 Zeineb YOUSSEF REJEB 131

---

**Z**

Pierre ZEMBRI 53, 154  
 Fabio ZINELLI 117  
 Henri ZUBER 123, 138

---

# SOCIÉTÉS HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES REPRÉSENTÉES

813 : les amis des littératures policières  
Académie d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Orléans  
Académie de Montauban  
Académie de Nîmes  
Académie de Saintonge  
Académie des belles-lettres, sciences et arts de La Rochelle  
Académie des sciences d'outre-mer  
Académie des sciences de Heidelberg  
Académie des sciences de Lisbonne  
Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix-en-Provence  
Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon  
Académie des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon  
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand  
Académie du Royaume du Maroc  
Académie internationale d'histoire des sciences - France  
Académie Montesquieu  
Académie nationale de Metz  
Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique  
Aconit - Conservatoire de l'informatique et de la télématique  
Amicale des anciens élèves de l'École polytechnique de Paris  
Amis du Musée Jeanne d'Albret  
Amis du pays lochois  
Amis du vieux Saint-Germain  
Archivistes sans frontières section France  
Association Annales de Normandie  
Association archéologique des Pyrénées-Orientales  
Association canadienne française pour le savoir  
Association d'histoire de l'architecture  
Association d'histoire des sociétés rurales  
Association d'histoire et d'archéologie du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
Association des amis du roman populaire  
Association des amis du Vexin français  
Association des anciens membres de l'École française d'Athènes  
Association des archivistes français  
Association des bibliothécaires de France  
Association des chercheurs en sciences humaines-domaine corse  
Association des historiens des facultés de droit  
Association des historiens modernistes des universités françaises  
Association des professeurs d'archéologie et d'histoire de l'art des universités  
Association des professeurs d'histoire et de géographie (Île-de-France)

Association des professeurs de musique et musicologie de  
 l'Enseignement supérieur  
 Association Dijon, histoire et patrimoine  
 Association européenne des archéologues  
 Association française d'archéologie mérovingienne  
 Association française d'ethnologie et d'anthropologie  
 Association française d'histoire économique  
 Association française de recherche sur les livres et  
 objets culturels de l'enfance  
 Association française de science économique  
 Association française de sémiotique  
 Association française des historiens des idées politiques  
 Association François Guizot  
 Association francophone d'histoire de la construction  
 Association Guillaume Mauran  
 Association internationale de critique littéraire  
 Association internationale des démographes de langue française  
 Association internationale des économistes de langue française  
 Association internationale des études sur le Moyen français  
 Association italienne d'histoire urbaine  
 Association of Critical Heritage Studies  
 Association paléographique internationale  
 Association pour l'histoire des télécommunications et de l'informatique  
 Association pour la promotion et la diffusion  
 des connaissances archéologiques  
 Association pour le développement des études corses et méditerranéennes  
 Bastides 64  
 Bibliothèque généalogique d'Orléans  
 Centre d'archéologie et d'histoire médiévales des établissements religieux  
 Centre d'ethnologie et de valorisation de l'ethnologie  
 Centre d'étude du protestantisme béarnais  
 Centre d'études argonnais  
 Centre d'études et de recherches prémontrées  
 Centre de recherche archéologique de la vallée de l'Oise  
 Centre de recherches sur le commerce international médiéval  
 Centre européen d'études bourguignonnes XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles  
 Centre français de la couleur  
 Centre international de documentation et de recherche  
 du Petit Palais d'Avignon  
 Cercle Maurice Blanchard  
 Comité d'histoire parlementaire et politique  
 Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et  
 la mise en valeur du patrimoine industriel  
 Comité français d'histoire de l'art  
 Comité français de cartographie  
 Comité français des études byzantines  
 Comité français des sciences historiques

Comité national français de géographie  
 Commission historique du Nord  
 Conseil international des musées  
 Diwan - Association des doctorants en histoire des mondes  
 musulmans médiévaux  
 Docomomo France pour la documentation et  
 la conservation des édifices et sites du mouvement moderne  
 Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace  
 Fédération des sociétés savantes de la Charente-Maritime  
 Fédération des sociétés savantes du nord de la France  
 Fédération française de généalogie  
 Fédération historique de Provence  
 Fer et savoir-faire  
 Groupe audois de recherche et d'animation ethnographique  
 Groupe d'histoire des forêts françaises  
 Histoire et patrimoine de Saint-Étienne  
 Histoire et patrimoine du Nyonsais et des Baronnie  
 Institut aquitain d'études sociales  
 La Romagne info  
 Le Papyrus drancéen  
 Le Souvenir napoléonien, société française d'histoire napoléonienne  
 Les amis de Louis Mazetier  
 Les amis du patrimoine de Rognes  
 Liaison inter groupes d'études régionales  
 Livraisons d'histoire de l'architecture  
 Moires - Archéologie et anthropologie du textile  
 Musées Méditerranée  
 Préhistoire du Sud-Ouest  
 Quadrilobe  
 Questes  
 Quey'racines - Mémoire et savoir, patrimoine écrit et oral  
 Rencontre des historiens du Limousin  
 Res patrimoni  
 Société académique de l'Aube  
 Société académique des Hautes-Pyrénées  
 Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales  
 Société américaine d'histoire  
 Société archéologique de Bordeaux  
 Société archéologique de Touraine  
 Société archéologique et historique de Beaugency  
 Société archéologique et historique de l'Orléanais  
 Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne  
 Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers  
 Société bourbonnaise des études locales  
 Société chimique de France  
 Société d'archéologie et d'histoire de l'Aunis  
 Société d'archéologie et d'histoire du Berry

Société d'archéologie médiévale, moderne et contemporaine  
 Société d'économie et de science sociales  
 Société d'émulation du département des Vosges  
 Société d'ethnologie française  
 Société d'étude de la littérature de langue française du XX<sup>e</sup> et du XXI<sup>e</sup> siècles  
 Société d'études des Hautes-Alpes  
 Société d'études numismatiques et archéologiques  
 Société d'histoire de la Guadeloupe  
 Société d'histoire de Suresnes  
 Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne/  
 Fédération des sociétés historiques de Bretagne  
 Société d'histoire et d'archéologie du Sedanais  
 Société d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie  
 Société d'histoire religieuse de la France  
 Société d'horticulture de Touraine  
 Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault  
 Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine à Metz  
 Société de Borda  
 Société de l'École des chartes  
 Société de l'histoire de France  
 Société de l'histoire de l'art français  
 Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France  
 Société de l'histoire du protestantisme français  
 Société de langues et de littératures médiévales d'oc et d'oïl - Conjointures  
 Société de linguistique de Paris  
 Société de linguistique romane  
 Société de mythologie française  
 Société des agrégés de l'Université  
 Société des amis de la *Romania*  
 Société des amis de la cathédrale de Strasbourg  
 Société des amis des arts de Charlieu  
 Société des amis des monuments rouennais  
 Société des amis du musée, de la bibliothèque et  
 de l'histoire de l'École polytechnique  
 Société des anciens textes français  
 Société des antiquaires de l'Ouest  
 Société des antiquaires de Normandie  
 Société des antiquaires de Picardie  
 Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis  
 Société des archives historiques et du musée d'Ussel  
 Société des études océaniques  
 Société des études robespierristes  
 Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public  
 Société des italianistes de l'enseignement supérieur  
 Société des lecteurs de Pierre Mac Orlan  
 Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron

Société des professeurs d'histoire ancienne de l'Université  
 Société des sciences historiques et naturelles de la Corse  
 Société des sciences, lettres et arts de Pau et du Béarn  
 Société dunoise d'archéologie, histoire, sciences et arts  
 Société française d'archéologie  
 Société française d'archéologie classique  
 Société française d'égyptologie  
 Société française d'ethnopharmacologie  
 Société française d'étude du seizième siècle  
 Société française d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle  
 Société française d'études épigraphiques sur Rome et le monde romain  
 Société française d'histoire des outre-mers  
 Société française d'histoire des sciences et des techniques  
 Société française d'histoire maritime  
 Société française d'histoire urbaine  
 Société française d'onomastique  
 Société française d'histoire des hôpitaux  
 Société française de musicologie  
 Société française de numismatique  
 Société Henri IV  
 Société historique de Bar-sur-Aube et du pays baraldin  
 Société historique de Haute-Picardie  
 Société historique du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
 Société historique et archéologique de Château-Thierry  
 Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix  
 Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline  
 Société internationale Arthurienne  
 Société internationale d'ethnologie et de folklore  
 Société internationale d'histoire des sciences et  
     de la philosophie arabes et islamiques  
 Société internationale de diachronie du français  
 Société internationale de littérature courtoise  
 Société littéraire, historique et archéologique de Lyon  
 Société mathématique de France  
 Société nationale des antiquaires de France  
 Société philomatique vosgienne  
 Société pour l'histoire des médias  
 Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace  
 Société préhistorique française  
 Société Ramond  
 Société Rencesvals pour l'étude de l'épopée romane  
 Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze  
 Souvenir napoléonien - Délégation de Bourgogne  
 Stalles de Picardie  
 Union astronomique internationale  
 Vieilles maisons françaises

# COMITÉ SCIENTIFIQUE

## PRÉSIDENTS

### Philippe JANSEN

Histoire et philologie des civilisations médiévales  
 Professeur d'histoire du Moyen Âge à  
 l'université Nice - Sophia-Antipolis  
 Société des historiens médiévistes de l'enseignement  
 supérieur public, Association pour la promotion et la  
 diffusion des connaissances archéologiques

### Olivier MATTÉONI

Histoire et philologie des civilisations médiévales  
 Professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université Paris I -  
 Panthéon-Sorbonne Association française pour l'histoire de la  
 justice, Société de l'histoire de France, Société de l'École des  
 chartes, Société nationale des antiquaires de France, Société des  
 historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public

## PRÉSIDENTE LOCALE

### Corinne LEVELEUX-TEIXEIRA

Histoire et philologie des civilisations médiévales  
 Professeure d'histoire du droit à l'université d'Orléans  
 Directrice d'études et vice-présidente à l'École  
 pratique des hautes études (EPHE)  
 Directrice de la *Revue historique de droit français et étranger*  
 Membre du Centre de recherche juridique Pothier (CRJ, UR 1212)

## MEMBRES

### Évelyne BARBIN

Sciences, histoire et patrimoine des sciences et des  
 techniques et de l'archéologie industrielle  
 Professeure émérite des universités en histoire  
 des sciences et des techniques  
 International Study Group on Relations between  
 History, Mathematics and Pedagogy, Société des amis  
 du musée, de la bibliothèque et de l'histoire de l'École  
 polytechnique, Société mathématique de France  
 Membre émérite du CTHS, section Sciences, histoire et patrimoine  
 des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle

### François BART

Sciences géographiques et environnement  
 Professeur retraité de l'université Bordeaux-Montaigne, membre du  
 laboratoire Les Afriques dans le monde (LAM, UMR 5115, IEP/CNRS)  
 Académie des sciences d'Outre-Mer, Association géographique  
 du pays de Salignac, Centre de recherche et d'échanges sur

la diffusion et l'inculturation du christianisme, Société de géographie de Bordeaux, Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans les régions intertropicales  
Membre émérite du CTHS, section Sciences géographiques et environnement

### **Tiphaine BARTHÉLÉMY**

Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales  
Professeure émérite en anthropologie et sociologie à l'université de Picardie - Jules-Verne  
Association française d'ethnologie et d'anthropologie, Société d'ethnologie française, Société internationale d'ethnologie et de folklore, *Association of Critical Heritage Studies, Res patrimoni*

### **Brigitte BERTONCELLO**

Urbaniste-géographe, professeure émérite des universités, Aix-Marseille Université, membre du Laboratoire population, environnement, développement (LPED, UMR 151, AMU/IRD)  
Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix-en-Provence  
Membre du CTHS, secrétaire de la section Sciences géographiques et environnement

### **Jean-Yves CARREZ-MARATRAY**

Sciences de l'Antiquité  
Professeur d'histoire et d'archéologie des mondes grecs classiques et hellénistiques à l'université Paris XIII - Sorbonne - Paris-Nord, membre du laboratoire PLÉIADE (EA 7338)  
Société des professeurs d'histoire ancienne de l'Université, Société française d'archéologie classique, Société française d'égyptologie

### **Arnaud DHERMY**

Histoire contemporaine et du temps présent  
Docteur en histoire des mondes modernes et contemporains, chef de la mission de la Coopération régionale et responsable du programme de numérisation des publications des sociétés savantes à la Bibliothèque nationale de France (BnF)  
Amitié Henri Bosco, Association des amis de Jean Giono, Association des chercheurs en sciences humaines-domaine corse, Présence de La Varende

### **Frédéric DUVAL**

Histoire et philologie des civilisations médiévales  
Professeur nationale des chartes à l'École nationale des chartes  
Société de linguistique romane, Société de l'École des chartes, Société des amis de la *Romania*  
Membre du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

### **Anne-Marie EDDÉ**

Histoire et philologie des civilisations médiévales  
Professeure émérite d'histoire médiévale à l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne  
Société asiatique, Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public  
Membre émérite du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

**Danielle FAUQUE**

Sciences, histoire et patrimoine des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle

Professeure agrégée de sciences physiques, docteure en histoire des sciences, chercheure associée au Groupe d'histoire et de diffusion des sciences d'Orsay (GHDSO-EST, université Paris-Saclay)

Académie internationale d'histoire des sciences - France, Société chimique de France, Société chimique de France+, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne/Fédération des sociétés historiques de Bretagne, Société française d'histoire des sciences et des techniques, Société française d'histoire maritime

**Véronique GAZEAU**

Histoire et philologie des civilisations médiévales

Professeure émérite des universités en histoire médiévale

Société des antiquaires de Normandie, Société Jean-Yver - Société d'histoire du droit et des institutions des pays de l'ouest de la France, Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public

Membre émérite du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

**Nejma GOUTAS**

Préhistoire et protohistoire

Chargée de recherche au laboratoire Technologie et ethnologie des mondes préhistoriques (TEMPS, UMR 8068, CNRS)

**Yan GREUB**

Histoire et philologie des civilisations médiévales

Professeur associé en histoire de la langue française et grammaire historique du français à l'université de Genève

Société de langues et de littératures médiévales d'oc et d'oïl - Conjointures, Société de linguistique de Paris, Société

de linguistique romane, Société des anciens textes français, Société internationale Arthurienne, Société internationale de diachronie du français, Société internationale de littérature courtoise, Société Rencesvals pour l'étude de l'épopée romane

**Frédérique LACHAUD**

Histoire et philologie des civilisations médiévales

Professeure des universités en histoire médiévale à l'université Sorbonne

Société nationale des antiquaires de France

**Élisabeth LALOU**

Histoire et philologie des civilisations médiévales

Professeure des universités en histoire médiévale à l'université de Rouen, vice-présidente du pôle Documentation,

édition, science ouverte de Normandie université

Association d'études normandes, Les chemins du Mont-Saint-Michel, Société de l'École des chartes, Société de l'histoire de France, Société des anciens textes français, Société nationale des antiquaires de France

**Guy LAMBERT**

Sciences, histoire et patrimoine des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle

Maître de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Paris-Belleville et chercheur au laboratoire Architecture, urbanisme, sociétés : savoirs, enseignements, recherches (AUSSER, UMR 3329, CNRS)  
 Association d'histoire de l'architecture  
 Association transdisciplinaire pour les recherches historiques sur l'éducation  
 Comité français d'histoire de l'art  
 Membre du CTHS, section Sciences, histoire et patrimoine des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle

### Élodie LECUPPRE-DESJARDIN

Histoire et philologie des civilisations médiévales  
 Professeure en histoire médiévale à l'université Lille III, membre de l'Institut de recherches historiques du Septentrion (IRHIS, UMR 8529, CNRS)  
 Société de l'histoire de France, Centre européen d'études bourguignonnes XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public

### Philippe MARTIN

Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions Professeur d'histoire moderne à l'université Lumière - Lyon II, directeur de l'Institut supérieur d'études sur les religions et la laïcité (ISERL, FED 4147)  
 Société d'histoire de Lyon rive gauche, Académie de Stanislas, Société d'histoire de Lyon

### Philippe PLAGNIEUX

Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes  
 Professeur à l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne et à l'École nationale des chartes (ENC, PSL)  
 Sauvegarde de l'art français, Société des amis de Notre-Dame de Paris, Société des amis du musée de Cluny, Société française d'archéologie, Société nationale des antiquaires de France

### David PLOUVIEZ

Sciences, histoire et patrimoine des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle  
 Maître de conférences en histoire moderne à l'université de Nantes, membre du Centre de recherches en histoire internationale et atlantique (CRHIA)  
 Association des amis du vieux Guérimy, Association des historiens modernistes des universités françaises, Association française d'histoire économique, Association française pour l'histoire des mondes du travail

### Catherine VINCENT

Histoire et philologie des civilisations médiévales  
 Professeure émérite d'histoire du Moyen Âge à l'université Paris-Nanterre, membre du Centre d'histoire des sociétés médiévales et modernes (MéMo)  
 Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Société d'histoire religieuse de la France, Société nationale des antiquaires de France, Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

**Pierre ZEMBRI**

Sciences géographiques et environnement

Professeur des universités en urbanisme et transport à l'université

Gustave-Eiffel, École d'urbanisme de Paris (EUP), membre du

Laboratoire ville, mobilité, transport (LVMT, UMR T 9403)

Association de géographes français, Comité national français de

géographie, Rails et histoire - Association d'histoire du chemin de fer



---

## INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

La communication lors du Congrès national des sociétés historiques et scientifiques n'engage pas les Éditions du CTHS à la publication du texte de cette communication. Le comité de lecture sélectionne les contributions à l'issue d'une double expertise. Seules les communications présentées dans le cadre du congrès peuvent faire l'objet d'une publication. La langue de publication est le français. Les auteur(e)s qui le souhaitent peuvent cependant proposer une traduction en langue anglaise du titre de la contribution et du résumé. Leur publication sera soumise à la validation de la qualité de la traduction par le comité de lecture et sera appréciée en fonction du projet éditorial.

Les actes du congrès sont publiés en plusieurs ouvrages thématiques numériques sur la plate-forme de livres en sciences humaines et sociales *OpenEdition Books*. À titre indicatif, le délai de publication est généralement de deux à trois ans.

L'envoi d'une contribution implique notamment l'acceptation tacite des conditions suivantes :

La contribution doit être entièrement originale et ne peut pas faire l'objet d'une autre publication.

Les Éditions du CTHS disposent de la faculté de demander à l'auteur(e) de modifier texte et/ou illustrations et de refuser la publication de la contribution.

Si sa contribution est retenue, l'auteur(e) est informé(e) au moment de la préparation éditoriale de la publication et signe un contrat de contribution avec les Éditions du CTHS. L'auteur(e) reçoit un jeu d'épreuves à retourner avec ses éventuelles corrections de forme mineures et son bon à diffuser numérique sous trois semaines. Passé ce délai, seules sont prises en considération les corrections du service éditorial.

L'auteur(e) cède à titre gratuit aux Éditions du CTHS le droit d'exploitation (reproduction, adaptation, traduction, représentation) de sa contribution sous une forme numérique pour la durée de la propriété littéraire et artistique.

### ENVOYER UNE CONTRIBUTION

- À l'adresse [actes.congres@cths.fr](mailto:actes.congres@cths.fr)  
1 document Word pour le texte (doc ou docx)  
1 fichier par illustration (jpeg, tiff, psd, ai ou eps)
- Avant le 15 septembre  
Aucune contribution ne peut être acceptée après cette date.

L'auteur(e) est invité(e) à suivre les consignes de rédaction suivantes. Toute contribution non conforme sera renvoyée pour correction. Pour la présentation des références bibliographiques, l'auteur(e) peut choisir le système auteur(e) titre (voir ci-dessous n° 2) ou le système auteur(e) date (voir ci-dessous n° 3).

Le service éditorial se tient à la disposition de l'auteur(e) pour toute question (actes.congres@cths.fr).

## 1. COMPOSITION DE LA CONTRIBUTION

La contribution doit comprendre les éléments suivants :

### TITRE : SOUS-TITRE ÉVENTUEL

L'auteur(e) peut l'accompagner d'une traduction en langue anglaise.

### AUTEUR(E)

Nom.

Fonction et établissement.

Coordonnées complètes (adresses postale et électronique, téléphone ; ces informations personnelles sont uniquement destinées aux Éditions du CTHS et ne seront pas publiées).

### RÉSUMÉ

Il ne doit pas dépasser 1 000 signes, espaces comprises.

Les notes de bas de page ne sont pas admises.

L'auteur(e) peut l'accompagner d'une traduction en langue anglaise.

### TEXTE

Deux niveaux d'intertitres sont admis.

La source de chaque citation doit être indiquée.

Les éventuelles illustrations doivent être appelées.

Les caractères non latins doivent être translittérés.

### BIBLIOGRAPHIE

Elle doit comprendre toutes les références citées dans le texte ; seules les références citées dans le texte peuvent figurer en bibliographie.

Les divisions chronologiques, thématiques ou typologiques ne sont pas admises : toutes les références doivent être triées par ordre alphabétique de nom d'auteur(e).

Pour la présentation des références bibliographiques, voir ci-dessous n°s 2 et 3.

### LISTE DES ILLUSTRATIONS ET TABLEAUX

#### (LE CAS ÉCHÉANT)

Elle doit présenter de manière détaillée le titre, la légende et la source des illustrations et tableaux.

Pour les illustrations et tableaux, voir ci-dessous n° 4.

La contribution doit être composée de préférence dans la police Times New Roman (12 points).

L'ensemble de la contribution (tous les éléments ci-dessus, espaces et notes de bas de page comprises) ne doit pas dépasser 30 000 signes.

Le nombre de signes doit être vérifié de la manière suivante : dans Word, sélectionner le menu « Outils », cliquer sur « Statistiques », cocher la case « Inclure toutes les notes dans le calcul », se référer à la ligne « Caractères (espaces comprises) ».

## 2. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### (SYSTÈME AUTEUR[E] TITRE)

#### CITER UN OUVRAGE

##### EN NOTE DE BAS DE PAGE

Nom abrégé, *Titre*, page.

Ex. : N. Broc, *La géographie de la Renaissance*, p. 43.

##### EN BIBLIOGRAPHIE

Nom complet, *Titre*, lieu, éditeur, année.

Ex. : Broc Numa, *La géographie de la Renaissance*, Paris, Éditions du CTHS, 1986.

#### CITER UNE CONTRIBUTION À UN OUVRAGE COLLECTIF

##### EN NOTE DE BAS DE PAGE

Nom abrégé, « *Titre* », page

Ex. : P. Martin, « L'écrit et l'indien : chronique d'une rencontre au XVII<sup>e</sup> siècle », p. 315.

##### EN BIBLIOGRAPHIE

Nom complet, « *Titre* », dans nom complet (dir.), *Titre*, lieu, éditeur, année, pages de début et de fin.

Ex. : Martin Philippe, « L'écrit et l'indien : chronique d'une rencontre au XVII<sup>e</sup> siècle », dans Lemaitre Nicole (dir.), *La mission et le sauvage*, Paris, Éditions du CTHS, 2009, p. 307-326.

#### CITER UN ARTICLE DE REVUE

##### EN NOTE DE BAS DE PAGE

Nom abrégé, « *Titre* », page.

Ex. : R. Pahl, « Toutes les communautés sont-elles imaginées ? », p. 225.

##### EN BIBLIOGRAPHIE

Nom complet, « *Titre* », *Titre*, volume, numéro, année, pages de début et de fin.

Ex. : Pahl Ray, « Toutes les communautés sont-elles imaginées ? », *Ethnologie française*, vol. XLVII, n° 1, 2007, p. 223-232.

**CITER UNE THÈSE****EN NOTE DE BAS DE PAGE**

Nom abrégé, « Titre », page.

Ex. : J. Bonnemaïson, « Les fondements d'une identité : territoire, histoire et société dans l'archipel de Vanuatu (Mélanésie) », p. 152.

**EN BIBLIOGRAPHIE**

Nom complet, « Titre », thèse et spécialité, ville, université, année.

Ex. : Bonnemaïson Joël, « Les fondements d'une identité : territoire, histoire et société dans l'archipel de Vanuatu (Mélanésie) », thèse de doctorat en géographie, Paris, université Paris IV, 1985.

**CITER UN MANUSCRIT OU UN DOCUMENT D'ARCHIVES**

En note de bas de page, suivant cet ordre : lieu de conservation, fonds, cote, « Titre », folio(s).

Ex. : BNF, département des Manuscrits, Français 14184, « Journaux des campagnes de Piémont en Italie », 1744, fol. 63 r<sup>o</sup>.

Ex. : Arch. dép. Nord, C Intendance 9113, « Mémoire instructif sur la réparation des chemins », 1738, fol. 1.

**RÉPÉTITION DES RÉFÉRENCES EN NOTES**

L'utilisation de *op. cit.* est proscrite. *Ibid.* remplace la référence donnée dans la note précédente.

**3. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES****(SYSTÈME AUTEUR[E] DATE)****CITER UN OUVRAGE****DANS LE TEXTE**

(Nom Année : page)

Ex. : (Nicoud 2013 : p. 153)

**EN BIBLIOGRAPHIE**

Nom abrégé, année, *Titre*, ville, éditeur.

Ex. : Nicoud É., 2013, *Le paradoxe acheuléen*, Paris, Éditions du CTHS.

**CITER UNE CONTRIBUTION À UN OUVRAGE COLLECTIF****DANS LE TEXTE**

(Nom Année : page)

Ex. : (Paillet 2011 : p. 447)

**EN BIBLIOGRAPHIE**

Nom abrégé, année, « Titre », dans nom abrégé (dir.), *Titre*, ville, éditeur, pages de début et de fin.

Ex. : Paillet P., 2011, « Les sites du Morro Solteiro (Rondonópolis) : un ensemble d'art rupestre majeur au Mato Grosso (Brésil) », dans Vialou D. (dir.), *Peuplements et Préhistoire en Amériques*, Paris, Éditions du CTHS, p. 437-452.

#### CITER UN ARTICLE DE REVUE

##### DANS LE TEXTE

(Nom Année : page)

Ex. : (Thévenin 1983 : p. 145)

##### EN BIBLIOGRAPHIE

Nom abrégé, année, « Titre », *Titre*, volume, numéro, pages de début et de fin.

Ex. : Thévenin A., 1983, « Les galets gravés et peints de l'abri de Rochedane (Doubs) et le problème de l'art azilien », *Gallia Préhistoire*, vol. XXVI, n° 1, 1983, p. 139-188.

#### CITER UNE THÈSE

##### DANS LE TEXTE

(Nom Année : page)

Ex. : (Mevel 2010 : p. 123)

##### EN BIBLIOGRAPHIE

Nom abrégé, année, « Titre », thèse et spécialité, ville, université.

Ex. : Mevel L., 2010, « Des sociétés en mouvement : nouvelles données sur l'évolution des comportements techno-économiques des sociétés magdaléniennes et aziliennes des Alpes du nord françaises (14000-11000 BP) », thèse de doctorat en préhistoire, Nanterre, université Paris X.

#### CAS PARTICULIERS

Plusieurs titres du (de la) même auteur(e) parus la même année : faire suivre l'année d'une lettre.

Ex. : (Henri 1991a ; 1991b ; 1991c, etc.)

Deux auteur(e)s : séparer les noms par une virgule.

Ex. : (Delpech, Jaubert 2012)

Trois auteur(e)s ou plus : employer *et al.* après le premier nom d'auteur(e).

Ex. : (Mordant *et al.* 2004)

## 4. ILLUSTRATIONS ET TABLEAUX

### ILLUSTRATIONS

- 10 illustrations maximum peuvent être proposées.
- Les illustrations doivent être appelées dans le texte

entre parenthèses et accompagnées de leur titre, légende éventuelle et source. Les montages d'illustrations ne sont pas acceptés.

- Les illustrations doivent être numérotées et fournies dans des fichiers séparés.
- L'auteur(e) s'engage à obtenir et transmettre aux Éditions du CTHS, au plus tard avec les épreuves corrigées, toutes les autorisations de reproduction requises. Les Éditions du CTHS ne s'engagent pas à commander ou acheter des images ni à s'acquitter des droits de reproduction afférents.
- Les Éditions du CTHS peuvent demander à l'auteur(e) de modifier ou retirer des illustrations.
- Les illustrations retenues seront publiées au format JPEG, en RVB, dans une résolution maximale de 150 dpi, avec une largeur minimale de 480 pixels et une largeur ou hauteur maximale (selon l'orientation) de 2 000 pixels, comportant 7 millions de pixels maximum.

#### **TABLEAUX**

- Les tableaux doivent être compris dans le format des 30 000 signes maximum de la contribution.
- Les tableaux doivent être réalisés avec l'outil correspondant du logiciel de traitement de texte.
- Les tableaux doivent être appelés dans le texte entre parenthèses et accompagnés de leur titre, légende éventuelle et source éventuelle.
- Les Éditions du CTHS peuvent demander à l'auteur(e) de modifier ou retirer des tableaux.















Ce programme est susceptible de modifications postérieures à son impression.

Les informations actualisées sont disponibles sur le site internet [cths.fr](http://cths.fr), à la rubrique « Congrès annuel ».